

DEC-65 - 639-24 PROVINCIAL LIBRARY, BROADWAY AVE. WINNIPEG 1, MAN.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 53—No 38 ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 23 DECEMBRE 1965 PRIX 10c

DEC 23 1965 LIBRARY MANITOBA

La Chapelle Funéraire
Philippe COUTU
156, rue Marion
St-Boniface, Man.
Tél.: 233-7453

Esquisse des avantages d'un statut particulier au Québec

QUEBEC — Le premier ministre Jean Lesage a esquissé le 14 décembre devant un auditoire de la Chambre de commerce de Ste-Foy le visage que pourrait prendre un Québec auquel on aurait accordé le statut particulier de la confédération canadienne. Le premier ministre s'est surtout interrogé sur les prétentions de ceux qui voient dans le statut particulier un danger réel pour l'avenir même du Canada.

"Avant de répondre à cette question, a dit M. Lesage, voyons très brièvement de quels moyens d'action le Québec dispose. Il peut agir par le truchement du gouvernement fédéral ou par celui du gouvernement du Québec lui-même. Jusqu'à maintenant, il semble bien que, sans exclure totalement la première méthode, notre population est davantage portée, pour les raisons sociologiques et historiques dont j'ai parlé il y a un instant, à se servir du gouvernement du Québec pour atteindre ses objectifs. Je ne vois rien qui puisse laisser prévoir un renversement de cette tendance. Au contraire.

"C'est donc dire que, de plus en plus, a poursuivi le premier ministre, le Québec se dirige, par la force des choses, vers un statut particulier qui tiendra compte à la fois des caractéristiques propres de sa population et du rôle plus étendu que cette population veut confier à son gouvernement. En quoi consisterait ce statut particulier? Bien peu de gens peuvent déjà le dire avec précision. Cependant, lors de ma tournée de l'Ouest canadien, j'avais tenté d'esquisser, à Vancouver en particulier, ce qu'il pourrait être.

Pas d'intervention fédérale

"On peut supposer par exemple que le Québec administrerait lui-même, sans intervention fédérale tous les programmes de sécurité sociale qui touchent ses citoyens, a-t-il ajouté. Il aurait, sans intervention fédérale, la complète responsabilité de la mise en valeur de ses propres ressources. Il est vrai que, dans la plupart des cas en ces matières, il possède déjà cette juridiction en vertu de la constitution actuelle. On n'ignore pas cependant que cette compétence est souvent théorique à cause des multiples programmes conjoints. C'est pour cette raison d'ailleurs que le Québec se retire graduellement de ces programmes contre compensation fiscale. A ce titre, nous sommes déjà en voie, en vertu des accommodements dont je parlais il y a un instant, d'instituer pour le Québec un embryon de statut particulier, plus précisément un régime administratif spécial. Cette évolution cependant n'exclurait pas une plus grande participation du Québécois aux affaires du pays.

J'avais ajouté que, dans d'autres domaines, les pouvoirs du Québec pourraient être plus étendus qu'ils ne le sont maintenant, comme par exemple dans le domaine des relations avec d'autres pays. J'ai dit aussi qu'il fallait penser que des réformes devraient être apportées à certaines institutions fédérales. Ainsi, par exemple, en ce qui concerne la cour suprême et l'administration fédérale en général, je m'étais demandé pourquoi nous n'aurions pas au Canada un gouvernement fédéral et une administration centrale bilingue et en quelque sorte plus hospitaliers pour les Canadiens de langue française, ce gouvernement exerçant des fonctions d'intérêt général pour l'avantage de tout le pays, et au Québec un gouvernement qui, pour des raisons historiques et démographiques, se verrait confier, en plus de toutes les responsabilités qui doivent à notre époque normalement appartenir à un gouvernement provincial, la tâche plus particulière d'être l'instrument de l'affirmation de la communauté francophone, a expliqué M. Lesage.

"Et je reviens à la question que je posais il y a un instant: l'obtention par le Québec d'un statut particulier menacerait-elle l'avenir du Canada?

"Une telle évolution, a-t-il répondu, modifierait sans doute la physionomie constitutionnelle du Canada que nous connaissons actuellement. Si tout changement au statu quo constitutionnel est une menace pour le Canada, alors je comprends que certains craignent profondément les résultats du mouvement qui se manifeste au Québec.

Régime flexible

"Mais a-t-on vraiment raison d'adopter un point de vue aussi étroit? On sait que le régime politique du Canada est flexible et qu'il saura en fin de compte satisfaire les aspirations du Québec. L'avènement d'un statut particulier devrait, si tel est bien le cas, se produire sans déséquilibre regrettable. Je dirais même davantage: ce pourrait être grâce à l'obtention par le Québec d'un statut particulier que le Canada survivra réellement. Car il est inutile de penser que l'on réussira à contenir le Québec moderne à l'intérieur d'un cadre administratif, politique ou constitutionnel où il se sentirait freiné dans son effort d'affirmation et d'épanouissement. N'oublions jamais ceci: une collectivité réagit un peu comme une personne. Lorsqu'une personne sent qu'une autre, même avec la meilleure volonté du monde, tente directement ou indirectement de la retenir dans certains domaines où elle croit être en mesure de prendre elle-même ses décisions, elle est normalement moins bien disposée envers cette autre personne qu'elle ne le serait dans le cas d'une véritable égalité. A l'heure actuelle, la province de Québec n'a pas ce sentiment d'égalité grâce auquel une collaboration franche et entière pourrait exister au Canada. Il se pourrait que la reconnaissance d'un statut particulier pour le Québec vienne corriger cette situation et provoquer, entre les deux grands groupes ethniques, un rapprochement qui ne serait humiliant pour personne.

"J'aimerais, en terminant, a ajouté M. Lesage, me servir d'une image un peu éloignée du sujet dont je traite maintenant. Lorsqu'on veut savoir si un compas est assez solide, on ne se demande pas si à leur extrémité ses deux branches sont trop ou pas assez éloignées l'une de l'autre. On regarde si la charnière tient les deux branches avec assez de force. De la même façon, on maintiendra un Canada uni, non pas en soulignant les différences culturelles qui existent entre nos deux principaux groupes ethniques, mais en s'assurant que ces deux groupes trouvent une base commune à partir de laquelle chacun peut s'épanouir librement, en respectant, en comprenant et en acceptant la culture de l'autre. Cette base, elle existe déjà au Canada. Les Canadiens de langue française et les Canadiens de langue anglaise ont des idéals communs et partagent certaines valeurs communes.

"Ils ne sont cependant pas identiques et ne le seront jamais. Le Québec, comme point d'appui du Canada français, demande aujourd'hui qu'on lui reconnaise, dans les faits, le droit d'être différent. En agissant ainsi, nous modifierons certainement un ordre de choses qui dure depuis déjà une centaine d'années. C'est cet ordre de choses que nous menaçons ce n'est pas le Canada lui-même. Au contraire, c'est celui-ci que nous rendons plus grand en l'aidant à atteindre les dimensions de l'idéal qui a présidé à la naissance de la Confédération".

Le général de Gaulle, président de la France pour sept années

PARIS — Le général de Gaulle, premier président de la République élu au suffrage universel, a obtenu, dimanche, environ 10 pour cent plus de votes que son unique adversaire du second tour. Ce qui revient à dire que l'électorat antigaulliste, qui avait pour candidats au premier tour MM. Lecanuet, Tixier-Vigancour, Marcilhacy et Barbu, n'a pas porté la totalité de ses voix sur l'adversaire du président de la République.

Cinquante pour cent environ de ces électeurs, qui n'avaient voté ni pour le général de Gaulle, ni pour François Mitterand au premier tour, ont cette fois-ci voté pour le chef de l'Etat.

Pour ces électeurs, placés devant le dilemme du second tour, qui contraint à éliminer plutôt qu'à choisir, ils ont fait passer leur refus d'un vote à Mitterand avant leur antigaulisme.

Il est évidemment trop tôt pour analyser les mobiles exacts de cet électorat. Un certain nombre d'observateurs considèrent néanmoins que deux éléments auront pesé d'un poids important: le fort engagement dans la campagne télévisée du chef de l'Etat au second tour, et d'autre part, ce qui est apparent dans l'Est et accessoirement dans l'Ouest de la France, la crainte de voir élu un candidat soutenu par le parti communiste.

Les résultats définitifs officieux publiés par le ministère de l'Intérieur sont: Inscrits: 28,558,709, Votants: 24,124,448 (84%), Exprimés: 23,454,811, de Gaulle: 12,868,661 (55%), Mitterand: 10,586,150 (45%).

On signalait en même temps 4,306,005 abstentions, soit 15.34 pour cent et 660,815 bulletins nuls.

(Les résultats des Départements d'outre-mer et des territoires d'outre-mer ne sont pas compris dans ces chiffres.)

Une nouvelle équipe

Les observateurs s'accordent à penser que le général de Gaulle considère lui-même comme satisfaisante une avance d'environ 10 pour cent sur son concurrent, dans la mesure même où il estimait que la candidature de François Mitterand coalisait sur son nom toutes les oppositions antigaullistes en France.

Le 8 janvier, le général de Gaulle sera officiellement réinstallé à la présidence de la République, et recevra la démission du gouvernement de M. Georges Pompidou.

Il devra alors procéder au premier choix politique de son nouveau septennat: soit reconduire le mandat de l'actuel premier ministre et opérer un remaniement ministériel de faible envergure, soit envisager de constituer une autre équipe.

La majorité des observateurs s'accorde à dire que le résultat de dimanche, s'il peut éventuellement amener certains changements dans la politique intérieure gaulliste, n'apportera pas, par contre, en politique étrangère de modifications importantes.

Le général présida mercredi le Conseil des ministres, le dernier de son septennat. Aujourd'hui, il regagnera Colombey où, auprès de son épouse, ses enfants et petits-enfants, il passera les vacances de Noël. Le général ne reviendra à Paris qu'à la fin du mois pour adresser le 31 décembre à la télévision, ses voeux à la nation, et recevoir le lendemain, 1er janvier, à l'Elysée, les voeux de ses ministres, des corps constitués et du corps diplomatique.

Mme Charles de Gaulle

Mme de Gaulle, surnommée affectueusement Tante Yvonne, avait rencontré pour la première fois Charles de Gaulle le jour où ce dernier, par inadvertance, avait renversé le contenu d'une tasse de thé sur sa robe, dans un salon. Elle épousa le jeune officier quelques mois après, en avril 1921.

Déjà pas très grande de taille, Mme de Gaulle paraît encore plus petite à côté de son mari, de haute stature.

Née Yvonne Vendroux, elle était la fille d'un fabricant de Calais. Dans les jours sombres de la Seconde Guerre mondiale, elle s'est enfuie à bord d'un cargo pour aller rejoindre son mari à Londres, où le général ralliait sous le drapeau les combattants de la France libre. Mme de Gaulle l'accompagna à Alger pour la campagne nord-africaine, et retourna avec lui à Paris le jour de la libération.

Maintenant âgée de 65 ans, Mme de Gaulle fait de gracieuses apparitions aux réceptions officielles, portant le classique tailleur deux-pièces, ou des robes du soir de couleurs et styles conservateurs, et elle utilise très peu de maquillage.

Fervente catholique, elle s'occupe d'oeuvres charitables, des écoles et hôpitaux. Autrement, elle préfère consacrer son temps à sa famille et à ses amis les plus chers.

Elle dirige la bonne tenue domestique du palais de l'Elysée avec la même simplicité provinciale que pour la résidence de Gaulle à Colombey-les-deux-Eglises, dans l'Est de la France.

Philippe, fils du général et de Mme de Gaulle, est officier de marine, et leur fille, Elisabeth, est l'épouse du général Alain de Boissieu, commandant de l'Académie militaire Saint-Cyr.

Refus de Mitterand

L'adversaire du général de Gaulle, M. François Mitterand, avocat âgé de 49 ans, qui a été plusieurs fois ministre dans les gouvernements de la IVe République, paraissait extrêmement fatigué quand il a rencontré les journalistes, après avoir reconnu la victoire du général de Gaulle, moins de deux heures après la fermeture des bureaux de scrutin.

M. Mitterand s'est refusé à féliciter le général de Gaulle, étant d'avis que le résultat de cette élection n'est aucunement dans les meilleurs intérêts de la France. Il a affirmé être prêt à reprendre la lutte à l'occasion des élections parlementaires qui auront lieu en 1967.

Le nouveau cabinet

- Premier ministre: Lester B. Pearson
- Affaires extérieures: Paul Martin
- Finances: Mitchell Sharp
- Commerce: Robert Winters
- Industrie: Charles Drury
- Défense nationale: Paul Hellyer
- Défense nationale (ministre associé): Léo Cadieux
- Justice: Lucien Cardin
- Travail (et Société centrale d'hypothèques et de logement): John Nicholson
- Travaux publics: George McIlraith
- Transport: Jack Pickersgill
- Agriculture: John J. Greene
- Forêts et aménagement rural: Maurice Sauvé
- Mines et relevés techniques: Jean-Luc Pépin
- Pêcheries: Hédard Robichaud
- Citoyenneté et Immigration: Jean Marchand
- Santé: Allan MacEachen
- Postes: Jean-Pierre Côté
- Présidence du Conseil privé: Guy Favreau
- Revenu national et présidence du Conseil du trésor: Edgar Benson
- Solliciteur général: Lawrence Pennell
- Secrétariat d'Etat: Judy LaMarsh
- Nord canadien et Richesses naturelles: Arthur Laing
- Anciens combattants: Roger Teillet
- Sans portefeuille et leader ministériel au sénat: John Connolly
- Sans portefeuille: John Turner



Le personnel du bureau de rédaction souhaite un Joyeux Noël à toutes les personnes qui contribuent de mille et une manières au progrès de La Liberté et le Patriote: chroniqueurs dévoués (tels que MM. Henry Lane, J.-R. Doiron et Jacques Lemoine), correspondants paroissiaux et autres, abonnés fidèles, propagandistes, annonceurs de l'Ouest et du pays, linotypistes et metteurs en pages, comptable, publicitaires et administrateur, et, de façon toute particulière, à tous les lecteurs qui ont occasionnellement éclairé par leurs critiques positives les rédacteurs responsables.

Radio-Canada servira presque tout le pays d'ici cinq ans

OTTAWA — L'extension de la radiodiffusion aux territoires encore non desservis aura priorité sur l'extension du réseau français en dehors du Québec, a déclaré le président de Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet, devant la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. D'ici cinq ans, Radio-Canada projette d'étendre son réseau de télévision à 65 localités et son réseau de radio à 90 autres, ce qui aura pour effet de mettre la radio à la portée de 99 pour cent de la population anglophone et de 96 pour cent de la population francophone, et la télévision à la portée de 95 et de 93 pour cent respectivement.

M. Ouimet a déclaré que l'expansion du réseau français de Radio-Canada coûte très cher parce que les auditoires à atteindre sont très petits. Desservir le Canada entier dans les deux langues serait prohibitif, a-t-il dit. C'est peut-être un objectif qu'on pourrait atteindre dans 15 ans grâce aux satellites du type Early Bird.

Le mémoire de Radio-Canada souligne la nécessité d'un échange d'information plus considérable entre le Canada français et le Canada anglais, pour améliorer les relations. Dans cette perspective, la société a nommé des correspondants français à Toronto et à Moncton, et se propose d'en nommer d'autres prochainement à Vancouver et à Winnipeg. De la même façon, un correspondant de langue anglaise sera nommé à Montréal.

M. Ouimet a révélé que les émissions d'importation américaine occupent la moitié du temps de diffusion au réseau anglais cette année. C'est une proportion trop élevée à notre goût, a-t-il ajouté, mais ce sont les facteurs économiques qui nous l'imposent. Par exemple, les droits sur une émission américaine coûtent $4,000 par saison, alors qu'il en coûterait beaucoup plus cher pour produire la même émission au Canada. Si le gouvernement subventionnait davantage Radio-Canada, a ajouté M. Ouimet, nous ferions de plus en plus appel aux talents canadiens.

Le directeur du réseau français, M. Marcel Ouimet, a exprimé l'espoir que le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion élargira la réglementation sur l'importation d'émissions produites en France, en Belgique ou dans d'autres pays de langue française. Actuellement, toutes les émissions importées des différents pays du Commonwealth sont considérées comme canadiennes, alors que seulement la moitié des émissions importées de pays français jouissent de ce privilège. Le commissaire Jean-Louis Gagnon a dit qu'il était bien difficile de comprendre ces deux règles, ce à quoi M. Ouimet a répondu: Il doit bien y avoir une raison, mais on ne nous en a jamais parlé.

Riche expérience "linguistique" du Mouvement coopératif canadien

OTTAWA — Le Mouvement coopératif canadien a relaté sa riche expérience "linguistique" devant la Commission Laurendeau-Dunton, la semaine dernière.

Les coopérateurs, qui se sont regroupés suivant les frontières linguistiques il y a presque 20 ans, ont eu des relations si heureuses par la suite qu'ils n'hésitent pas à recommander grosso modo la même solution pour les autres corps intermédiaires, sinon pour le Canada lui-même.

Cette solution, si elle était pratiquée de façon générale par les corps intermédiaires, supposerait l'existence de mouvements parallèles autonomes restant en contact par le sommet et faisant front commun chaque fois que se poseraient des problèmes d'intérêt commun.

Au politique, elle suggère l'institution des Etats associés ou d'une forme très lâche de fédération reliant le Québec au reste du Canada.

Les dix commissaires ont été vivement intéressés par l'expérience des coopératives.

De langue française

Le Mouvement coopératif de langue française, qui a pris naissance à Lévis en 1900 et qui vint à grouper des coopératives d'expression française du reste du Canada, a grandi indépendamment de celui de langue anglaise. L'un et l'autre ne sont entrés en contact véritablement pour la première fois qu'en 1944 lorsqu'une Commission royale d'enquête fut instituée dans le but de déterminer si les profits des coopératives devaient être soumis à l'impôt des sociétés commerciales.

"Dès lors, relate le mémoire conjoint du Conseil canadien de la coopération et du Cooperative Union of Canada, se posa dans toute son ampleur le problème des relations officielles entre les Canadiens de langue française et de langue anglaise. Pressés par les circonstances, certains coopérateurs voulaient tout simplement que l'organisation provinciale du Québec devienne membre de la Cooperative Union of Canada, qui serait bilingue et représentative de tout le Mouvement coopératif canadien. Par ailleurs, les minorités françaises de plusieurs provinces du Canada, en particulier celles du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick qui considéraient depuis 1939 le Conseil de la coopération du Québec comme leur organisation nationale, à qui ils demandaient de la littérature coopérative en langue française et, dans plusieurs cas, des conseils techniques, demandèrent au Conseil de la coopération du Québec de faire une étude plus poussée de l'ensemble des problèmes des Canadiens français.

"Une réunion de tous les représentants du Canada français tenue à Québec en 1946 se termina par la décision de fonder, dans chaque province où les Canadiens français formaient une minorité, un conseil provincial de coopération qui, avec celui du Québec, devait former un organisme national de langue française."

Le Conseil canadien de la coopération qui émana de cette réunion fut investi d'une double mission:

1) Réunir les Canadiens français engagés dans le mouvement coopératif par l'intermédiaire de conseils provinciaux de coopération de langue française;

2) Collaborer avec la Cooperative Union of Canada et les Coopérateurs de langue anglaise du pays.

"Beaucoup de doutes furent exprimés à l'époque sur la viabilité d'une telle entreprise, rappelle le mémoire.

Association intime

"Pourtant, l'état actuel des relations entre Canadiens des deux langues dans le mouvement coopératif ne saurait être meilleur. Notre ambition est de rendre notre association encore plus intime. Nous sommes encouragés par le fait que nos structures sont conformes au véritable esprit canadien."

Depuis 1958, les deux mouvements ne se rencontrent plus seulement au niveau de l'exécutif, mais ils participent périodiquement à des congrès conjoints.

M. Ralph Staples, président du Mouvement coopératif de langue anglaise, a confirmé les conclusions tirées par son correspondant de langue française, M. Martin Légère, de Caraquet, N.-B.

"Lorsque nous nous sommes regroupés suivant les frontières linguistiques, a rappelé M. Staples, la majorité des membres de langue anglaise ne dissimulaient pas leur désappointement. Pourtant, avec le recul, nous n'hésitons pas à affirmer qu'il n'y avait pas de meilleure solution."

M. Légère a rappelé qu'à l'origine, les sections de langue française et de langue anglaise étaient réunies dans le même mouvement au Nouveau-Brunswick. "L'expérience a été très mauvaise, a-t-il dit. Elle n'a servi qu'à nous éloigner davantage les uns des autres. Nous nous sommes séparés et depuis, nos rapports sont excellents".

La Commission Laurendeau-Dunton a terminé ses audiences publiques

OTTAWA — La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a terminé la phase de ses audiences publiques. Les commissaires royaux étudieront maintenant toutes les recommandations qu'on a formulées devant eux, ils prendront aussi connaissance des divers travaux de recherche qu'ils ont commandés, puis ils délibéreront jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de présenter leurs propres recommandations au gouvernement.

Le travail qu'il leur reste encore à faire est immense. On ne prévoit pas qu'ils puissent présenter leur rapport final avant un an tout au moins.

Les mémoires présentés constituent certes une matière d'extrême importance sur laquelle les commissaires devront maintenant se baser, mais il n'est pas impossible que les travaux de recherche confiés à des experts, notamment dans le domaine de la fonction publique, leur soient d'une assistance encore plus précieuse.

Or, si certains de ces travaux de recherche sont terminés, un bon nombre ne le sont pas encore. Certains ne seraient même que très peu avancés à l'heure actuelle.

A Ottawa

Les audiences que la Commission a tenues à Ottawa ont été probablement les plus importantes de toutes. On peut dire que les organismes qu'elle y a entendus étaient les plus représentatifs de l'ensemble du pays.

En effet, la liste des mémoires soumis ici démontre qu'un grand nombre de groupements d'envergure nationale ont préféré se faire entendre dans la capitale du pays. Ç'a été le cas, notamment, du Congrès canadien du Travail, de l'Union canadienne des étudiants, de la Presse étudiante nationale, de la Canadian University Press, de l'Association canadienne des musées, du Conseil canadien de la coopération et du Cooperative Union of Canada, de la Chambre de commerce junior du Canada, de Radio-Canada, de la Presse canadienne, du Conseil canadien du bien-être, des grandes associations de fonctionnaires fédéraux, ainsi que de trois universités canadiennes, dont celles de Montréal et d'Ottawa.

410 mémoires

En tout, la Commission royale a reçu durant la phase de ses audiences publiques un total de 410 mémoires.

Tous ces mémoires, cependant, n'ont pas fait l'objet de discussions devant elle. Un certain nombre lui ont simplement été adressés pour être versés au dossier général. Environ 300 ont fait l'objet d'une présentation officielle au cours des sessions tenues à travers le pays.

Plusieurs de ces mémoires ont été préparés par des associations de Néo-Canadiens. Les Ukrainiens ont été de beaucoup les plus prolifiques. On les a vus en grand nombre aux séances tenues notamment dans l'Ouest canadien, en particulier à Winnipeg, Regina et Edmonton.

Tournée de M. Marler dans l'Ouest canadien

QUEBEC—M. George Marler, leader du gouvernement au Conseil législatif québécois, entreprendra le 17 janvier prochain une tournée de 11 jours dans l'Ouest canadien, tournée qui doit s'apparenter à celle que le premier ministre M. Jean Lesage a effectuée au début de l'automne.

Invité de l'Association des Canadian Clubs de diverses villes, M. Marler doit prononcer une dizaine de causeries inspirées du thème suivant: "Un Québécois d'expression anglaise regarde le Québec nouveau."

Son voyage dans l'Ouest, commençant le 17 janvier, durera jusqu'au 28. Il se rendra à Winnipeg, Edmonton, Vancouver, Victoria, Calgary, Moose Jaw, Regina.

M. Marler a déclaré au cours de la conférence de presse qu'il veut expliquer à la population de l'Ouest "le point de vue de la minorité anglaise du Québec, souvent incompris."

Il a ajouté qu'il ne se considère pas comme mandaté de toute la minorité anglophone de Québec mais que, étant dans la politique depuis un quart de siècle, il "en représente au moins une partie." M. Marler a précisé que ses causeries dans l'Ouest n'engageront pas le gouvernement québécois, notant à ce sujet qu'il n'est plus membre du conseil des ministres du Québec depuis qu'il a accepté le poste de président du conseil d'administration de la filiale québécoise de la société des Ciments Lafarge.

Les enseignants franco-ontariens veulent l'enseignement confessionnel

OTTAWA — A la suite de leur assemblée tenue le 11 décembre au Château Laurier, les membres du conseil d'administration de l'Association des enseignants franco-ontariens ont formulé l'espoir que l'ensemble des membres de l'AEFO appuient totalement le caractère confesionnel de l'enseignement de langue française en Ontario.

On sait qu'actuellement, il est fortement question en Ontario de l'aspect confessionnel dans l'enseignement de la langue française. Cette question fait d'ailleurs l'objet de nombreuses réflexions dans l'ensemble des milieux canadiens-français en dehors du Québec.

Il y a à peine une semaine, des représentants des provinces de l'Ouest auprès de l'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canada, venus à Ottawa pour leur assemblée annuelle, déclaraient que certains gouvernements provinciaux seraient prêts à accorder des écoles françaises non-confessionnelles. Pour leur part, les représentants de l'Ontario avaient exprimé l'avis que les francophones de cette province auraient bientôt à se prononcer définitivement sur la question de la non-confessionnalité de l'enseignement. "Ce que nous désirons en fait, c'est la même liberté qui existe au Québec pour les autres dénominations religieuses". avaient-ils déclaré.

L'un des membres du conseil d'administration de l'AEFO, le Père Stéphane Valiquette, S.J., de Sudbury, a dit qu'il n'y avait pas de raison pour que les membres de l'AEFO ignorent quelle position prendre.

"La publicité a été largement faite autour de cette question, et l'AEFO est d'accord sur les principes du droit à l'éducation chrétienne. La seule difficulté qui demeure est de déterminer comment arriver à donner une éducation chrétienne", a-t-il ajouté.

Le Père Valiquette croit que le gouvernement est intéressé à connaître quels moyens peuvent être pris pour assurer un enseignement confessionnel, "mais qu'il n'attendra pas toujours". "Les moyens ne sont pas encore clairs, il est donc urgent de prendre une décision."

L'AEFO est d'avis qu'il ne doit pas y avoir de divorce entre l'enseignement reçu à la maison et celui reçu à l'école, et qu'en conséquence le caractère confessionnel de l'enseignement doit être maintenu.

Une résolution visant à former un comité de recherches sur les problèmes majeurs de l'heure dans l'enseignement français en Ontario, soit la décentralisation, la confessionnalité, et l'orientation de l'éducation a été référée à l'exécutif du conseil d'administration. Ce comité verrait aussi à étudier les problèmes particuliers au niveau secondaire de l'enseignement.

Pas de journal le 30 décembre

Selon la coutume annuelle, "La Liberté et le Patriote" ne sera pas publié la semaine prochaine, dernière semaine de l'année. Donc avis à tous les abonnés, lecteurs, annonceurs: pas de journal le 30 décembre.

Le premier numéro de 1966 paraîtra le jeudi 6 janvier.

LA REDACTION.

VOEUX DE JOUR DE L'AN

Puisque l'on recommence une nouvelle année
Remplie de bien des jours encore mystérieux,
Pourquoi ne pas céder, impulsion spontanée,
A créer une liste de nos rêves et nos voeux . . .

Pour ce petit enfant, souhaitons une aurore
D'une belle croissance embellie de plaisir,
La santé, le talent et l'esprit, plus encore,
Qui traceront pour lui un solide avenir.

Et pour ce jeune adulte qui, en ce jour, pénètre
Le portail de la vie avec son idéal,
La force et le courage, le succès, le bien-être,
D'approcher le bonheur et d'éloigner le mal . . .

Pour celui du midi qui modère sa course,
Le solide confort et le besoin d'aimer,
Le fruit de ses labeurs repuisé à la source,
Les douceurs de la vie, la beauté d'un foyer . . .

Et pour ce cher aïeul qui n'a aucune plainte,
Observant, reposé, sa route-souvenir,
Qu'il regarde arriver chaque journée, sans crainte;
Quiconque a bien vécu, doucement doit partir.

MANIE TOBIE.

Vous voulez maigrir?

HOUSTON — Les médecins de la NASA rapportaient vendredi dernier qu'un séjour dans l'espace semblait bien être le moyen trouvé pour les personnes désirant réduire leur poids.

Durant leur vol de 25 heures, Thomas Stafford a perdu neuf livres, et son compagnon Walter Schirra un peu plus de deux livres.

En Saskatchewan

LE CLUB DES 200

QUATRIEME LISTE

43. Poste CFNS, Saskatoon	$25.00
44. Les employés de CFNS, Saskatoon	25.00
45. Son Exc. Mgr L. Morin, Prince-Albert	25.00
46. Filles de la Providence, Prince-Albert	25.00
47. Soeurs de la Présentation de Marie, Prince-Albert	25.00
48. Mme Agnès Béland, Prince-Albert	25.00
49. M. Georges Blain, Prince-Albert	25.00
50. Sénateur W.-A. Boucher, Prince-Albert	25.00
51. Me Henri Coutu, Prince-Albert	25.00
52. M. Alphonse Gareau, Prince-Aibert	25.00
53. Dr E.-J. Gaudet, Prince-Albert	25.00
54. M. J.-B. Gaudet, Prince-Albert	25.00
55. High Line Electric (Albert et Robert Ethier), P.-A.	25.00
56. Vern Hoey, Prince-Albert	25.00
57. Anatole Houle, Prince-Albert	25.00
58. Jean-Paul Houle, Prince-Albert	25.00
59. Len Houle, Prince-Albert	25.00
60. Gaston Hudon, Prince-Albert	25.00
61. Joseph-A. Jeanneau, Prince-Albert	25.00
62. Me Léon Lamontagne, Prince-Albert	25.00
63. M. Lorenzo Lefrançois, Prince-Albert	25.00
64. Roland Marcotte, Prince-Albert	25.00
65. Mutual Life Insurance, Prince-Albert	25.00
66. Robert Pellerin, Prince-Albert	25.00
67. Prince-Albert Funeral Home, Prince-Albert	25.00
68. Norman Raymond, Prince-Albert	25.00
69. Donald Régnier, Prince-Albert	25.00
70. Victor Régnier, Prince-Albert	25.00
71. Me Marcel Simonot, Prince-Albert	25.00
72. M. Adélard Vallée, Prince-Albert	25.00
73. Saska Real Estate & Insurance Ltd., Prince-Albert	25.00

Noël, fête de la paix

En notre siècle des fusées, de l'atome, des astronautes, Noël reste pour tous les hommes un anniversaire d'une importance exceptionnelle, même si trop souvent leur perception de la réalité vivante qu'il cache est quelque peu embuée par l'ignorance ou par l'intérêt. C'est pourquoi on parle de trêve au Vietnam, le ton de certaines discussions à l'O.N.U. devient plus serein. Surtout, la majorité des humains oublie pendant quelques jours les graves menaces internationales pour s'adonner à certains préparatifs traditionnels, d'une simplicité remarquable: grand ménage dans la maison, emplettes dans les magasins, dépassements culinaires, réceptions de bureau, cartes de souhaits, décorations des demeures familiales et des grandes artères des villes, envoi de cadeaux aux êtres chers, espoir d'un boni du patron pour payer les dépenses accumulées.

Tout cela est très bien, mais . . . il faut tout de même se ressouvenir que Noël, c'est avant tout la naissance du Sauveur, fait authentique que des documents historiques nous racontent avec grande précision, événement tellement rattaché à l'histoire humaine qu'il en est devenu le centre. C'est pourquoi tous les faits antérieurs à la naissance de Jésus sont situés par rapport à la nuit du premier Noël, et nous énumérons les années de notre ère à compter de cette naissance terrestre du Fils de Dieu.

Nous chrétiens, qui croyons que l'avènement triomphal de Jésus est encore lointain dans le temps, nous savons que Sa naissance à Bethléem, ville de Judée, au temps de César-Auguste, apporte l'espoir du salut, de la réconciliation définitive de l'humanité avec Dieu. Cet événement toutefois comporte de graves leçons qu'une simple méditation de l'évangile nous rappelle fortement: leçons de charité surnaturelle et de vraie joie, leçons de pauvreté authentique qui donne leur sens réel aux richesses terrestres, leçons de conquête apostolique, leçons de paix. Hélas! Les pauvres humains que nous sommes ressemblent trop souvent à ces petits écoliers qui apprennent par coeur leurs leçons dans de beaux manuels bien illustrés, mais n'en saisissent pas la portée pratique pour leur vie quotidienne, tant sur le plan personnel que familial, social, national et international.

Il en est spécialement ainsi du message de paix de Noël: "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté". Ce désir de la paix est profondément inscrit au coeur de l'humanité, car elle est une condition essentielle à l'exercice de ses droits et de ses devoirs. Mais les faits contredisent, semble-t-il, ce désir profond et naturel. Tout laisse croire qu'il est une utopie, de nos jours comme dans le passé. Plusieurs pays sont en guerre, les relations entre les grandes puissances de l'heure sont plus que tendues, et des désordres sans nombre troublent la vie intérieure de trop de pays. Personne ne semble prêt à faire les concessions qui s'imposent. La menace d'une autre guerre mondiale pèse sur tous, même si l'on sait qu'elle serait sans doute la fin de l'humanité ou du moins sa destruction en grande partie, à cause des puissants engins nucléaires qu'on a inventés.

Heureusement, un rayon d'espoir a lui en 1965. Le pape Paul VI s'est transformé en pèlerin de la paix, pour apporter au monde le message même de Noël. Après ses visites-éclair en Palestine et en Inde, il est venu jusque dans l'enceinte de l'O.N.U. à New York pour y lancer son "Jamais plus la guerre, jamais plus la guerre! C'est la paix, la paix qui doit guider le destin des peuples et de toute l'humanité!". Il a invité tous les chefs des nations à se mettre lucidement et sincèrement au travail pour changer la mentalité belliqueuse qui n'a cessé de tisser la majeure partie de notre histoire, à l'encontre de l'esprit de Noël. Il a donné des conseils pratiques aux grands de ce monde pour que son invitation entre dans les faits pour le bien des grandes et petites nations, des groupes nationaux qui les constituent, des familles qui forment les cellules de base des nations, des individus qui ont droit à l'existence, à un niveau de vie décent, à une connaissance sans cesse agrandie, et à la vraie liberté. Il n'a pas craint de supplier les nations de jeter bas leurs armes terribles et de s'adonner ensemble à un total désarmement. Surtout il a rappelé que tous ces gestes doivent s'appuyer sur un renouvellement intérieur, qui permettra de penser d'une nouvelle manière, celle de Dieu, l'homme et la vie en commun des hommes.

Tout cela va demeurer vain, si chacun ne prend la résolution de le vivre d'abord chez lui. Par exemple, c'est bien beau de discuter des problèmes du Vietnam, de la Rhodésie et de l'Afrique du Sud, des Noirs du sud des Etats-Unis, de la pesante botte communiste qui garde dans l'esclavage tant de nations, mais pourquoi ne pas commencer à mettre de l'ordre chez soi, ici au Canada, au Manitoba et en Saskatchewan, dans sa ville ou son village, dans sa propre famille, dans sa propre vie personnelle? La paix c'est la tranquillité dans l'ordre, dit-on. Mettons de l'ordre chez nous, et puisse notre exemple multiplier partout dans le monde les imitateurs.

Par exemple, mettons de l'ordre, de façon toute particulière, dans notre vie de minorités catholiques et françaises, en respectant de façon bien hiérarchisée les authentiques valeurs chrétiennes, humaines, culturelles et linguistiques qui sont nôtres. Tout cela, dans un climat de bonne entente, de compréhension mutuelle, de collaboration enrichissante. Que soient terminées ces querelles intestines qui divisent sournoisement nord et sud en Saskatchewan, jeunes et moins jeunes au Manitoba! Ainsi nous construirons chez nous cet édifice de la paix que nous désirons pour le monde entier. Et nous jouirons des fruits de la paix, sources de force intérieure, de rayonnement véritable. Nous donnerons immédiatement au monde qui nous entoure l'espoir que la paix entre humains est non seulement possible, mais réalisable. Ensuite nous pourrons agrandir notre champ d'action et jouer le même rôle au sein de tout le Canada français, de tout le Canada et toujours plus loin.

C'est cela Noël, fête de la paix.

Les Anglo-québécois devraient parler la langue de la majorité

MONTREAL — Il est nécessaire que les Canadiens d'expression anglaise vivant au Québec reconnaissent la prédominance de la langue française dans cette province. Jusqu'à maintenant, ils n'ont pas réellement fait partie de la société; ils y ont vécu comme des visiteurs, sinon comme des dominateurs. C'est ce qu'a déclaré M. Robert Scrivener, président du Montréal Board of Trade et vice-président de la Compagnie de Téléphone Bell, devant les membres du club Kiwanis St-Georges réunis à l'hôtel Reine Elisabeth.

Selon M. Scrivener, les Canadiens de langue anglaise qui ont choisi de vivre au Québec doivent accepter de se joindre au groupe français qui représente la grande majorité de la population de cette province, et communiquer en français dans leurs relations avec ce groupe. Dans le passé, a-t-il dit, nous n'avons pas fait beaucoup d'efforts en ce sens, mais nous avons manitenant le devoir de réévaluer nos positions, ce qui, bien sûr demandera de grands efforts. Nous devons, a-t-il ajouté, renverser la situation, et faire sentir aux Canadiens d'expression française qu'ils sont vraiment chez-eux.

A son avis, c'est en ce sens qu'il faut interpréter l'idée de "langue prioritaire" exprimée récemment par le ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte, et d'autres personnalités canadiennes-françaises. Il a aussi mentionné à son auditoire les constatations d'une récente rencontre avec les étudiants de l'Université de Montréal: il a souligné principalement toute l'énergie et la volonté que manifeste cette jeunesse, énergie qui bientôt trouvera son application dans le monde des affaires et les autres activités professionnelles.

M. Scrivener ne croit pas à la possibilié de développer dans tout le Canada un véritable bilinguisme. En dehors du Québec, sauf dans quelques régions ou le nombre de gens d'expression française est assez important, le besoin de s'exprimer en français n'existe pas. Selon le conférencier, on ne peut exiger de la population anglaise des autres provinces qu'elle apprenne à s'exprimer en français.

Il nous semble que d'après cette position, le français devrait être la langue reconnue au Québec comme langue prédominante, ce qui suppose que les Québécois d'expression anglaise acceptent de l'apprendre et de s'en servir dans leurs relations avec les Canadiens français. D'autre part, dans le reste du pays, la langue reconnue serait l'anglais.

La J.O.C. étudiera les loisirs à Bangkok

BANGKOK (CCC) — Le troisième Conseil mondiale de la Jeunesse ouvrière chrétienne, réuni à Bangkok depuis le 30 novembre, a approuvé les grandes lignes de son troisième plan de quatre ans, qui couvre la période 1966-1969.

Durant cette période, la J.O.C. s'appliquera particulièrement à étudier l'usage que les jeunes font de leurs loisirs. Un programme spécial d'activités est prévu pour les jeunes affectés par les mouvements de migration.



Lors de la solennelle cérémonie de clôture du Concile Vatican II, le 8 décembre dernier, le pape Paul VI put jouir d'un certain moment de repos alors qu'un aveugle, représentant tous les infirmes du monde entier, s'approcha de son trône avec son guide, son chien fidèle. Le pape adressa à l'aveugle des mots de compréhension et de compassion, puis il tint à remettre une décoration papale toute spéciale au chien fidèle. Ci-dessus on attache au collier du chien le ruban commémoratif.

Les deux derniers jours de Vatican II

par Huguette CHABOT

ROME (CCC) — Le mardi 7 décembre avait lieu la dernière session publique de Vatican II. Le point culminant de cette cérémonie fut sans doute, la levée de l'excommunication que s'étaient lancée réciproquement en 1054, les représentants des sièges de Rome et de Constantinople.

Ces querelles historiques portaient sur des détails dépassés et parfois dérisoires: c'est ainsi qu'en Orient, on jetait l'anathème sur les prêtres occidentaux qui ne portaient plus la barbe, tandis qu'en Occident on considérait avec horreur les prêtres orientaux qui osaient célébrer l'Eucharistie avec du pain non-azyme. D'autre part, les prêtres orientaux restaient convaincus qu'une célébration avec le pain azyme était invalide.

Les querelles s'envenimèrent et aboutirent à la bulle d'excommunication que le cardinal Humbert déposa alors sur l'autel Ste-Sophie de Constantinople. Le schisme était consommé entre l'Eglise catholique romaine et l'Eglise qu'on nomme aujourd'hui l'Eglise orthodoxe.

Après mille ans, un premier pas important est fait dans la voie de la réconciliation: Paul VI et le patriarche Athénagoras Ier de Constantinople font une déclaration commune au sujet du différend du XIe siècle. L'excommunication jadis portée sur Michel Cérulaire est levée.

Le document dit explicitement: "Le pape Paul VI et le patriarche Athénagoras Ier et son Synode, certains d'exprimer le désir commun de justice et le sentiment unanime de charité de leurs fidèles, déclarent d'un commun accord:

a) regretter les paroles offensantes, les reproches sans fondement et les gestes condamnables qui, de part et d'autre, ont marqué et accompagné les tristes événements de cette époque.

b) regretter également et enlever de la mémoire et du milieu de l'Eglise, les sentences d'excommunication qui les ont suivis . . .

c) déplorer enfi nles fâcheux précédents et les événements ultérieurs qui, sous l'influence de divers facteurs, parmi lesquels l'incompréhension et la méfiance mutuelle, ont finalement conduit à la rupture effective de la communion ecclésiale".

Des applaudissements éclatants saluèrent l'annonce de cette lecture, faite en français par Mgr Willebrands, au milieu d'un silence d'une rare qualité. On entonna ensuite le chant liturgique: "Là où sont amour et charité, Dieu est là . . ."

Au milieu des acclamations de l'assistance, le Pape a quitté son trône pour aller donner l'accolade au métropolite Méliton représentant du patriarche Athénagoras Ier.

A peu près en même temps, une cérémonie analogue se déroulait à Constantinople, où le cardinal Shehan représentait le Saint-Siège.

Le caractère extraordinaire de cet événement a fait un peu pâlir l'importance des quatre textes promulgués le même jour: décret sur les missions, les prêtres, la liberté religieuse, le schéma XIII. Schémas qui furent tous acquis avec une quasi unanimité, contrairement à ce que l'on pouvait prévoir du moins pour les deux derniers.

La cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture du 8 décembre est certes l'une des plus impressionnantes cérémonies qui se soient déroulées sur la place St-Pierre.

Sous un soleil d'automne éclatant, le long cortège des évêques et des cardinaux, tous vêtus de blancs, défila à partir de la porte de Bronze jusqu'aux estrades qui avaient été aménagées de chaque côté de l'autel dressé à la sortie de la basilique St-Pierre.

Après les évêques et les cardinaux, le Pape parut, porté sur la Sedia, saluant avec émotion les gens qui en si grand nombre avaient tenu à assister à cette ultime cérémonie du Concile. Les acclamations fusaient de toutes parts. Elles ne cessèrent que lorsque le Pape commença les prières de la messe.

Cette messe fut suivie de la lecture de quelques messages que le Concile oecuménique adressait à diverses catégories de personnes.

Le Concile, a dit Paul VI, en introduisant ces divers messages, "veut remplir cette fonction prophétique et traduire en brefs messages et dans une langue plus facilement accessible à tous, la "bonne nouvelle" qu'il a pour le monde.

Voici quelques courts extraits de ces messages:

1) **Aux gouvernants** (Lecteur: cardinal Liénart)

"Nous avons une parole sacrosainte à vous dire et la voici: Dieu seul est grand, Dieu seul est la source de votre autorité et le fondement de vos lois . . . L'Eglise vous offre son amitié, ses services, ses énergies spirituelles et morales."

2) **Aux hommes de la pensée et de la science** (Lecteur: cardinal Léger)

"Continuez à chercher sans vous lasser, sans désespérer jamais de la vérité . . . Quel est le principe de base pour des hommes de sciences, sinon: s'efforcer de penser juste. Pour cela, sans troubler vos pas, sans éblouir vos regards, nous venons vous offrir la lumière de notre lampe mystérieuse: la foi."

3) **Aux artistes** (Lecteur: cardinal Suenens)

"Aujourd'hui comme hier, l'Eglise a besoin de vous et se tourne vers vous, Elle vous dit par notre voix: ne laissez pas se rompre une alliance féconde entre toutes. Ne refusez pas de mettre votre talent au service de la vérité."

4) **Aux femmes** (Lecteur: cardinal Duval)

"Vous femmes, vous avez toujours la garde du foyer, l'amour des sources, le sens des berceaux. Vous êtes présentes au mystère de la vie qui commence. Vous consolez dans le départ de la mort. Notre technique risque de devenir inhumaine. Réconciliez les hommes avec la vie. Et surtout, veillez, nous vous en supplions, sur l'avenir de notre espèce. Retenez la main de l'homme qui, dans un moment de folie, tenterait de détruire la vie humaine."

5) **Aux pauvres, aux malades, ceux qui souffrent** (Lecteur: patriarche maronite Meouchi)

"Il n'est pas en notre pouvoir de vous apporter la santé corporelle ou la diminution de vos douleurs physiques . . . mais nous avons quelque chose de plus profond et de plus précieux à vous donner! la seule vérité capable de répondre au mystère de la souffrance et de vous apporter un soulagement sans illusion: la foi en l'union à l'Homme des douleurs, au Christ, mis en croix pour nos péchés et pour notre salut . . . Avec Lui, si vous le voulez, vous sauvez le monde."

6) **Aux travailleurs** (Lecteur: cardinal Zungrana)

"L'Eglise cherche toujours à mieux comprendre. Mais vous devez chercher à comprendre à votre tour ce qu'est l'Eglise pour vous, les travailleurs, qui êtes les principaux artisans des prodigieuses transformations que le monde connait aujourd'hui: car vous savez bien que si un puissant souffle spirituel ne les anime, elles feront le malheur de l'humanité au lieu de faire son bonheur. Ce n'est pas la haine qui sauve le monde! Ce n'est pas le seul pain de la terre qui peut rassasier la faim de l'homme."

7) **Aux jeunes** (Lecteur: cardinal Agagianian)

"C'est pour vous surtout que l'Eglise vient par son Concile, d'allumer une lumière qui éclaire votre avenir . . . Elle a confiance qu'en face de l'athéisme, phénomène de lassitude et de vieillesse, vous saurez affirmer votre foi dans la vie la certitude de l'existence d'un Dieu juste et bon."

TRIBUNE LIBRE

Lorette, Man., le 11 décembre 1965.

Révérend Père,

Est-il encore à propos de parler du congrès de l'AECFM, "remarquable et inoubliable" pour quelques assistants et très décevant pour d'autres?

Je lisais, dans votre journal, que le silence traditionnel des religieuses n'est plus de mise aujourd'hui. J'ignorais que l'on tenait à nous entendre. J'ai eu l'honneur de tenir le micro une demi-minute, dans mes mains; un clerc "aux aguets" a obtenu du président le refus d'écouter plus longtemps les congressistes qui voulaient parler. Si les religieuses parlent peu au congrès de l'AECFM, c'est parce qu'elles n'ont rien à dire. Il y a des années qu'elles assistent à des congrès "traditionnels". Cette année, pourtant, elles s'attendaient à d'autres chansons.

Tout d'abord, que faut-il penser du grand nombre d'éducateurs qui brillaient par leur absence? Que penser ensuite d'organiser un congrès qui ne présente pas un meilleur plan d'agir? Que penser enfin de cette attitude nouvelle d'un clan bien organisé?

Si vous faisiez une petite enquête auprès des éducateurs qui ne se sont pas rendus au congrès, vous seriez fort surpris de constater que plusieurs n'y vont plus par manque d'intérêt, crainte de s'ennuyer, lâcheté de prendre position ou dégoût de discussions inutiles. Puisque le Département d'Education s'occupe des programmes français, fournit les manuels scolaires, verse une subvention pour l'achat des livres de la bibliothèque, organise des rencontres régionales pour nous aider dans notre enseignement, nomme M. Arthur Corriveau, directeur du français dans la province, **quel est maintenant le but de l'Association d'Education?**

Si le but de l'Association est de promouvoir notre culture française, ce n'est pas suffisant pour nous satisfaire, car nous pouvons nous cultiver en faisant des lectures personnelles, en assistant à des pièces de théâtre ou en fréquentant des universités renommées. Le montant de la cotisation versé par les religieuses serait très bien employé pour des fins culturelles, au choix de chacune; pourquoi passer par une Association? Convoquer toute une province pour faire quelques amendements à une constitution! La belle affaire! Les religieuses auraient peut-être voulu exprimer leurs opinions sur une Association qui ne répond plus aux besoins des éducateurs en 1965 . . . Mais il ne faut pas trop exiger. On ne les a peut-être pas vues . . .

De jeunes laïques brûlent de prendre des responsabilités auprès de la masse manitobaine. "Au nom de Dieu" qu'ils les prennent! Il faudrait: a) Fonder une école normale bilingue; b) Organiser un service de recrutement pour professeurs bilingues; c) Ressusciter l'Association des Instituteurs; d) Obtenir le droit d'enseigner plus d'une matière française dans les écoles; e) Préparer des conventions françaises enrichissantes; f) Créer des bourses pour nos élèves canadiens-français; g) Aider financièrement le mouvement "La Relève" qui promet.

Le temps est venu pour eux de donner un coup d'épaule à la roue. Allez-y, les intéressés! Ouvrez les yeux sur les problèmes du XXe siècle. Cependant, ne faites pas la sottise de vous modeler sur la "belle province", car la population manitobaine est plus aguerrie que la société québécoise. Le degré de déconfessionnalisation que certaines organisations du Québec doivent connaitre surpasse de beaucoup celui du Manitoba. Ne criez pas trop fort! S'il fallait que la montagne n'enfantât qu'une souris!

Une association neutre sauverait-elle la situation? Toutes les religieuses appartiennent déjà à une société neutre: La Manitoba Teachers' Society. Cette société nous offre de nombreux avantages, sait respecter nos croyances, et dialogue de bon gré avec laïques, religieux ou clercs. A quoi nous servirait une seconde société neutre? C'est autre chose qu'il faut aux minorités françaises. Si la société neutre doit nous aider à faire distinction entre langue et foi, je trouve l'argument plus que faible. Il y a deux ans, nous avons organisé un concours oratoire dans notre école. Ma compagne — une religieuse, s'il vous plait — a préparé 4 ou 5 protestantes à prononcer un discours en français. Etait-elle intéressée à la foi ou à la langue? Si le Québec se méprend, laissons-le muer graduellement; d'ailleurs l'hémorragie d'athées français dissipe peu à peu cette erreur de nos compatriotes québécois. Pour ce qui est de nous, ne grossissons pas un problème de second plan, à l'heure actuelle.

Si le dynamisme des jeunes est animé par le désir de libérer les clercs dans le but de les rapprocher de leur ministère paroissial, je trouve leur élan magnifique. Les prêtres ont très peu de temps pour s'occuper de l'enseignement de la catéchèse et pour diriger les divers comités religieux. Les laïques, prêts à les "bien" remplacer dans des associations culturelles, méritent des félicitations et des encouragements.

Si l'Association d'Education refait ses structures, doit-elle ignorer qu'il existe au Manitoba un groupe "homogène" qui a besoin de se serrer les coudes? Il est vrai qu'il reste toujours aux instituteurs français catholiques, le privilège de renforcer l'Association des Instituteurs qui meurt de sa "belle mort".

Nous, qui sommes éducateurs, et qui désirons une jeunesse en marche vers le Seigneur, **en corps et en esprit,** il nous faut rester unis et repenser le tout dans une optique nouvelle. C'est urgent! C'est clair!

Le Canada entier vit des heures intéressantes dans le domaine de l'éducation, mais les "vrais" éducateurs ne sont pas prêts à avaler n'importe quelle pilule.

SOEUR PIERRE.

Le français en Saskatchewan

Sous ce même titre, il y a plusieurs mois, j'avais suggéré que le programme de français fut revisé de manière à n'inclure, pour les classes élémentaires (1-8), que les matières de base: lecture et grammaire avec exercices écrits et compositions. Je reste toujours convaincu de la nécessité de ce changement si nous voulons que l'ensemble de notre groupe conserve et améliore sa langue maternelle.

Est-ce qu'ils n'ont pas été eux-mêmes victimes de ce programme fautif, parce que trop complet, les parents qui aujourd'hui semblent avoir perdu l'enthousiasme qu'avaient leurs propres parents pour la conservation de la langue? . . . Beaucoup, en effet, ont quitté l'école sans savoir lire le français couramment ni l'écrire convenablement. Ils aiment leur langue certes, mais ils s'abonnent au journal anglais parce qu'ils le lisent plus facilement. Quand ils se rencontrent, ils parlent français, mais si la conversation devient un peu vive sur un sujet quelconque, ils continuent en anglais sans même s'en rendre compte, parce qu'il leur est plus facile de s'exprimer dans cette langue dont ils possèdent un vocabulaire plus étendu. Et ils font leur chemin, comme on dit. Doit-on les blâmer tellement, s'ils inclinent à conclure que dans l'Ouest la connaissance de l'anglais est seule nécessaire, tandis que celle du français, bien que désirable pour nous, ne l'est pas?

Formons un personnel enseignant compétent — il ne l'est malheureusement pas toujours — et donnons à ce personnel un programme qui soit, dans les circonstances actuelles, le plus profitable possible, au plus grand nombre de nos enfants. Les enfants ne sont pas faits pour un programme, si parfait soit-il, mais le programme, lui, doit être fait pour les enfants et adapté à leurs possibilités immédiates.

Il y a sans doute des parents et des maitres qui trouveront inopportune la réforme suggérée; elle peut l'être, en effet, pour les milieux où le français est bien parlé à cause du degré d'instruction relativement élevé de la population — à noter que ces milieux se procurent toujours facilement les meilleurs maitres et maitresses. La route est libre pour ceux qui veulent aller de l'avant et devancer les moins intrépides. Toutefois, beaucoup de nos enfants se trouvent dans ce dernier groupe, car ils n'ont pas les avantages susmentionnés. N'ont-ils pas eux aussi le droit de connaitre convenablement leur langue maternelle? . . . C'est leur cause que je plaide.

Un changement de programme, je le sais, ne résoudra pas définitivement notre problème, mais il le simplifiera. Parvenu à la 8e année, l'élève qui aura acquis une connaissance convenable du français pourra facilement, **s'il le veut,** développer cette connaissance, ne serait-ce que par la lecture, lors même qu'il ne continue pas ses études. J'ai dit, "s'il le veut", cela suppose évidemment que, même à ce stage de son éducation l'enfant a acquis, et à l'école et dans la famille, ce sens de responsabilité personnelle qui le suivra sa vie durant. Parents et maitres, nous ne ferons jamais assez ressortir la gravité et la beauté de cette responsabilité personnelle: c'est là, ce me semble, la première tâche de l'éducateur.

Que l'on cherche à susciter des sympathies à l'extérieur pour obtenir l'amélioration de nos lois d'enseignement et un statut spécial pour la langue française, c'est chose louable; mais ne nous faisons pas illusion, pour l'ensemble du groupe, le fait français se décidera à l'école et dans la famille. C'est là que la bataille sera gagnée ou perdue. Que nous ayons dans les statuts de la province des lois plus ou moins favorables, que le secrétariat de notre association soit à Saskatoon ou à Regina, ce sont là questions secondaires.

Le temps de l'aggiornamento est là, n'hésitons pas à renouveler ce qui doit l'être. Ne croyez-vous pas, maitres et maitresses, qu'avec un programme plus restreint vos élèves feraient des progrès plus rapides et plus constants? Votre tâche ne serait-elle pas plus facile, et votre peine mieux récompensée: le temps consacré à l'enseignement du français serait plus profitable, étant moins divisé? Qu'en pensez-vous?

La devise si longtemps prônée que la langue est la gardienne de la foi ne m'a jamais impressionné ni convaincu. Ne pouvait-on toutefois ignorer le tabou sans changer le nom de notre association? On a voulu, nous dit-on, attirer dans son sein d'autres éléments; je n'aurai garde d'exprimer une opinion quelconque, n'ayant jamais étudié cette question. J'aime à croire que nos dirigeants, mieux renseignés, n'ont pas agi à la légère, car ils savent tous que la foi nous est plus précieuse que la langue.

Aider de notre mieux nos enfants à conserver notre langue est pour nous un devoir subordonné au devoir de les aider à conserver la foi. Evidemment ces deux devoirs ne s'excluent pas. Gardons donc notre foi et gardons notre langue, mais conservons l'échelle des valeurs.

RUFUS.

En feuilletant le journal

Je me souviens . . .

par J.-R. Doiron

Avec l'impression de ce dernier numéro de La Liberté et le Patriote avant Noël, permettez à votre chroniqueur de se joindre aux membres du personnel du journal pour souhaiter à tous les lecteurs un JOYEUX NOEL.

Il y a 10 ans (1955)

L'usine d'Arvida de l'Aluminium Company of Canada exportait aux Etats-Unis le plus lourd lingot d'aluminium jamais coulé au Canada. Ce lingot mesurait 181 pouces de longueur, 48 pouces de largeur et 9 pouces de hauteur et il pesait 8,136 livres.

Le Manitoba s'enrichissait d'un autre médecin dans la personne du docteur Léo Desautels qui recevait son doctorat en médecine de l'Université d'Ottawa. Après avoir pratiqué à St-Boniface pendant quelques années, le Dr Desauteurs abandonnait la pratique générale de la médecine en juin 1965 pour suivre des cours de spécialisation.

Le deuxième festival de la Bonne Chanson et d'élocution se tenait à Prince-Albert. Une foule de 1,400 personnes assistait à ce spectacle qui réunissait des représentants de quinze paroisses environnantes. Son Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, présidait ce festival.

M. Ernest Longpré, greffier de la ville de Gravelbourg, célébrait le 25e anniversaire de son entrée au service de sa ville. Il avait occupé ses fonctions de greffier pendant les pires années de la crise économique des années 1930-39.

A Vawn, Sask., une vingtaine d'élèves de la campagne avaient dû passer une semaine au village à cause d'une violente tempête qui s'était abattue sur la région. Par bonheur les lignes téléphoniques ne s'étaient pas rompues et les parents des élèves purent être mis au courant de la situation.

Il y a 20 ans (1945)

Le service postal Canada-Cité du Vatican reprenait son cours après un arrêt assez prolongé causé par la guerre. Le courrier à destination du Vatican était transporté par avion en passant par l'Angleterre.

Le C.A.R.C. décidait de fermer les hôpitaux affectés à ce service et ainsi libérer trois cents médecins attachés à ces hôpitaux. On croyait que les malades du C.A.R.C. seraient transportés dans des hôpitaux de l'armée.

L'agence de presse "United Press" publiait la liste suivante des événements de 1945, classés comme les plus importants:

Roosevelt mourait à Warm Springs le 12 avril.

Des partisans italiens exécutaient Mussolini le 28 avril.

Radio-Hambourg annonçait la mort de Hitler le 1er mai.

L'Allemagne signait la capitulation à Reims le 6 mai.

Les Nations unies organisaient la paix mondiale (?) à San Francisco, la charte étant terminée le 26 juin.

Les travaillistes gagnaient les élections britanniques le 26 juillet.

Un bombardier s'écrasait sur l'Empire State Building le 28 juillet.

Déclaration de Potsdam le 2 août.

Truman annonce que la première bombe atomique avait été lancée sur le Japon le 6 août.

Truman déclare que le Japon avait capitulé le 14 août.

Les procès des criminels de guerre allemands s'ouvraient à Nuremberg le 20 novembre.

Il y a 30 ans (1935)

Un des fondateurs du Collège Campion de Regina, le R. P. J.-F. Carlin, S.J., mourait à Winnipeg. Le Père Carlin s'était taillé une réputation d'envergure dans l'Ouest à titre d'éducateur. Il était préfet des études au Collège St-Paul de Winnipeg au moment de sa mort.

La moyenne générale d'assistance aux chômeurs du Canada en novembre 1935 avait été de $6.52 pour le mois. A Ottawa, le premier ministre Mackenzie King augmentait les subsides aux municipalités de 75 pour cent afin d'alléger le fardeau de l'assistance publique de ces municipalités. Ainsi les contributions d'Ottawa montaient de $1,751,250 à $3,064,687. De cette somme le Manitoba recevait $236,250 et la Saskatchewan, $350,000.

Mgr Francis Carroll, vicaire général de l'archidiocèse de Toronto, était nommé évêque de Calgary en remplacement de Mgr P. J. Monahan, qui devenait archevêque de Regina.

En 1935, les dossiers de la police de Montréal indiquaient qu'il y avait eu 6 meurtres, 76 vols à main armée, dont 7 dans des banques. (La pègre a fait beaucoup mieux que cela en 1965.)

A l'occasion des Fêtes, le magasin Eaton offrait des paquets d'épiceries et de viande à ses clients. Ainsi, pour $8.00, on pouvait se procurer un paquet contenant une dinde de 9 livres, un sac de farine de 24 livres, 10 livres de sucre, 2 livres de beurre, 1 livre de thé, 2 livres de pouding de Noël, 1 livre de viande hachée, 1 douzaine d'oranges, 1 demi-livre de café, 2 boites de petits pois, 2 boites de blé d'Inde, 1 boite de tomates, 1 boite de confitures aux fraises de 4 livres, 2 boites de soupe aux légumes, 1 livre de raisin de table, 1 boite de pêches, 2 livres de noix mélangées, 1 livre de figues de table, 2 livres de bonbons de Noël.

Il y a 40 ans (1925)

Quelque 250 délégués de La Survivance Franco-canadienne venant des provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta étaient les hôtes des autorités religieuses et civiles alors qu'ils s'arrêtaient à Winnipeg en route pour l'Est. Ce voyage avait été organisé pour rendre la politesse aux groupements canadiens-français venus de l'Est l'été précédent pour visiter leurs compatriotes des Prairies. Une trentaine de Franco-manitobains se joignaient au groupe pour terminer le voyage.

La fromagerie de St-Georges de Châteauguay, Man., avait fait de bonnes affaires en 1925. Ses vingt patrons possédaient en tout 150 vaches. Ils avaient expédié à la fromagerie 344,366 livres de lait, soit une moyenne de 2,669 par jour. On avait fabriqué 32,659 livres de fromage d'une valeur de $6,558.70, dont $5,297.18 étaient retournés aux patrons.

Le 23 décembre, à l'âge de 83 ans, décédait à St-Boniface le R. P. Louis de Gonzague Gladu, O.M.I., fondateur de la revue missionnaire "L'Ami du Foyer". (Ceux qui ont connu le Père Gladu se rappelleront l'intérêt qu'il portait aux jeunes. Il aimait beaucoup à les mystifier avec des charades et des devinettes dont il émaillait sa revue.)

Il y a 50 ans (1915)

L'année 1915 tirait à sa fin sans trop d'émotion dans les Prairies. Les nouvelles locales avaient un cachet plutôt personnel et les événements de marque manquaient tout à fait. Cependant nous tirerons quelques bribes glanées ici et là dans les chroniques.

Ainsi le chroniqueur de St-Adélard, Man., se plaignait que la gare qui desservait ce hameau possédait un nom anglais alors que la majorité de la population était d'expression française. Par ailleurs, la gare voisine qui desservait une population en majorité d'expression anglaise portait un nom français. (Il s'agissait probablement de Sandridge et Narcisse.)

De Fannystelle, Man., on apprenait que c'était avec regret qu'on voyait disparaitre 1915, car, disait-on, l'année qui s'écoulait avait apporté l'abondance dans cette région. On espérait que l'année 1916 soit aussi généreuse pour les cultivateurs.

Le village de St-François-Xavier était dans la consternation à la suite de l'incendie qui détruisait complètement le couvent des Soeurs Grises de cet endroit. Par bonheur les élèves étaient toutes en vacances et les six religieuses de l'institution purent échapper aux flammes. La supérieure, malade au lit, fut transportée chez un voisin. Les pertes étaient évaluées à $10,000.

LES CATHOLIQUES DU SUD-VIETNAM

SAIGON (CCC) — Le Sud Vietnam compte actuellement 14,183,924 habitants, dont 1,427,118 (10.06 p.c.) sont catholiques. Il y a treize diocèses et 1,371 prêtres. Chaque prêtre a donc la charge de 10,345 personnes, dont 1,040 catholiques.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage ABC Certifié

Administration, Brunelle Léveillé; rédaction, Roméo Bédard; publicité, Joseph-E. De Gagné.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 775-8443**)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 774-3415**)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

La Veillée

A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 20 décembre avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface. Au comité des finances, on étudiait une requête des Jeunesses Musicales du Canada, qui font oeuvre d'éducation musicale dans le grand public et qui projettent un concours pour les jeunes pianistes le 30 avril prochain; le premier prix de ce concours sera un séjour de trois semaines au Camp des Jeunesses Musicales au Mont Orford dans les Cantons de l'Est; on demande à la ville de voter $100.00 pour encourager cette belle oeuvre; l'échevin Guyot propose que cette requête soit remise aux prévisions budgétaires pour l'année prochaine.

Le Club Belge demande un octroi qui permettrait d'acheter des uniformes pour la "Fanfare de la Cité"; le coût total serait de $1,800.

La Chambre de Commerce désirerait une rencontre avec le comité du centenaire afin de discuter des possibilités de tenir à St-Boniface un carnaval d'hiver comme il se fait dans la vieille ville de Québec.

Le Métro avise qu'il n'a pas l'intention de paver la rue Youville comme route de camionnage, puisqu'éventuellement la rue Goulet sera prolongée jusqu'au chemin 59.

Le comité de circulation reçoit des détails sur le cours d'éducation dans la conduite et la sécurité routière, sous les auspices du Club Rotary de St-Boniface et St-Vital, donné à St-Vital pour les élèves des écoles secondaires, ainsi que pour les adultes; un groupe du Parc Windsor s'intéresse à un tel projet et des copies de ce rapport seront envoyées aux commissions scolaires.

Vu que le Métro n'est pas d'avis de faire des changements dans la signalisation à l'angle Provencher et Taché, afin de faciliter un virage à gauche de la rue Provencher à la rue Taché, on suggère qu'il aurait peut-être moyen de raccourcir le feu vert de la rue Taché pour permettre aux automobilistes d'effectuer ce virage sans trop de difficulté.

Protection contre incendies

Le chef de police fait rapport de certaines déficiences dans le nouveau poste de police; ses observations seront remises à l'architecte et à l'entrepreneur.

Le chef des pompiers donne un rapport au comité du service des eaux où il recommande de signer une entente avec la ville de Transcona, alors qu'il serait possible, moyennant $50.00 par année, de raccorder les boyaux d'arrosage à une bonne fontaine près de la rue Mission; il y a aux environs un bon nombre d'industries qui jouiraient alors d'une meilleure protection contre les incendies; ceci jusqu'à ce que la ville étende son service d'eau dans cette direction.

L'échevin St-Hilaire recommande que l'on procède à élargir l'espace réservé à la circulation dans nos rues; celui-ci est considérablement diminué depuis les dernières bordées de neige; le comité réfère ceci à l'ingénieur de la ville.

Meilleurs voeux de Noël et de Jour de l'An à tous les lecteurs de La Liberté et le Patriote.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Assemblée sociale

L'assemblée sociale du lundi 20 décembre fut en l'honneur des aumôniers qui sont passés par notre conseil. Le frère Albert Rousseau souhaita la bienvenue aux invités d'honneur. Il souligna la charité reconnaissante des frères du conseil envers ces aumôniers qui ont aidé les membres à atteindre les objectifs proposés. Il demanda ensuite au grand chevalier de présenter au R. P. Jean Soulodre, O.M.I., un souvenir de la part de tous les frères du conseil.

Le Père Soulodre, maintenant curé à la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, remercia les frères en termes choisis et les assura de son bon souvenir.

Invité à dire quelques mots, le R. P. A. Lemoine, O.M.I., se dit enchanté du travail accompli dans sa paroisse du Précieux-Sang par les Chevaliers de Colomb du conseil. "L'oeuvre de l'éducation des jeunes est le point de mire de ce conseil". Il termina ses remarques en demandant aux chevaliers de continuer à s'intéresser à la question scolaire du Manitoba.

Notre aumônier actuel, M. l'abbé Bélanger, profita de cette dernière assemblée de l'année pour souhaiter à tous les nombreux frères présents et à leurs familles un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année.

Un réveillon fut servi après l'assemblée par le frère N. Gagnon.

Président du comité des six points

Le frère Henri Lécuyer est notre nouveau président du comité des six points. Tout en le félicitant de cette nomination, nous lui souhaitons bonne chance.

Encore des tasses . . .

Un garçon au frère et à Mme André Courcelles; une fille au frère et à Mme David Fillion. Félicitations!

Çà et là

Les frères sont priés de noter que les prochaines assemblées auront lieu les 10 et 24 janvier.

Notre confrère Bistouri a-t-il lu la lettre ouverte qui lui était adressée dans le dernier numéro de notre hebdomadaire? Point n'est besoin pour lui d'implorer le Saint-Esprit pour comprendre les remarques de M. Rousseau! Cher Bistouri, il faudra que tu apprennes à mettre de l'ordre dans des papiers . . .

Le bonspiel des Chevaliers de Colomb aura lieu le lundi 14 mars. Les intéressés sont priés d'enregistrer leur équipe (quatre frères) avant le 1er janvier, en signalant CE 3-5044.

Souhaits

A tous les frères, à leurs parents et à leurs amis, nous offrons nos souhaits de Joyeux Noël et de Bonne et Heureuse Année. Comme le disait si bien notre aumônier dans la lettre mensuelle du grand chevalier: "Efforçons-nous de remettre le Christ et la Vierge dans la pensée de Noël . . ."

RIGOLETTO.

Le contrôle des naissances est au-delà du "permis" et du "défendu"

PARIS (CCC) — Au cours d'une table ronde qui s'est déroulée dans le cadre des "Journées françaises de la santé mentale" et qui avait pour thème le contrôle des naissances, l'abbé Oraison a parlé des décisions du Concile.

"Le principe d'une fécondité intelligente et raisonnée est admis, cela est certain", a-t-il dit. "Mais par quel moyen? Cela signifie que tout ce qui existait jusqu'à présent n'est plus valable. Sans cela le Pape ne serait pas gêné pour répéter les mêmes principes".

"C'est déjà énorme, a dit l'abbé Oraison. Car il est aussi difficile de faire évoluer les théologiens que les médecins.

"En fait, a précisé l'orateur, tout ce qui concerne la morale sexuelle du couple date du 15e ou du 16e siècle. Saint Thomas d'Aquin ignorait complètement que la femme ait une part active dans la conception. Pour lui et ses contemporains, la semence masculine était une liqueur sacrée contenant l'enfant tout entier, la femme ne jouant que le rôle d'un réceptacle passif. On comprend alors pourquoi contraception et avortement ont été considérés comme également graves. On peut noter, d'ailleurs, au passage, que ces deux notions sont également confondues dans la même loi actuellement en vigueur en France.

"Depuis, les découvertes biologiques, physiologiques et psychologiques ont remis en question cette conception magique de la sexualité. Ainsi, a indiqué l'abbé Oraison, l'Eglise se doit de repenser entièrement ces problèmes: il faut faire, ce qui n'a jamais été fait, une théologie chrétienne de la sexualité.

"Beaucoup de catholiques espèrent que le Pape va permettre la "pilule". Mais non. Car, a conclu l'abbé Oraison, le problème de contrôle des naissances se situe au-delà du "permis" et du "défendu". Il s'agit, en fait, de retrouver la véritable signification de la sexualité du couple".

Chaque moment vient à nous avec un ordre de Dieu. — Saint François de Sales.

Grafton, Dowhan, Muldoon, Perreault et Lafrenière
AVOCATS ET NOTAIRES
304 Electric Railway Chambers
213, avenue Notre-Dame
(à quelques pas au nord de l'avenue Portage)
Winnipeg 2, Man.
Téléphone: 942-3135

Clifford W. Brock
C.R., M.A., LL.B.
AVOCAT-PROCUREUR
Aviseur légal pour le "Trade and Labor Council" de Winnipeg
750, édifice Somerset, Winnipeg
TELEPHONE: 943-0626
538, avenue Provencher, St-Boniface

Robert-E. Trudel
AVOCAT et NOTAIRE
de l'étude
MORKIN, HAYES, TRUDEL & DOBROWOLSKI
3e étage Imperial House
479, Brodway, Winnipeg 1, Man.
TELEPHONE: 942-7533

Joseph-N. Landry, B.A.
Avocat, Avoué et Notaire
302, édifice McIntyre
416, rue Main Winnipeg
Téléphones: Bur.: WH 2-7125
Rés.: GL 3-8338

Laurier Régnier
AVOCAT ET NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage, Winnipeg 1
Bureau: tél.: WH 2-3924

Maurice Arpin, C.R.
AVOCAT ET NOTAIRE
De l'étude, ARPIN, RICH et HOUSTON
207, édifice Confederation
457, rue Main, Winnipeg
Téléphone: 942-6516

François Avanthay, LL.B.
AVOCAT et NOTAIRE
Suite 1 — 147, avenue Provencher
St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-5029

Marcoux, Dureault, Bétournay, Bétournay et Teffaine
AVOCATS et NOTAIRES
700, édifice Great Western
356, rue Main, Winnipeg
TELEPHONE: WHitehall 2-0038
A Ste-Anne, tous les lundis, de 1 h. à 7 h. (heure solaire)
Membre associé:
G. MAURICE GELLEY
Téléphone: 942-4803

Edwin Fitch
AVOCAT ET NOTAIRE
804, édifice Paris
Winnipeg, Manitoba
Bureau 947-1883
Résidence 253-5704

Jacques-E. Roy
B.A., LL.B.
AVOCAT ET NOTAIRE
557, chemin Ste-Marie
St-Vital, Man.
Tél.: 247-3964

R.-C. CHAMPAGNE
Avocat-notaire, de l'étude
MacInnes, Burbidge & Cie
333, rue Main, Winnipeg
Tél.: 947-1877

Finkleman
Optométristes
Examen de la vue
Lunettes ajustées
2e étage
275, ave Portage
édifice Kensington
WINNIPEG
Téléphone
WHitehall 2-2496

R. J. Stanners
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
Téléphone: CEdar 3-2850
141, avenue Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

EXAMEN DE LA VUE
James Shaen Ltd.
M. N. Lecker, OPTOMETRISTE
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
Tél.: WHitehall 3-6628

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
Téléphones: Bur.: CHapel 7-3591
Rés.: CEdar 3-2574
Dr H.-R. Du Charme
CHIROPRATICIEN
414, rue Taché St-Boniface, Man.
En face de l'hôpital

Dr A.-E. Bourgeois
DENTISTE
344, rue Marion, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-4548

Dr André-S. Lachance
DENTISTE
Chambre 3, 113, rue Marion
Téléphone: 233-7726

Dr Edouard-G. Jarjour
DENTISTE
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
Téléphone: CEdar 3-2111

Dr A.-C. Laurin
DENTISTE
Téléphone: CEdar 3-2850
141, avenue Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

Dr P.-E. LaFlèche
R.-G. LaFlèche
B.Sc., M.Sc., D.M.D.
DENTISTES
709, rue Sherbrook Winnipeg
Téléphone: SPruce 5-5446

Dr J.-O. Joyal
DENTISTE
Téléphone: WHitehall 3-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage, Winnipeg

Dr M. A. Mollot
DENTISTE
156, rue Sherbrook, Winnipeg
Téléphone: 775-4270

Dr JACOB
DENTISTE
et associés
BUREAUX
situés au-dessus du
MAGASIN METROPOLITAN
Angle Portage et Carlton
Winnipeg, Man.
Téléphone: 942-8531

FOREST, GUÉNETTE ET CIE, COMPTABLES AGRÉÉS
ÉDIFICE CKSB, 607, RUE LANGEVIN, ST-BONIFACE
TÉLÉPHONE: 947-1671





Quelque 90 personnes, dont le plus grand nombre comprenait de jeunes adultes, se réunissaient au Cercle Ouvrier de St-Boniface pour se renseigner au sujet de la condition de vie des jeunes adultes, de leur orientation et de leur entraînement dans le monde du travail. Afin de rendre la discussion plus facile, on forma une table ronde à laquelle prirent part M. Gérald Dorge, directeur des achats, Mlle Giselle Champagne, dactylographe bilingue, Mlle Marjolaine Beauchemin, sténographe, et M. Michel Rocan, employé dans une librairie, que l'on voit sur la photo du haut.

D'après une enquête des "Jeunes Travailleurs", la moitié des jeunes adultes qui travaillent en ville viennent de l'extérieur et pour eux se pose le problème du logement en accord avec leur budget et l'occasion de se faire des amis. Dans la photo de gauche, un auditoire très attentif cherche à capter chaque détail de la discussion.

Dans la grande famille qu'il est venu sauver, Notre-Seigneur a voulu qu'il y eut une mère, et une mère bénie entre toutes les mères. — Cardinal Caliège.

* * *

Voulez-vous recommander votre âme à Dieu? Priez matin et soir pour les pauvres agonisants, et votre âme sera recommandée à Dieu. — Saint Pie X.

Miss Canada revient chez elle pour Noël

Mlle Diane Landry, Miss Canada, est rentrée à St-Boniface pour passer les Fêtes avec ses parents. Miss Canada arrive d'un voyage en Europe où elle représentait son pays dans diverses capitales et grandes villes. D'après les comptes rendus des journaux, elle sut lui faire honneur. A Paris, elle eut l'occasion de chanter et les Parisiens furent enchantés. Ils trouvèrent son accent canadien tout à fait charmant. Dès que possible Mlle Landry accordera une interview au journal et les lecteurs pourront connaître ses aventures et ses impressions comme ambassadrice officielle.

Clercs-servants de la cathédrale

Au moment où vous lisez cette chronique, les écoliers sont tous en vacances pour Noël. Mais je vous rappelle qu'il y a cinq jours, les plus grands étaient encore en examens; donc, le chroniqueur était très occupé. C'est pourquoi cette chronique sera plutôt brève.

Le vendredi 17 décembre, nos clercs-servants jouirent d'une réunion générale, d'un genre plutôt social, avec liqueurs douces, film, etc. Je crois que cela était une juste récompense pour leur fidèle service à l'autel durant les quelques mois qui se sont écoulés.

A cette même réunion eut lieu le tirage de la bicyclette dans l'équipe qui présenta la meilleure saynète, le dimanche de la soirée, au Jardin Langevin. L'heureux gagnant fut Léo Rocan.

Le 12 décembre, à l'hôpital Taché, les clercs-servants organisèrent une soirée de Noël pour les résidants de l'hôpital. Tous s'y sont bien plu.

Avant de terminer, je voudrais en profiter pour offrir à tous, de la part des clercs-servants, meilleurs voeux de Noël et du Nouvel An.

Activités récréatives

Les clubs de hockey sont lancés à fond; les plus jeunes comme les plus vieux. Ce n'est pas professionnel, mais ça va venir.

Raymond GAUTHIER.

Archevêché de Saint-Boniface

14.12.65 24//65

Au clergé diocésain et religieux aux communautés religieuses à tous les fidèles du diocèse

Etant donné que les fêtes de Noël et de l'Octave de Noël (1er janvier) sont célébrées cette année un samedi, Monseigneur le Vicaire Général désire porter à votre attention les décisions suivantes affectant l'abstinence du vendredi:

1. — Une dispense générale de la loi de l'abstinence du vendredi est accordée dans le diocèse de Saint-Boniface les vendredis 24 et 31 décembre, veilles des fêtes de Noël et de l'Octave de Noël (1er janvier) respectivement.

2. — Cette dispense ne supprime pas le **jeûne et l'abstinence** de la Vigile de Noël prescrits pour la veille ou l'avant-veille de cette fête, au choix de chacun, c'est-à-dire le 23 ou le 24 décembre.

Par mandement de l'Ordinaire du diocèse de Saint-Boniface,

N. Delaquis, ptre, chancelier.

Des cours de préparation au Mariage, en janvier

Tous les jeunes gens qui veulent préparer l'avenir de leur foyer seront heureux d'apprendre que le S.P.M. (paroisse du Précieux-Sang) leur offre encore cette année des cours de préparation au mariage qui commenceront dès le 16 janvier prochain.

Ces cours seront donnés chaque dimanche après-midi à 2 h., au Club St-Vincent, au 201, rue Kenny. Les responsables en sont: Mlle Lorette Beaudry, (CH7-9295) et Mlle Viviane Moquin (CH7-9124).

L'inscription aura lieu à 2 h. p.m., le dimanche 16 janvier, au 201 rue Kenny.

La commission scolaire répond clairement à certaines questions

En réponse à certaines questions de 19 citoyens de Windsor Park, venus en délégation le 13 décembre auprès de la commission scolaire, les commissaires viennent d'envoyer aux journaux de la région un communiqué de presse où les problèmes suscités sont mis dans leur vraie lumière.

Tout d'abord, voici comment on pourrait définir ce qu'il faut entendre par parents ou élèves de "mentalité française": là où les parents possèdent une connaissance au moins générale de l'histoire du Canada français; respectent le groupe canadien-français qui, collectivement et individuellement, a tant contribué à la vie canadienne; font un sérieux effort pour comprendre les problèmes des Canadiens français, tels que ceux-ci les voient; cherchent sérieusement à acquérir le français comme expression culturelle et comme l'une des deux langues officielles du pays; encouragent les membres de leur famille à apprendre le français et à s'en servir; encouragent l'emploi de la radio et de la télévision françaises; s'abonnent à des journaux et revues de langue française, etc.

Aux enfants de "mentalité française" on offre au Manitoba le cours "Français", cours officiel du programme scolaire autorisé par le ministère de l'Instruction publique. Ce cours est offert de la 1ère à la 12e année dans les écoles publiques à tout élève qui parle couramment le français quand il entre en 1ère année, parce que ce cours est plus difficile que le cours "French" offert à ceux qui ne connaissent pas le français aux débuts de leurs études. Ce cours "Français" dure une heure par jour. Selon l'Acte des Ecoles Publiques, l'anglais est la seule langue d'enseignement pour tous les autres sujets scolaires.

Vouloir grouper les enfants de langue française de Windsor Park dans une seule et même école ne causera pas plus de "division" ni de "ségrégation" que de grouper dans une même école (Ecole Technique, par exemple) les élèves qui suivent un cours spécial. Ces enfants ont droit à ce cours spécial, selon l'autorisation même du Département d'Education, et donc le leur refuser causerait certainement cette ségrégation ou division dont on parle si fortement. D'ailleurs, la construction de cette école, acceptée par la majorité des contribuables lors de la récente élection, répond à un besoin "historique" local.

En effet, quand tous les élèves du cours "Français" fréquentaient l'école Béliveau, des parents de langue anglaise se sont plaints avec raison qu'on obligeait ainsi leurs enfants à se rendre à une école plus éloignée du foyer. Quand ce même cours fut enseigné aux écoles Frontenac et Général Vanier, la même objection fut soulevée, avec un même degré de raison. Cette année encore, le même problème est soulevé, le cours "Français" étant enseigné dans les écoles Frontenac, Prendergast et Général Vanier. C'est justement pour ne pas obliger des enfants de langue anglaise à fréquenter une école trop éloignée du foyer qu'on a décidé de grouper les élèves du cours "Français" dans une seule et même école. (Dans tout ce paragraphe, on ne mentionne pas les problèmes des parents et élèves de langue française, par suite de tant de déménagements successifs. Eux aussi ont des droits.)

La commission scolaire croit sincèrement qu'agir ainsi ne peut que favoriser les élèves en cause. N'a-t-on pas l'exemple classique des élèves du Collège de St-Boniface qui y reçoivent leur enseignement presque uniquement en français et qui savent que parmi les "Anciens" il y a des juges, avocats, médecins, hommes d'affaires, etc., qui ont joué et jouent un grand rôle dans la société manitobaine.

Et il n'y a là aucune injustice envers les contribuables, car les écoles sont payées par tous les résidants de la division, ceux du Nord payant pour les écoles du Sud et vice versa. Donc les résidants sans enfants, sans enfants d'âge scolaire, sans enfants d'âge scolaire élémentaire, tous apportent leur contribution.

Enfin, les commissaires ont choisi un terrain à l'angle de Autumnwood et Cottonwood, à 200 verges de l'école Prendergast, et ont décidé de l'acheter, bien que l'on possède déjà d'autres terrains ailleurs à Windsor Park, pour les raisons suivantes: ce terrain est très bien situé pour atteindre le but poursuivi; nul parent ne pourra se plaindre que ses enfants ont à fréquenter une école éloignée, devant passer pour cela devant une école plus rapprochée de la maison; le site de l'école Monterey est précieusement conservé pour les besoins futurs d'une population grandissante.

En un mot, conclut cette première partie du communiqué de presse, la commission scolaire ne commet aucune injustice.

Les autres parties du communiqué abordent d'autres questions plus pratiques et moins discutables: cours du soir pour adultes dès l'automne de 1966; concert en janvier au gymnase Notre-Dame par le choeur du Daniel McIntyre Collegiate; installation dans les écoles de machines fournissant automatiquement lait, soupe chaude et liqueurs douces; questionnaire distribué dans Windsor Park pour connaître le sentiment de parents de langue anglaise au sujet d'un cours de français "plus intensif" au profit de leurs enfants qu'ils désirent plus aptes à devenir bilingues; nomination d'un comité de liaison par la commission scolaire (et aussi celle de Norwood) pour faciliter et coordonner les relations entre les organismes civiques pour le bien de la cause scolaire dans St-Boniface.

ON DEMANDE

Personnes désirant placer de l'argent à 5½% en vue de financer l'achat de nouvel outillage d'imprimerie pour l'Oeuvre de Presse. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au gérant de l'imprimerie de La Liberté et le Patriote (Canadian Publishers Limited), 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Téléphone: 774-3414)

St-Hilaire, Qué.

Décès

Mme René Desmarais (née Denise Gareau) est décédée à l'hôpital Notre-Dame de Montréal le samedi 20 novembre, après une courte maladie, à l'âge de 30 ans moins 10 jours..

Lui survivent son époux, son père, sa mère, une soeur, un frère et deux enfants, Lynne et Guy.

Le service fut chanté en l'église de St-Hilaire et l'inhumation se fit au cimetière de l'endroit.

Le programme du Pape pour les fêtes de Noël

ROME (CCC) — C'est le 23 décembre, à 20 h., que le pape Paul VI prononcera son traditionnel message de Noël. Dans la matinée du même jour, le Saint-Père recevra les membres du collège des cardinaux pour la présentation des voeux.

Le 24 décembre, le Souverain Pontife célébrera la messe de minuit à la Chapelle Sixtine pour les membres du corps diplomatique.

Le samedi 25 décembre, Paul VI célébrera la dernière messe de Noël à 11 h. 15, en la basilique Saint-Pierre, et à midi il donnera la bénédiction "Urbi et Orbi" de la loggia de la basilique.

Billinkoff's Ltd.
Bois de construction et contre-plaqués
DEMANDEZ A VOIR M. MARCEL MARCOUX
625, rue Marion (en face de Canada Packers)
St-Boniface Tél.: 233-7121

Pour estimations gratuites Signaler: 233-7041

Michel Laferrière
Rendez-Vous
PAINTING & SPRAY
Michel Laferrière
Garry Willman
150, avenue Provencher,
St-Boniface, Manitoba
Nous nous rendons à la Campagne

Maurice Paillé
Assurances générales
AUTO — FEU — ACCIDENT
VIE — CAUTIONNEMENT D'ENTREPRENEURS
Tél.: 253-9269 Windsor Park
251, avenue Dussault St-Boniface 6

NOËL

ABONNEMENT SPÉCIAL

pour le temps des fêtes

Abonnez-vous ou abonnez un parent ou ami

au prix spécial de **$2.00 pour huit mois!**

(Cette offre ne sera plus valable après le 31 décembre 1965.)

BULLETIN D'ABONNEMENT

La Liberté et le Patriote
619, avenue McDermot
Winnipeg 2, Manitoba

Je soussigné ....

Adresse ....

désire inscrire un abonnement à La Liberté et le Patriote

Au nom de ....

Adresse ....

pour 8 mois au prix spécial de $2.00

Veuillez trouver mandat ☐ ou chèque ☐ ci-joint.

Date ....

Signature ....

PARK FLORISTS
Fleurs pour toutes occasions
412, avenue Taché
(en face de l'hôpital St-Boniface)
Téléphone: CHapel 7-3891
Fruits frais et confiseries
Livraison dans toute la ville
Yvonne et Lucille BOULET prop

McCullough Drug Co.
123, ave Marion
au coin de la rue Taché
Tél.: 247-2353

Pharmacie St-Boniface
354, rue Marion, Norwood
Téléphone: CHapel 7-3532
Nous remplissons avec soin et promptitude toutes les ordonnances de médecins.
Nous payons les frais de poste

Sterling Upholstery
Se spécialise dans tout genre de capitonnage et rembourrage
449, avenue Provencher
Tél.: 233-6266

Téléphone: CEdar 3-6102
Marion Beauty Nook
Votre coiffeur français vous offre tous les soins de beauté.
284, rue Marion, Norwood, Man.
Corinne DUFAULT, propriétaire

PIERRE BRUNET, prop.
Monuments BRUNET
405, rue Bertrand, St-Boniface
Tél.: 233-7864

Pourvoyeurs: mariages, dîners et banquets
Pâtisserie PELLAND
D. PELLAND, propr
161, ave Provencher, St-Boniface
TELEPHONE: CHapel 7-3319

STATION-SERVICE
PROVENCHER
PRODUITS SHELL
174, ave Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7431
Essence — Huile — Accessoires
Pneus — Réparations
Remorquages
Herman Labossière, prop.

NELSON'S
BICYCLE & HOBBY SHOP
187, rue Marion Ce 3-3724
Service de ventes et de réparations, Scies, Ciseaux, Couteaux et Haches aiguisés.
Soudage et Brasage
Patins aiguisés et réparés

BERT'S SERVICE
Frères Bourgeois, propriétaires
443, chemin Ste-Anne
Garage — Réparations de tout genre — Pneus Dunlop
Produits Texaco
Téléphone: ALpine 3-0769

POUR VOS FOURRURES voyez toujours
MECKLING FURS
146, avenue Provencher
St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-8182

Harold M. Black
OPTOMETRISTE ET OPTICIEN
Examen de la vue chez
MITCHELL COPP LTD.
Portage et Hargrave
Téléphone: WHitehall 2-5108
Ouvert tous les jours: 9 à 5.30

De Gagné Motors Ltd.
(SOBERING AUTO ELECTRIC)
Envoyez-nous vos générateurs, régulateurs de voltage, démarreurs, carburateurs, pompes à carburants, essuie-glace, pour révision complète et entretien.
Angie Marion et Des Meurons
247-3041 — 233-7018

Delannoy's Electric Co. Ltd.
436, rue Louis Riel 233-5258
Installation et réparation, Brochage pour industries, magasins et maisons

LEO'S
ELECTRIC SERVICE
L. BOISSONNEAULT, prop.
206, rue Goulet, Norwood
Entreprise — Posage de fils
Réparation
Téléphone: 233-7694

ARCHIBALD ROCO SERVICE
Satisfaction garantie Prix modéré
ARCHIBALD ET PLINQUET
TELEPHONE: 233-3919
Maurice Laberge — CE 3-1882

Taché Paint & Glass
Vendeur des produits Benjamin MOORE
Peintures de la plus haute qualité
298, avenue Taché, St-Boniface
Tél.: 233-7047
C.-E. Jameault, prop.

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Heures: de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
— Service compétent et garanti —
Frontenac TV & Radio
Tél.: 233-6458
480, ave Provencher, St-Boniface

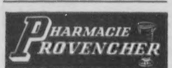
St. Boniface Messenger Service
Nous transportons les bagages tels que: malles, valises, meubles.
SERVICE RAPIDE
Appelez toujours 233-7285
138, rue Aubert, St-Boniface
J.-J. Robitaille, prop.

Téléphone: CHapel 7-2356
LAFRENIÈRE Sheet Metal Ltd.
Chauffage — Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface

NORWOOD STAMP & COIN SHOP
ACHETONS ET VENDONS TIMBRES ET MONNAIE
224, Chemin Ste-Marie
St-Boniface
Téléphones:
452-6354 Rés. CH 7-7615

SERVICE DE PNEUS COMPLET
Vulcanisation • Pneus neufs et usagés • Batteries
Baril's Tire Service
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164, ave Provencher, St-Boniface
Téléphone: CH 7-7468

Haslund's Auto Service
Ch. Ste-Marie et Lyndale Dr.
GLobe 2-7313 - Norwood, Man.
Vérifications complètes et réparation de moteurs, transmissions, freins, embrayage, etc.
Nous vulcanisons les pneus sans chambre-à-air.
Tous travaux considérables peuvent être payés au mois.



La pharmacie de bon accueil et de sage conseil où l'on parle français en tout temps.
182, avenue Provencher
en face de la Banque Canadienne Nationale
Téléphone: 233-1407
Livraison à domicile

GRATTON ELECTRIC
REPARATIONS
Brochage résidentiel, commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone: 284-3509

Daoust Grimard Ltd.
ENTREPRENEURS ELECTRICIENS
ACCESSOIRES ET INSTALLATIONS ELECTRIQUES
ARTICLES DE SPORT
202, ave Provencher, St-Boniface — Téléphone: 233-7447
J.-C. Daoust — O.-L. Grimard

DUFFY'S TAXI
Téléphone: 775-0101
DESSERVANT ST-BONIFACE ET ST-VITAL


Service de chemises 3 heures
Service de nettoyage à sec 2 heures
Nettoyage à sec à la livre
8 lbs $2.25
EPARGNEZ EN L'APPORTANT
Pourquoi risquer de le faire vous-même?
Laissez notre personnel stylé le faire pour vous.
NORWOOD CLEANERS
288, RUE TACHE
St-Boniface Tél.: 233-2491

A l'occasion du départ de la Rév. Sr Marie-Raymond-Maurice, S.N.J.M., fille de M. et Mme Maurice Laberge, pour la maison-mère, à Outremont, P.Q., eut lieu une réunion familiale au cours de laquelle on en profita pour prendre une photo de M. et Mme Maurice Laberge et de leurs quinze enfants. Apparaissent dans cette photo dans l'ordre habituel, 1ère rangée: Gilbert, Monique, Adrien Jacqueline, Fernand et Henriette; 2e rangée: Edouard, Denis, Léo, Louis, Elise (Sr Marie-Raymond-Maurice), Julia, Ovila, Gertrude et Linda; au centre: M. et Mme Maurice Laberge.

M. Maurice Laberge naquit à Ste-Foy, P.Q., le 24 septembre 1912 et arrivait à Toutes-Aides, Man., à l'âge de 5 ans. Le 18 novembre 1936, il épousait Mlle Petronella Rubben, née à Grubenvorst, Hollande, le 9 novembre 1918. Ils vinrent à St-Boniface en 1948.

Billet du jeudi

3 grands d'aujourd'hui: Mauriac, Maurois, Romains

Ils travaillèrent et vieillirent ensemble dans des domaines assez semblables, ou qui se touchent: François Mauriac, André Maurois, Jules Romains.

Ils sont trois des grands de la littérature française d'aujourd'hui et ils sont l'un et l'autre de l'Académie.

Ils atteignent chacun 80 ans d'âge en cette année 1965, et ils n'ont cessé de travailler.

Ils sont romanciers chacun dans son genre, et si Mauriac paraît être le plus troublant par les thèmes développés, Romains s'impose comme historien populaire des moeurs de son époque, avec son roman-fleuve des **Hommes de bonne volonté**, qui compte 29 tomes.

Quant à Maurois, il passa tôt du roman proprement dit à la biographie romancée, et on lui doit sous cet angle des ouvrages fouillés, parmi les plus évocateurs et les plus captivants.

* * *

D'origine juive, Maurois s'appelle Emile Herzog de son véritable nom, et il adopta son pseudonyme pendant la première guerre mondiale, avec la publication en 1918 de son premier ouvrage: **Les Silences du Colonel Bramble.**

Officier de l'armée française, il ne pouvait alors publier sous son nom, d'où la nécessité du pseudo.

Ses **Silences** obtinrent un immense succès, et il garda pour ses autres livres son nom d'emprunt.

Il naquit à Elbeuf en Normandie, dans une famille de tisserands alsaciens.

Après la guerre de 1870, son père et ses grands-oncles, propriétaires d'une immense usine fabriquant des étoffes, quittèrent l'Alsace pour rester français.

Ils amenaient avec eux quatre cents ouvriers et leurs proches.

Maurois appartenaient donc à une famille riche, et il eut une enfance choyée, une adolescence comblée, une jeunesse ne connaissant pas de problèmes financiers.

Cela étant, il eut d'autant plus de mérite à se montrer aussi laborieux qu'appliqué, et besogner comme dix, sa vie durant.

Les livres qu'on lui doit ne se comptent plus: près d'une centaine.

Son roman le plus goûté paraît être **Climats,** étude de la jalousie, et ses meilleures biographies seraient celles de Disraëli, Hugo, des trois Dumas, de Balzac.

Maurois épousa en 1914 Janine de Szymkiewicz, qui lui donna une fille et mourut quatre ans plus tard.

Il épousa en secondes noces Simone de Caillavet, qui est l'auteur d'une biographie remarquable de Miss Howard, maîtresse du prince Louis-Napoléon, laquelle mit sa fortune à sa disposition et lui permit de devenir Napoléon III.

Il entra à l'Académie française en 1939.

* * *

Jules Romains est l'auteur du **Docteur Knock,** avant d'être celui de la série interminable des **Hommes de bonne volonté.**

Lui aussi illustra un pseudonyme, puisqu'il naquit Louis Farigoule.

Knock est une comédie désopilante, qui montre où peut aller la crédulité humaine, en face d'une théorie scientifique.

Né à Saint-Julien-Chapteuil en Haute-Loire, Romains se fait d'abord connaître comme poète, chef et surtout théoricien de l'unanimisme.

Sa doctrine, ni lui ni personne ne l'a jamais définie de façon claire.

Peu avant, il est sorti de l'Ecole normale avec les plus hautes notes, agrégé de philosophie et licencié ès-sciences.

Après la poésie, en cette Abbaye que fréquentèrent Georges Duhamel, Vildrac, Arcos et quelques autres, il s'intéresse au théâtre, signant une demi-douzaine de pièces.

Outre **Knock,** les plus célèbres sont **Monsieur de Trouhadec saisi par la débauche,** où il ridiculise un professeur du Collège de France, et son **Donogoo,** comédie d'une imposture politique et économique.

Jules Romains est l'homme de la satire et de la mystification, et sa foi religieuse est à l'égal de son admiration de l'homme, qui est nulle.

Il commence en 1932 son roman-fleuve, où aucune des petitesses du monde contemporain ne nous est épargnée, tant de la communauté que des individus.

Jules Romains est de l'Académie depuis 1945 ou à peu près.

* * *

François Mauriac est l'éternel jeune homme, venu de Bordeaux à Paris, qui ne guérira jamais de sa province et restera étranger à demi, dans la capitale.

Catholique militant et pratiquant, il veut que ses oeuvres témoignent en faveur de sa foi, qui est un peu celle du charbonnier, mais raisonnée aussi et agissante.

Thérèse Desqueyroux est peut-être son roman le plus célèbre, mais son ouvrage le plus vrai et le plus simple, dans l'orbite de la conscience et de la foi vécue, serait **Le Fleuve de feu.**

Dans ces ouvrages, comme dans les autres de l'auteur, la note dominante est l'inquiétude.

Inquiétude du jeune homme devant la tentation, l'amour, la vie, inquiétude de la jeune fille, la femme, l'homme mûr.

Cela perce dans chacun de ses livres, de **L'Enfant chargé de chaînes** et de **La Robe prétexte**, ses premiers romans, à **Destins** et au **Désert de l'Amour,** à **Thérèse Desqueyroux,** au **Noeud de Vipères.**

L'inquiétude change d'objet avec l'âge, ou dans de nouvelles perspectives, mais elle ne cesse d'être dans les êtres et les choses pour le malheur de l'écrivain ou, serait-on tenté de dire, une sorte de satisfaction morbide en lui.

N'a-t-il lui-même écrit: "Même dans l'état de grâce, mes créatures naissent du plus trouble de moi-même."

Mauriac est membre de l'Académie depuis 1933.

Son oeuvre compte une centaine de volumes, qui vont du poème au roman, de l'essai au journal intime.

L'ILLETTRE.

Riel mieux connu par Sons et Images

Le dimanche 12 décembre, la Société Historique de St-Boniface a commémoré deux 80e anniversaires: l'arrivée des Pères Jésuites pour assumer la direction du Collège, et l'exécution de Riel à Regina.

M. Raymond Bernier a fait connaître l'oeuvre des Jésuites dans l'Ouest depuis 1885; un résumé de cette conférence a paru la semaine dernière.

La conférence fut suivie d'un film d'un nouveau genre, Sons et Images, les images projetées sur l'écran correspondant à la lcture des faits mentionnés, une relation historique sur Riel, chef du gouvernement provisoire en 1870, et sa collaboration à l'entrée du Manitoba dans la Confédération.

Après quelques mots d'introduction, la voix de M. André Tremlay a fait entendre une lettre de Riel au délégué officiel du gouvernement provisoire à Ottawa, l'abbé Ritchot, où il lui envoyait ses instructions au sujet de sa mission.

Il a lu également des lettres de Riel à sa mère Julie Lagimodière Riel, à son ami Joseph Dubuc, ainsi qu'une poésie qu'il avait dédiée à sa jeune soeur, Henriette.

Il lut ensuite une lettre de Madame Riel adressée à son fils pendant son incarcération à Regina.

Cette lecture fut suivie d'une série de portraits de Riel, de sa famille, de Monseigneur Ritchot et de différentes vues de St-Boniface, dont un panorama de St-Boniface, et aussi la maison de Riel à St-Vital et son tombeau dans le cimetière de la Cathédrale.

Ce film, Sons et Images, est dû à l'initiative et au travail de la secrétaire de la Société Historique, Mme Henri Lane. Elle mérite des remerciements pour avoir fait revivre cette page de notre histoire manitobaine d'une façon si vivante.

Merci également au Père Gendron pour sa bonne coopération pour l'installation des appareils, au Père Gagnon pour les explications données au cours du film, et à C.K.S.B. pour l'enregistrement de la musique de fond.



UNION NATIONALE FRANÇAISE

Réveillon du Nouvel An
Vendredi 31 décembre 1965
de 9 h. p.m. à 3 h. du matin
SALLE HOLY CROSS
290, RUE DUBUC
$4.50 par personne (Danse et Buffet)
Billets en vente chez Lumen, Pelland, Hub Service, Fontaine Electrique et CKSB.

LE CONCILE EN CHIFFRES

ROME (CCC) — C'est à six milliards de lires (plus de 10 millions de dollars), que l'on évalue les frais occasionnés au Saint-Siège par le Concile. Une grande partie de cette somme a été absorbée par l'assistance prêtée à un millier au moins de pères conciliaires, qui ne pouvaient pas prendre à leur charge les frais de voyage et de séjour à Rome pendant les quatre périodes conciliaires.

Le Saint-Siège a pris en outre à sa charge les frais d'hébergement de plusieurs des observateurs-délégués des Eglises chrétiennes séparées de Rome que le Secrétariat pour l'unité a invitées au Concile.

L'installation et l'entretien des hautes tribunes d'où les 2,500 pères conciliaires ont suivi depuis 1962 les travaux du Concile à Saint-Pierre auront coûté environ 500 millions de lires (800,000 dollars). Les frais d'imprimerie s'élèveraient à trois cent millions de lires (500,000 dollars) tandis que la location de l'installation mécanographique ultramoderne qui a permis de faire le décompte des voix, aura coûté une cinquantaine de millions (80,000 dollars).

Les deux bars qui ont fonctionné pendant la durée du Concile auront occasionné une dépense d'une centaine de millions de lires (160,000 dollars). Cette somme a été inférieure aux prévisions, étant donné que l'on a réduit, après une première expérience, la variété des consommations de sandwiches et de pâtisseries que les bars offraient aux pères conciliaires. Quoi qu'il en soit, c'est un demi-million de tasses de café que les pères conciliaires semblent avoir absorbé au cours des quatre sessions.

Les 521 votes qui se sont succédés à Saint-Pierre ont totalisé un million deux cent mille bulletins qui sont passés par le système mécanographique. Ce dernier a d'ailleurs accusé des signes de fatigue au cours des derniers jours. On évalue à plus de 6,000 les interventions verbales et écrites.

Un dernier bilan, celui des pères conciliaires décédés depuis 1962. Le nombre de ces décès s'élève à 234, dont douze cardinaux, 68 archevêquez, 148 évêques, trois préfets apostoliques et trois supérieurs d'ordres religieux.

A noter enfin que tous les membres du personnel des administrations pontificales, du haut en bas de la hiérarchie, ont continué pendant le Concile à percevoir leurs traitements habituels sans aucune indemnité spéciale. Sur ce chapitre donc, le Saint-Siège n'a pas eu à endosser de frais supplémentaires.

Communiqué

1) Les réceptions du Jour de l'An à l'Archevêché auront lieu:

- pour le Clergé et les Frères: le jeudi 30 décembre, à 11 h. 30; échange de voeux, dîner et allocution;
- pour les religieuses: le vendredi 31 décembre, à 2 h. p.m., à la **cathédrale;** concélébration par Mgr l'Archevêque et Mgr l'Auxiliaire (invitation à communier à cette messe) et rencontre;
- pour les laïcs: le vendredi 1er janvier, de 2 h. à 5 h. p.m.

2) La récollection sacerdotale annuelle de 1966 débutera le 8 février à Villa Maria, **à 8 h. du soir,** pour se terminer le 10 février. Il n'y aura pas de récollections mensuelles de doyennés en janvier et février.

HUB SERVICE
Touage, Alignement des roues, Réparations, Réglage, Service de freins, Pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

Mariage et bonheur
EST-CE POSSIBLE?
La Réponse?
Une série de cours vous le dira.
Date: 9 janvier
Inscrivez-vous dès maintenant.
Signalez 233-6858

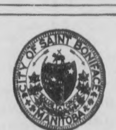
RESTAURANT "TOURIST"
dans l'hôtel "Tourist", 671, rue Taché
Maintenant sous la direction de **Marcel Doire**
Permis de Bière
Repas complets, Goûters, Sandwichs, etc. Prix raisonnables
Serions heureux de vous recevoir de 8 h. du matin à minuit

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105


Elégantes chaussures pour dames, hommes et enfants
MAGASIN DE CHAUSSURES
Réparations de chaussures
J.-P. GUAY
196, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-1119



CITÉ DE SAINT-BONIFACE
Département du Trésorier
Avis aux contribuables
Escompte pour paiement anticipé des taxes

En vertu du règlement no 4448 de la Cité de St-Boniface, je suis autorisé à émettre et à vendre des Certificats de paiement anticipé des taxes d'une valeur de $10.00 et de tous ses multiples, pendant le mois de janvier 1966.

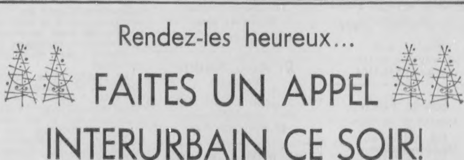
Ces certificats de paiement anticipé seront émis et vendus à un escompte de deux pour cent (2%) et seront acceptés à leur valeur nominale mais ne peuvent être utilisés qu'en paiement des taxes foncières ou des taxes d'affaire imposées durant l'année 1966.

J. L. Chale — Receveur des impôts

Exemple

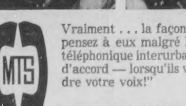
Montant du certificat requis	$100.00
Escompte (2%)	2.00
Montant payable	98.00

Les chèques ou mandats de poste doivent être payables à la Cité de St-Boniface. Les paiements doivent être reçus au bureau des taxes le ou avant le 31 janvier 1966.
le 25 novembre 1965

Rendez-les heureux...

FAITES UN APPEL INTERURBAIN CE SOIR!







Vraiment . . . la façon idéale de leur laisser savoir que vous pensez à eux malgré la distance . . . est de faire un appel téléphonique interurbain "DDD"! Et vous serez parfaitement d'accord — lorsqu'ils vous diront: ". . . qu'il fait bon d'entendre votre voix!"
YOUR MANITOBA TELEPHONE SYSTEM

Chronique de CBWFT

La neige a fondu sur la Manicouagan

Le dimanche 26 décembre, à 9 h. du soir, le réseau français de télévision de Radio-Canada mettra à l'affiche "La neige a fondu sur la Manicouagan".

Présenté en août dernier au Festival du film de Montréal, ce long métrage est une réalisation d'Arthur Lamothe, alors au service de l'ONF. Outre Monique Miller, Gilles Vigneault, Jean Doyon et Margot Campbell, le film d'Arthur Lamothe met surtout en vedette cette colossale réalisation du génie canadien-français: le barrage de la Manicouagan. Gilles Vigneault a composé la chanson thème: "Mon Pays".

Quand on a demandé à Arthur Lamothe de tourner un film sur l'hiver, il a beaucoup hésité. Le sujet était vaste et complexe; il ne savait par quel bout l'aborder. Puis il s'est rappelé un assez long séjour en hiver à Manic: l'isolement, le froid, la neige, l'ennui. Il s'est souvenu de l'aérogare de Manic, où ceux qui ont le cafard vont attendre des heures pour échapper à l'angoisse qui les étreint. Ils sont là, comme son héroïne (Monique Miller), comptant les minutes, se demandant si une tempête ne retardera pas indéfiniment cet avion qui n'atterrit jamais. Cette héroïne, c'est la femme d'un ingénieur de Manic. Elle rêve de soleil, de chaleur, du Mexique, d'évasion quoi! Elle s'ennuie à périr dans cette solitude glacée et, après une discussion orageuse avec son mari, elle décide de partir. Suivra-t-elle jusqu'au bout sa décision et prendra-t-elle l'avion qui tarde à arriver?

A tout prendre

"A Tout prendre", film de Claude Jutra, est mis à l'affiche du Ciné-Club de Radio-Canada, le mardi 28 décembre, à 11 h. du soir.

Claude Jutra a mis trois ans pour faire ce film. Il s'agit d'épisodes autobiographiques reconstitués devant la caméra par les protagonistes qui avaient vécu ces épisodes quelques années plus tôt. Les protagonistes interprètent donc leur propre personnage, en essayant de restituer leurs souvenirs aussi fidèlement que possible à travers une forme dramatique. Ainsi donc, toutes les scènes ont été improvisées devant la caméra; pas une ligne du dialogue n'avait été écrite au préalable.

"A tout prendre" cherche à nous présenter une histoire véritable dans un milieu urbain déterminé, celui du monde intellectuel et bohème canadien-français de Montréal. Les trois vedettes du film sont Claude Jutra, Johanne Harelle et Victor Désy. Mais nous retrouverons aussi avec plaisir quelques comédiens montréalais bien connus: Tania Fédor, Monique Mercure, François Tassé et Patrick Straham.

Miss Canada à "Jeunesse oblige"

Le lundi 27 décembre, à 5 h. 45 de l'après-midi, Guy Boucher et Mariette Lévesque, animateurs de l'édition "Le Club des Jnobs" de Jeunesse oblige, accueilleront en studio Mlle Diane Landry, de St-Boniface.

De retour au Canada après une tournée de plusieurs pays d'Europe, Diane répondra aux questions des animateurs de Jeunesse oblige; elle interprétera également quelques chansons de son répertoire.

* * *

Radio-Canada

OTTAWA — Les réseaux français et anglais de Radio-Canada ont largement contribué à la sauvegarde et à l'épanouissement des deux cultures. Ces premiers jalons posés, il reste à encourager le rapprochement entre les deux cultures.

Le mémoire que la Société Radio-Canada, par la voix de son président, M. Alphonse Ouimet, a présenté à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, énonce en termes précis les étapes que Radio-Caanda veut franchir pour réaliser ce rapprochement.

Radio-Canada entend poursuivre trois grands objectifs: accroître les échanges d'informations entre le Canada français et le Canada anglais; amener de plus en plus ces Canadiens à estimer à leur juste valeur les deux cultures; mettre davantage les deux langues à la portée de tous les Canadiens.

La radio et la télévision de Radio-Canada intensifieront leurs efforts pour rapporter et interpréter les événements, les aspirations, les attitudes et les opinions de chaque partie du pays et de chaque groupe culturel. A cette fin, des reporters de langue anglaise et de langue française seront affectés à chacune des grandes régions du pays.

Radio-Canada entend bien accroître les échanges entre le personnel français et anglais des émissions et elle a des projets à cet égard. Elle songe par exemple à fonder une école de formation à l'intention de ses employés des deux langues et de tous les coins du pays.

Radio-Caanda reconnait qu'il existe des régions où un nombre appréciable de Canadiens d'expression française ne captent que la télévision anglaise et d'autres où les Canadiens de langue anglaise n'ont à leur portée que le programme français. Dans ses projets d'expansion, Radio-Canada a pour règle de s'occuper d'abord de ces gens avant d'apporter le programme anglais à la population française ou inversement. Bien que ce soit le désir de certains, Radio-Canada n'a pas les moyens de viser à un tel objectif.

Enfin, Radio-Canada a toujours été consciente de la présence au Canada de nombreux groupes ethniques autres que ceux d'origines anglaise ou française. Il est normal que certains de ces groupements désirent des émissions dans leur propre langue, mais Radio-Caanda ne saurait y acquiescer. Indépendamment des problèmes d'ordre pratique, il reste que Radio-Canada est un organisme fédéral. Le Parlement ne reconnaissant que deux langues officielles, Radio-Canada restreint son service de radiodiffusion à l'anglais et au français.

Il appartient plutôt aux stations privées, dit le mémoire, de diffuser des émissions en langues autres que l'anglais et le français. Certaines stations donnent actuellement ce service et avec succès. Cette règle rigide que pratique Radio-Canada ne souffre qu'une exception, et c'est à l'endroit des Esquimaux et des Indiens, premiers habitants du pays.

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services CO-OP
1700, avenue Portage — Tél.: 888-7911
3433, chemin Pembina — Tél.: GL 2-4724
Assurances: auto — feu — vie

Pharmacie Paquin
A.-E. PAQUIN, propriétaire
Produits pharmaceutiques
Ordonnances de médecin remplies avec soin
Cartes de souhaits françaises pour toute occasion
157, avenue Provencher, St-Boniface — Téléphone: CH 7-3863

MAURICE E. SABOURIN LTD.
Assurances de tous genres
Voyages
Chemin de fer — Paquebot — Avion
195, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7351


BERT ROGERS
gradué de l'American Floral Art School, Chicago, Ill.
Donnez des fleurs comme cadeaux de Noël ou du Nouvel An
- Livraison partout
- Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures





MEILLEURS VOEUX
à tous nos clients et amis
84, HESPELER, ELMWOOD — TÉLÉPHONE: 533-4796

Au poste CBWFT

JEUDI 23 DECEMBRE
- 3.45—Femme d'aujourd'hui
- 4.45—La Boite à Surprise
- 5.15—Les Croquignoles
- 5.45—Jeunesse oblige
- 6.15—Téléjournal
- 6.30—Roquet, belles oreilles
- 7.00—Aujourd'hui
- 8.00—Tous pour un
- 8.30—Rocambole
- 9.00—Sextant
- 9.30—Deux millions de femmes
- 10.00—L'Heure du Concert
- 11.00—Dick Powell

VENDREDI 24 DECEMBRE
- 3.45—Femme d'aujourd'hui
- 4.45—La Boite à Surprise
- 5.15—Nos frères, les hommes
- 5.45—Jeunesse oblige
- 6.15—Téléjournal
- 6.30—Les Cadets de la forêt
- 7.00—Aujourd'hui
- 8.00—Du côté de Québec
- 8.30—Cinéma international: "Le Dernier Train de Shangai"
- 10.15—Les Couche-tard
- 10.45—Micheline
- 11.00—Cinéma: "R.P.Z. appelle Berlin"

SAMEDI 25 DECEMBRE
- 3.15—Messages de Noë
- 3.45—Joyeux Noël de M. McGoo
- 4.45—Vedettes d'aujourd'hui
- 5.15—100 millions de jeunes
- 5.45—Tour de terre
- 6.15—Téléjournal
- 6.30—Le Roman de la science
- 7.00—Jeunesse oblige
- 8.00—La Poule aux oeufs d'or
- 8.30—Long métrage:
- 10.00—Votre choix
- 10.30—Rendez-vous de Noël
- 11.00—La chanson du passé

DIMANCHE 26 DECEMBRE
- 4.00—Québec en carnaval
- 4.30—Les Travaux et les jours
- 5.00—Signes du temps
- 5.30—L'Heure des quilles
- 6.30—Expo '67
- 7.00—Walt Disney présente
- 8.00—Music Hall
- 9.00—La Neige a fondu sur la Manicouagan
- 10.00—Conférence de presse
- 10.30—Conférence
- 11.00—D'hier à demain

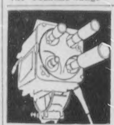
LUNDI 27 DECEMBRE
- 3.45—Femme d'aujourd'hui
- 4.45—La Boite à Surprise
- 5.15—Atome et galaxies
- 5.45—Jeunesse oblige
- 6.15—Téléjournal
- 6.30—Les Enquêtes Jobidon
- 7.00—Jeunesse oblige
- 8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
- 8.30—Face à la musique
- 9.00—Bras dessus, bras dessous
- 9.30—La malle volante
- 10.30—L'Année canadienne
- 11.00—Cinéma: "Don Gesualdo"

MARDI 28 DECEMBRE
- 3.45—Femme d'aujourd'hui
- 4.45—La Boite à Surprise
- 5.15—Bobino
- 5.45—Jeunesse oblige
- 6.15—Téléjournal
- 6.30—Bob Morane
- 7.00—Aujourd'hui
- 8.00—Septième-Nord
- 8.30—Route 66
- 9.30—De 9 à 5
- 10.00—Le Sel de la semaine
- 11.00—Ciné-Club "A tout prendre"

MERCREDI 29 DECEMBRE
- 3.45—Femme d'aujourd'hui
- 4.45—La Boite à Surprise
- 5.15—La Vie qui bat
- 5.45—Jeunesse oblige
- 6.15—Téléjournal
- 6.30—Thierry la Fronde
- 7.00—Aujourd'hui
- 8.00—Le Bonheur des autres
- 8.30—Cinéma de Paris: "Un condamné à mort s'est échappé"
- 10.15—Le Monde vu par les correspondants de Radio-Canada
- 11.15—Les Incorruptibles

JEUDI 30 DECEMBRE
- 3.45—Femme d'aujourd'hui
- 4.45—La Boite à Surprise
- 5.15—Les Croquignoles
- 5.45—Jeunesse oblige
- 6.15—Téléjournal
- 6.30—Roquet, belles oreilles
- 7.00—Aujourd'hui
- 8.00—Tous pour un
- 8.30—Rocambole
- 9.00—Sextant
- 9.30—Deux millions de femmes
- 10.00—L'Heure du concert
- 11.00—Dick Powell

VENDREDI 31 DECEMBRE
- 3.45—Femmes d'aujourd'hui
- 4.45—La Boite à Surprise
- 5.15—Nos Frères, les hommes
- 5.45—Jeunesse oblige
- 6.15—Téléjournal
- 6.30—Les Cadets de la forêt
- 7.00—Aujourd'hui
- 8.00—Du côté de Québec
- 8.30—Cinéma international: "Pleine de vie"
- 10.15—Les Couche-tard
- 10.45—Micheline
- 11.00—La revue perdue
- 11.30—Ca va éclater



FILMS au poste CBWFT



SERVICE DE PRESSE
Office catholique national des Techniques de diffusion

Vendredi 23 décembre

8 h. 30 — **Dernier train de Shanghai:** It. 1961. Drame de R. Merusi avec Anita Ekberg et Georges Marchal. — En Chine, un journaliste apprend que les communistes veulent faire sauter une digue. — Maladroit. Chargé de poncifs. Interprètes peu convaincants. — Tendances positives. Eléments délicats. **Adultes.**

11 h. 30 — **RPZ appelle Berlin:** Fr. It. 1959. Film de guerre de R. Habib avec Peter Van Eyck et Dawn Addams. — En 1939, des officiers allemands, opposés à la guerre, tentent de contacter les Anglais. — Rythme soutenu. Photographie soignée. Nombreux poncifs. Interprétation satisfaisante. — Liaison. **Adultes.**

Samedi 25 décembre

4 h. 30 — **La machine à tuer les méchants:** It. 1948. Comédie de R. Rossellini avec Giovani Amato et William Tubbs. — Un photographe reçoit d'un personnage mystérieux le pouvoir de tuer les méchants à distance. — Style néo-réaliste. Bonnes trouvailles. Inégal. Interprétation vivante. — Images osées. **Adultes.**

11 h. 30 — **La belle Otero:** Fr. It. 1954. Biographie romancée de R. Pottier avec Maria Félix et Louis Seigner. — Les débuts et les années de gloire d'une chanteuse espagnole. — Reconstitution soignée de la Belle Epoque. Ensemble de bon goût. Excellents interprètes. — Nombreuses liaisons. **Adultes, des réserves.**

Dimanche 26 décembre

9 h. — **La neige a fondu sur la Manicouagan:** Canada. 1965. Chronique d'A. Lamothe avec Monique Miller et Gilles Vigneault. — Lasse d'une vie monotone, la femme d'un ingénieur de Manic songe à revenir à la ville. — Partie documentaire valable. Photographie soignée. Manque de construction dramatique. — **Adultes et adolescents.**

Mardi 28 décembre

11 h. 30 — **A tout prendre:** Canada. 1963. Drame psychologique réalisé et interprété par Claude Jutra avec Johanne Harelle. — Un homme s'éprend d'une jeune femme de race noire. — Sujet mince. Mélange confus de rêve et de réalité. Recherche agaçante d'effets insolites. J. Harelle excellente. — Etalage de dérèglements moraux. **A proscrire.**

Mercredi 29 décembre

8 h. 30 — **Un condamné à mort s'est échappé:** Fr. 1956. Drame de R. Bresson avec François Leterrier et Charles Le Clainche. — Un maquisard, prisonnier des Allemands et condamné à mort, prépare patiemment son évasion. — Forte intensité dramatique. Réalisation de grande qualité. Interprétation remarquable. — Mise en relief de la dignité de l'homme. **Adultes et adolescents.** A voir.

Vendredi 31 décembre

8 h. 30 — **Pleine de vie:** E.-U. 1956. Comédie de R. Quine avec Judy Holliday et Richard Conte. — Le comportement d'un jeune couple en attente de son premier bébé. — Délicatesse et humour. Psychologie juste. Interprétation pleine d'entrain et de finesse. — Valeurs humaines. **Adultes et adolescents.**

Théâtre pour enfants au M.T.C. de Winnipeg

Durant les vacances de Noël, du lundi 27 décembre au vendredi 31 décembre, au studio du "Manitoba Theatre Centre", à Winnipeg, sera présentée une fantaisie pour enfants, "The Story Tellers" par Brian Way.

Il y aura deux représentations quotidiennes, l'une à 10 h. et l'autre à 11 h. 30 du matin. Contrairement à un grand nombre de productions de "théâtre pour enfants", destinées à des enfants de tout âge, cette pièce, "The Story Tellers", a été écrite expressément pour les enfants de 2 à 8 ans.

Pendant la représentation, qui ne dure que trois quarts d'heure, on servira le café aux parents dans le foyer du théâtre.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Avec la nouvelle année liturgique qui vient de débuter, prenons la ferme résolution de combattre la littérature obscène et remplaçons les gravures et calendriers obscènes par des images qui plaisent à la vue et au goût cultivé.

Faisons appel à la bonne volonté des vendeurs de billets pour la grande loterie. La majorité des billets devrait être vendue pour le 5 janvier.

Le comité de fraternité espère bien tous vous voir au Club St-Michel la veille du Jour de l'An. Ça en vaudra la peine.

APRES-TOUT.

Le Bureau de Presse du Concile a fermé ses portes

ROME (CCC) — Le Bureau de Presse du Concile qu'a dirigé Mgr Fausto Vallainc, a fermé ses portes. Les journalistes accrédités, qui à l'ouverture de "Vatican II" en octobre 1962 étaient au nombre de 1,400, se sont élevés à 2,616 lors de la dernière session.

Il faut remarquer cependant qu'il y a eu au cours des quatre sessions des journalistes qui n'ont suivi les travaux du Concile que pour une certaine période seulement, tandis que d'autres ont été remplacés sans que leur accrédition soit annulée.

On évalue à 1,500 par mois les appels téléphoniques au départ du Bureau de Presse pour l'étranger. L'Allemagne est le pays vers lequel a été fait le plus grand nombre d'appels. Suivent la France, la Suisse, la Grande-Bretagne, la Belgique, les Pays-Bas et les Etats-Unis.

Plus de cinq cents communiqués ont été distribués au cours des quatre sessions dans les langues suivantes: italien, français, allemand, anglais, espagnol, portugais, polonais, arabe et chinois.

A Radio-Canada



Une personnalité de chez nous:

FERNAND SEGUIN

par Gisèle THEROUX

Depuis le début de la télévision, Fernand Seguin fait de la vulgarisation scientifique. Une chose fort complexe, passée au filtre de son esprit lucide et énoncée dans son style clair et concis, devient facile à saisir et à comprendre par tous les téléspectateurs.

Cette personnalité de chez nous ne s'intéresse pas uniquement au domaine scientifique; loin de s'enliser dans une seule discipline, il poursuit une recherche humaine dans bien des domaines; c'est un humaniste dont l'intérêt s'ouvre sur le monde.

Depuis octobre dernier, Fernand Seguin anime l'émission **Le Sel de la semaine,** diffusée au réseau français de télévision de Radio-Canada, le mardi à 10 heures du soir. Ce magazine, qui s'inspire de l'actualité, sur les scènes locale, nationale et internationale, veut renseigner le public sur ce qui se passe tout autant dans le monde que chez nous.

Pour cette heure hebdomadaire d'information, Fernand Seguin est entouré d'une équipe de reporters qui comprend Judith Jasmin, Jacques Keable, James Bomber et Gilles Hénault. Le directeur de production est Jean Lebel.

Bien que l'information, au cours de cette émission, soit donnée sur un ton journalistique, l'humour y trouve sa place. Et la fantaisie aussi. Cette fantaisie que nous présente Guy Mauffette et qui nous dévoile une autre facette de son talent.

Ce travail de vulgarisation peut paraître facile. Il le semble du moins à regarder Fernand Seguin qui possède ce don naturel de prendre une situation donnée, qu'elle soit d'ordre politique, scientifique et économique, de l'assimiler et de la rendre accessible à un grand nombre. Mais, en fait, la vulgarisation est une chose extrêmement difficile.

Cette forte personnalité de chez nous est née à Montréal en 1922. Il est le premier Canadien français à avoir vulgarisé la science par le truchement de la radio et de la télévision.

Après avoir retrouvé un document daté de 1955, écrit par Fernand Seguin, dans lequel il déclarait que "le travail est ce qu'il y a de plus agréable dans la vie", nous lui avons demandé s'il avait toujours le même sentiment . . . "J'ai écrit cette phrase en 1955, mais j'avais cette idée bien avant cette date; dès 1941, à l'Université de Montréal, je faisais des déclarations à l'emporte-pièce sur les éloges de la paresse . . ."

Travailleur acharné, Fernand Seguin élargit sans cesse ses champs d'explorations; son travail de vulgarisateur (ces "tentatives d'explication" comme il les appelle) lui permet de faire part de ces explorations aux téléspectateurs.

Ainsi, depuis l'avènement de la télévision, les téléspectateurs ont pu le voir, dans son rôle de vulgarisateur, au cours d'émissions telles que **l'Homme devant la science, la Science en pantoufles, le Roman de la science, Aux frontières de la science.**

Au cours de l'émission **le Sel de la semaine,** Fernand Seguin s'efforce de présenter, avec un souci d'honnêteté professionnelle remarquable, les multiples aspects d'un problème ou d'un phénomène. "Le public, de nous dire Fernand Seguin, a droit de connaître toutes les tendances actuelles et les deux côtés d'une situation donnée".

Homme de science, auteur de nombreux ouvrages, animateur hors pair, Fernand Seguin anime, tous les mardis à 10 heures du soir, l'émission intitulée **le Sel de la semaine;** émission qui le devient de plus en plus, d'ailleurs.

Nouveau record de la General Motors

Les concessionnaires canadiens de General Motors ont établi un nouveau record dans le courant de novembre en vendant 31,004 voitures et camions de type nord-américain, contre 17,204 au cours du même mois de l'an dernier. En novembre 1964, les fournitures de camions et voitures aux concessionnaires avaient été réduites du fait de la grève des usines General Motors.

Les ventes de voitures pendant le mois écoulé ont atteint 26,074 unités. Il s'agissait du dixième mois record consécutif pour la vente de voitures GM. Les concessionnaires de la compagnie ont également vendu 4,930 camions pendant la même période.

Les chiffres de vente de véhicules GM pendant les onze premiers mois de l'année en cours ont été les suivants: voitures, 275,351; camions, 49,269, soit un total de 324,620 véhicules.

Sacrifier un bien mal acquis, c'est se moquer; les dons des méchants ne sont pas agréables. (Eccli 34, 18)

L'Association lance son plan d'action 1966

Le conseil d'administration de l'Association des Canadiens français du Manitoba a tenu une importante réunion, le mercredi soir 15 décembre, sous la présidence du juge Louis Deniset. La discussion porta sur une multitude de questions importantes (Plan de Sécurité Familiale, Conditions d'admission d'un représentant d'association ou institution au sein du conseil, Concours de français, Centre culturel de St-Boniface, etc.), mais on peut dire que la majeure partie de la soirée fut consacrée à étudier un "Plan d'Action 1966" que proposa le président, en ces termes:

Nous aurons bientôt 50 ans.

Il convient, tout d'abord, de s'incliner avec respect à la mémoire de ceux qui nous ont fait naître. Notre admiration est sans bornes. Ils ont accompli le but qu'ils se proposaient d'atteindre.

Nous sommes les fils de l'Association. Nous voulons poursuivre l'oeuvre de nos pères. En 1916, nos pères étaient des fils et ils firent leur chemin à travers les conditions de vie auxquelles ils avaient à faire face. Aujourd'hui, nous voulons faire de même, à travers les conditions de vie auxquelles nous avons à faire face.

Le but fondamental

La plante veut s'épanouir. Elle a toujours besoin de sa bonne terre: l'Education. Elle ne doit pas s'en détacher.

La plante veut aussi de l'air, du soleil. Elle veut être cultivée.

L'Association va donc demeurer ce qu'elle était. Elle continue, entre autre, à voir à l'éducation de nos enfants. C'est un but fondamental.

L'Association, aussi, va dépasser ce qu'elle était. A l'Education proprement dite, s'ajoute un immense champ d'activités, en vue de promouvoir l'épanouissement de la culture française.

La meilleure façon d'être dignes de nos pères et de fêter avec profit notre cinquantenaire est de mettre sur pied un plan d'action, conçu à la lumière des faits et réalités de l'année 1966.

Nous sommes heureux d'avoir une constitution qui se prête admirablement aux nécessités des temps présents. Tout Franco-manitobain, âgé de 18 ans et plus, domicilié dans la province du Manitoba, est de droit membre. S'ajoute comme membre toute personne qui est positivement intéressée à nos buts. Peut-on vraiment embrasser plus?

Les membres agissent d'abord à l'échelle des cercles locaux ou paroissiaux. Chacun de ces cercles peut et doit travailler dans son milieu.

Les cercles envoient leurs délégués au congrès provincial tous les deux ans, et ces délégués élisent le noyau principal du Conseil d'administration. C'est ce qu'on peut appeler la branche élue du conseil.

Le Conseil s'adjoint des représentants des associations et institutions qui en font la demande et qui sont acceptées. Voilà la branche représentative ou fédérative du conseil.

Les associations et institutions qui nous accordent un représentant demeurent autonomes. Mais l'Association bénéficie de leur appui, de leur conseil, et en retour elles aussi peuvent compter sur l'entière coopération de l'Association.

Ce conseil devient une assemblée consultative et législative. Il doit se réunir au moins quatre fois par année. Il donne des directives, il détermine les politiques à suivre.

Le conseil a élu son comité exécutif. Ce comité, qui est sous la direction du conseil et est son instrument, doit voir à ce que le travail se fasse. Il se réunit aussi souvent que nécessaire. Il a pour l'aider un secrétariat permanent, avec assistante et un agent de liaison, qui fait exactement ça: de la liaison. Car, dans un tout aussi complexe, les communications sont essentielles. La liaison donne du corps à la théorie.

Une source d'énergie

L'Association est un point de ralliement. C'est aussi une source d'énergie culturelle. Cette énergie est puisée partout: dans les cercles locaux ou paroissiaux, dans les associations et institutions, partout où vibre une âme française. Cette énergie n'est pas pour le comité exécutif, ni pour le Conseil d'administration, sauf qu'en passant la brise fera du bien; cette énergie doit être assimilée et redirigée vers les cercles locaux ou paroissiaux, vers les autres associations et institutions, partout où vibre une âme française, ou une âme susceptible de vibrer au verbe français. Le tout doit être un mouvement continu et perpétuel. Si l'Association n'existait pas, il faudrait la créer.

Il est nécessaire que le Conseil d'administration dresse son plan d'action pour l'année 1966. Votre Comité exécutif a des suggestions à vous faire et espère qu'elles serviront de base à vos discussions. Il est nécessaire que vous nous donniez des directives claires.

Nous croyons qu'il est urgent, après mûres réflexions, de passer à l'action.

Il faut déterminer le travail à faire, il faut le sectionner. Il faut le distribuer. Il faut que tous travaillent. Il nous faut des responsables. Il nous faut donc des comités. En voici la liste et leurs responsabilités respectives:

Divers comités

Comité d'Education: 1) Fonctionnement scolaire; 2) Autres questions d'éducation.

Comité des Finances: 1) Trésorerie; 2) Perception annuelle; 3) Club des 200; 4) Plan de Sécurité Familiale.

Comité des Loisirs et des Arts: Centre Culturel de St-Boniface; Théâtre de chez nous; Théâtre de l'extérieur; Musique; Peinture; Gais-Manitobains; Festival de la Bonne Chanson; Chansonniers; Soirées, Vie sociale; Films; Disques; Bibliothèques.

Comité des Relations extérieures: Avec les gouvernements (fédéral, provincial, municipaux); Avec le gouvernement du Québec, ministère des Affaires culturelles; Avec la France, par le truchement du Consulat; Avec d'autres sociétés (soit représentées au sein du conseil, soit non représentées, comme la Manitoba Education Association); Avec tout individu intéressé aux buts de l'Association; Publicité (presse, radio, télévision, etc.).

Comité d'organisation et de réception avec, temporairement, un sous-comité du jubilé d'or.

Comités spéciaux: par exemple, Comité du Colloque qui aura lieu le 15 janvier 1966 et qui réunira les représentants d'autres associations et institutions, des commissions scolaires, des chefs de file, pour une "récollection"; Comité chargé d'une étude des conditions économiques des Canadiens français du Manitoba.

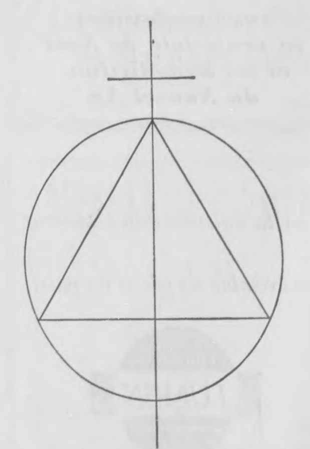
Nous voyons l'agent de liaison intéressé à tout, à l'intérieur et à l'extérieur. Nous le voyons à toutes les réunions du Conseil d'administration, du Comité exécutif et de tous les comités auxquels il aura le temps d'assister. Nous le voyons à la campagne et en ville, avec les cercles locaux . . . partout où il y a de la vie française. Nous nous fions à lui pour ses allées et venues. Il fera rapport régulièrement. Pour assurer l'ordre et l'accord, il relève directement du président général.

Nous n'avons pas nommé de comité de culture. Nous croyons atteindre son épanouissement par le travail des autres comités. Que le thème du congrès 1965 devienne un mot d'ordre pour l'année 1966: "Mieux s'unir pour mieux agir".

Nous passons à l'attaque sur tous les fronts. Pas contre qui que ce soit. Un homme n'est vraiment cultivé que dans la mesure où il sait respecter la culture d'un autre. Mais POUR NOUS. "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre".

Les officiers et les employés du CONSEIL DE LA COOPÉRATION DU MANITOBA et de la CENTRALE DES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA désirent souhaiter un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année à tous les coopérateurs de langue française et à tous leurs amis.

JOYEUX NOËL



Le cercle symbolise l'intégralité de l'homme, le triangle sa croyance inhérente au Tout-Puissant, à travers les deux passe la croix, intégrant l'homme au divin. Le tout exprime l'universel message de la Nativité.

"Gloire à Dieu au plus haut des cieux et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté."

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA
CANADIAN BROADCASTING CORPORATION

Acceptez nos voeux de Joyeuses Fêtes

LES SOEURS GRISES

MAISON VICARIALE,
Hôpital général St-Boniface



Joyeux Noël et Bonne, Heureuse Année

LES MARIANISTES
de l'école Provencher



A tous ses bienfaiteurs, amis et collaborateurs,

L'Oeuvre des Bourses du Collège de St-Boniface

SOUHAITE

un très Joyeux Noël et une Bonne, Heureuse et Sainte Année



Le Président général et les membres de l'Exécutif de L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

vous souhaitent la vraie joie de Noël et les Bénédictions du Nouvel An

Que la naissance du Sauveur vous comble de joie et de paix!



LIBRAIRIE LUMEN

133, avenue Provencher St-Boniface

Téléphone: 233-3407

Noël vint par les eaux . . .

Conte de Noël de Gabriel Guignard



DEVRAIS-JE encore vivre et naviguer cent ans que le souvenir de cette nuit restera gravé dans ma mémoire et que je ne pourrai doubler Saint-Thomas des Petites Antilles sans tourner la tête en direction de la terre et sans penser à Celui que nous baptisâmes de ce prénom, Thomas, et qui nous quitta aussi mystérieusement qu'il était venu, quinze ans auparavant. Je m'explique.

C'était le 24 décembre 1907. Les marins décidèrent ce jour-là de fêter Noël à la mer et sur ce voilier déjà fourbu, autrement qu'en se soûlant à mort comme les années précédentes.

Et je fus, cette veille de Noël, harcelé depuis l'aube par les matelots, le mousse et jusqu'au second capitaine qui vint me supplier presque de lui céder quelques feuilles de mon si précieux papier de couleur, pour tapisser la crèche qu'avait construite le charpentier et que chacun s'efforçait de décorer et de garnir. Songez! Ils la voulaient grandeur nature...

Les trois Rois Mages avaient été désignés parmi l'équipage. La Vierge? Pour ça, ils avaient été bien embêtés. Mais comme on avait embarqué à Marseille la fille d'un fonctionnaire qui se rendait à Caracas, on avait réussi à la convaincre. Mon Dieu! qu'elle était belle...

Mais le Jésus? Il n'y en avait pas. Il n'y avait pas de marmot à bord et le mousse, quoique petit de taille, était encore trop grand.

Bref! à dix heures du soir tout était prêt. Mais manquait toujours l'Enfant Jésus. Ça devenait tragique.

C'est alors que je "Le" vis arriver sous la lune.

Il faut vous expliquer tout d'abord que nous avions eu très gros temps le matin du même jour. La tempête avait brusquement éclaté à l'aube après une nuit relativement calme et d'énormes vagues avaient tout à coup assailli de toutes parts **La Méduse** emportée par un vent de cyclone sous un ciel bas et noir haché d'éclairs. Nous avions dû amener toute la voilure.

Puis tout aussi brusquement la mer des Caraïbes avait retrouvé son calme sous l'ardent soleil. Et l'on continuait de se construire à bord, fiévreusement, notre première crèche de Noël. Et maintenant, une heure avant minuit, monté sur la passerelle pour assurer le quart de l'officier malade, je voyais arriver sur nous, droit devant, flottant sur l'écharpe de lune posée sur les flots, la plus étrange apparition qui pût se voir. Je fis donner un coup de barre sur la gauche et fis mettre un canot à la mer.

Et c'est ainsi que nous recueillîmes, posé sur un étroit radeau de roseaux et de branchages, bien vivant et bien ferme, yeux grands ouverts et tétant son pouce, un bébé d'un mois à peine!

—Mais d'où vient-il? Qui est-il? Qu'est-ce que nous allons en faire? s'écria le capitaine à qui il fut tout aussitôt présenté.

—Mais il arrive au bon moment! rigola doucement de toutes ses dents le cuisinier noir qui jouait le rôle de Balthazar. Il n'y a qu'à le mettre dans la crèche. Pour le reste vous verrez ça demain!

Dès le matin de Noël nous nous mîmes en quête d'une île, la plus proche, afin d'y déposer l'enfant sans doute arraché à la terre, à sa maison, aux siens, à son sommeil, à la suite du raz de marée dont nous avions subi le contrecoup la veille. Il nous fut impossible de le caser.

Deux jours comme ça. Jusqu'au moment où le commandant se fâcha tout rouge et déclara que puisque personne n'en voulait, il le gardait si nous étions tous d'accord pour l'élever ensemble, "convenablement," jusqu'à notre retour en France. Après on verrait. Inutile de vous dire que pour une fois il ne se trouva pas de mécontents, et que Jésus fut adopté à l'unanimité. Moins une voix: celle de la passagère.

—Mais moi je le prends! dit-elle comme on ne lui demandait rien. Il sera tout de même mieux à terre, chez moi, chez mes parents, qu'à bord de ce rafiot!

—Comment? Vous osez dire!

—Elevé par des hommes qui...

—Qui! qui! que! quoi? hurlèrent dix voix menaçantes dont celle du cuisinier nègre qui brandissait sa plus vaste casserole pour en coiffer l'impudente enfant.

—Mais après tout, se permit-elle de le couper, il peut se faire que cet enfant soit l'unique rescapé du naufrage d'un bateau qu'aura coulé la tempête! Il y a donc lieu de le débarquer au premier port et d'en faire la déclaration aux autorités. Qui vous prouve, après tout, que ce bébé soit originaire d'une île?

—Le radeau de branchages et de roseaux sur lequel il se trouvait, dis-je.

Elle se tut, ne trouvant rien à répondre, et se réfugia dans sa cabine d'où elle ne ressortit que pour descendre à La Guaira que nous atteignîmes le lendemain soir. Allait-elle nous dénoncer? ... Deux heures plus tard, en pleine nuit, fret à terre et provisions fraîches embarquées, nous levions l'ancre pour le Brésil. Comme des voleurs. Et nul ne songea, je puis vous l'assurer, à se plaindre de la brièveté de l'escale! Nous étions bien trop pressés de prendre le large... Nous ne devions jamais entendre parler de la demoiselle.

* * *

Dès le lendemain tout le monde s'y mit: le charpentier fit un berceau; il dut sacrifier une voile de foc de réserve, toute neuve, pour faire des draps à cet enfançon cependant que le timonier, se reportant à son jeune âge et se souvenant un peu des leçons de sa prévoyante grand'mère, se mettait à tricoter bas, culottes et brassières. Soyons véridiques! Il mit pas mal de temps pour y arriver. Mais Dieu soit loué! Pernambouc n'était pas encore en vue que notre Jésus se trouvait de pied en cape tout de jaune habillé comme un cacatoès. Oui, de jaune, et jaune citron à faire grincer des mandibules avec ça! Que voulez-vous, c'est là la seule laine que nous avions dénichée à bord. De plus, si les chaussons le serraient un peu, les brassières étaient grandes. Mais ceci ne compensait-il pas cela?

Notre bambin commença à gazouiller, à parler, à faire des bulles; et jamais enfant ne se vit entouré de tant de pères empressés à lui faire faire risette et lui fabriquer les jouets les plus jolis: petits bateaux, moulins, yoyos, guignols, etc., etc. Un véritable bazar! Jésus fut véritablement le centre du navire et la grande passion de tous ces vieux loups de mer.

Ils ne descendaient plus à terre que pour acheter des friandises et des colifichets à leur fils adoptif. A terre, on ne reconnaissait plus les marins si bagarreurs de **La Méduse**. Ils étaient devenus distants, policés, polis, propres et tempérants de gosier et de langage.

* * *

L'enfant venait d'avoir cinq ans. Cinq ans? Et oui!... Il en était déjà à son deuxième tour du monde.

Il couchait à présent dans la cabine du commandant et mangeait à sa table. Des années passèrent encore. Chaque Noël à la mer était célébré dans la joie et au même emplacement, gaillard d'avant, bien que Jésus-Thomas (du nom de l'île dans les parages de laquelle nous l'avions recueilli), devenu trop grand, eût cessé de figurer dans la crèche. Mais la charge de son entretien lui en avait été dévolue et chaque veille de Noël le trouvait s'affairant à son montage et sa décoration.

Une consigne formelle avait été imposée à tout l'équipage: celle de ne lui faire jamais allusion à la façon bizarre dont il avait été recueilli.

Et qui donc le remplaçait comme Jésus? On mettait alors dans la crèche tantôt un bébé de passage, tantôt une grosse poupée des Canaries ou des Philippines. Et le tour était joué! Mais chaque marin regrettait en son for intérieur son premier Jésus.

* * *

De vieux matelots s'en allèrent à la retraite, remplacés par d'autres, des jeunes, tard mis dans le secret; et ce fut dur pour les anciens de quitter **La Méduse** mais surtout Jésus si beau, devenu si fort.

—J'en ferai un capitaine au long cours! déclarait fièrement le "pacha" de l'équipage.

—Il sera charpentier!

—J'en ferai un capitaine!

Et vingt fois le boscot dut les mettre d'accord à la grande joie de l'équipage cependant que "l'intéressé" se contentait de sourire à part sans mot dire.

—Jésus construira un bateau dont il deviendra capitaine et nous embarquerons tous à son bord, y compris vous, commandant! et moi, évidemment, comme maître d'équipage.

Le brave homme ne savait pas si bien dire... du moins en partie!

Il nous paraissait parfois que Jésus devenait triste... soucieux... Et de quoi! Puis un soir...

C'était encore la veille de Noël, le 24 décembre 1922, et nous allions à la Guaira, comme quinze ans auparavant, venus de Marseille, mais cette fois sans future Sainte-Vierge. Il était onze heures et j'étais de quart. Seul avec l'homme de barre. Et tous les autres officiers et matelots se trouvaient sur le gaillard d'avant, se préparant à célébrer Noël en compagnie de quelques passagers dont un prêtre missionnaire qui se rendait en Colombie.

Minuit! Nous entendîmes s'élever dans la nuit claire les premières notes et les premières paroles de "Minuit Chrétiens". Je sentis alors qu'on me touchait le coude.

—Lieutenant...

J'abaissai mon regard sur le pont, au pied du gaillard arrière, et je "Le" vis, Seul, qui Se faufilait le long du bordage. Seul. Et je compris tout aussitôt les raisons de Sa solitude et quel était Son dessein. Et mon coeur se serra.

—Il faut faire quelque chose ... me souffla le matelot.

—Non, dis-je, c'est inutile.

Droit dans le vent debout, ses beaux cheveux blonds caressés par la brise des Caraïbes, Jésus tournait la tête de droite et de gauche comme pour examiner une dernière fois ce vieux bateau tranquille au sein duquel et sur lequel il avait grandi et navigué durant quinze ans.

—On dirait qu'Il sent la terre d'où Il est venu... me souffla le timonier.

—Oui, répondis-je, et c'est Son Heure. Terre ou ciel ou du fond des eaux, d'où qu'Il soit venu, Il y retourne et nous devons Le laisser aller, quelle que puisse être notre peine.

Jésus-Thomas enjamba alors le bordage et disparut. J'essuyai une larme et j'entendis renifler le matelot étreignant la barre cependant que chantait tout le navire en liesse, "Minuit Chrétiens." Sauf nous.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert du dimanche
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Carnet mondain, Avis de décès
12.18—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Est-ce ainsi que les hommes vivent
2.00—Fémina
2.15—Un homme vous écoute
2.30—Marie Tellier, avocate
2.45—Vies de femmes
3.00—Ranch 1050
3.30—Annonce éclair-messages
3.35—Ranch 1050
4.00—Sélection spéciale
4.25—Témoignage
4.35—Pourquoi pas
5.00—Radio-Journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles. Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.30—Les classiques français
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au vendredi inclusivement

6.25—Ouverture, O Canada
6.30—Radio-Journal
7.00—Nouvelles
6.44—Réveille-matin
6.54—Chronique sport.
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.15—Chronique sportive
12.19—Rendez-vous
1.00—Nouvelles

6 h., 6 h. 30 ou 7 h. — La soirée du hockey selon l'endroit où la partie est jouée.
6.00—Vie croissante
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Concert populaire
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Détente musicale
10.00—Match intercités
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

LUNDI

4.35—A ciel ouvert
7.30—Interview ou intermède
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Musique d'aujourd'hui
10.30—Musique de chambre
11.00—Le coin des mélomanes

MARDI

4.35—Un chansonnier et sa muse
7.30—Echos du concile
8.00—Marchand de sable
9.30—Musique des Pays-Bas
10.00—Concert symphonique
11.00—Le monde est mon pays

MERCREDI

4.35—Toute la gamme
7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—De mémoire de femme
9.30—Concert du mercredi
11.00—Les trente-trois tours du monde

JEUDI

4.35—Pourquoi pas
7.30—Orchestre symphonique
8.30—Capital et travail
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Théâtre de poche
11.00—Une demi-heure avec

VENDREDI 24 décembre VEILLEE DE NOEL

3.25—Echos de St-Pierre
4.30—Pourquoi pas
7.30—Echos du Concile
7.45—Nouvelles de France
7.50—Interview ou intermède
8.00—Marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Orchestre de chambre
9.30—Musique religieuse
10.15—L'appel des cloches
10.45—Cantiques de Noël
11.45—Lève-toi Jérusalem
12.00—Messe à la Basilique

SAMEDI (25 décembre)

1.30—5.30 a.m. — Réveillon de Noël, Requêtes, souhaits, Airs de Noël
7.00—Musique de Noël
8.00—Nouvelles
8.05—Tante Lucille
8.30—Chantons Noël
9.30—Vieux Noëls
10.00—Voeux de Noël
10.30—Récital — Marthe Létourneau
11.00—Nouvelles
11.05—Réjouissons-nous
11.55—Chronique sportive
12.00—Radio-Journal
12.15—Noël sous la neige
1.00—Nouvelles
1.10—Prévisions du temps
1.25—Condition des routes
1.30—Noël à travers le monde
2.30—Noëls villageois
5.00—Radio-Journal
5.10—Voeux
5.30—Noëls populaires
6.00—Nouvelles
6.05—Airs de Noël
6.50—Carnet mondain
6.55—Nouvelles
7.00—Soirée de Noël
9.00—15 minutes d'information
9.15—Voeux (reprise)
9.30—Musique chorale
10.00—Musique de Noël
11.55—Recueillement
12.00—Radio-Journal

La température de la Nuit Sainte

Dans les campagnes d'Angleterre, on surveille encore le ciel, la veille et le jour de Noël, pour y découvrir des indices de changement de la température, car une ancienne croyance veut que le temps qu'il fait alors présage celui qu'il fera l'année d'après.

Quand la nuit de Noël est claire et étoilée, la récolte de fruits et de vin sera abondante. Mais si la température est alors mauvaise et qu'il vente, l'année suivante n'aura guère de fruits ni de vin. Si le vent s'élève au lever du soleil, "il y aura grande disette de bétail et de bêtes." Mais si le vent s'élève au coucher du soleil, "cela signifie la mort parmi les rois et les grands seigneurs."

Don de livres du Canada français aux Soviétiques

MOSCOU — L'ambassadeur canadien à Moscou, M. Robert Ford, a offert une collection variée de livres canadiens français à la bibliothèque Lénine.

Les livres, au nombre d'environ 60, comprennent des ouvrages en prose et en vers. C'est un don du Canada à la bibliothèque Lénine. Ils ont été fournis par le Conseil canadien des Arts. Les livres ont été écrits par des Canadiens français ou parlent des Canadiens français.

M. Ford, en remettant le don en présence des ambassadeurs et du personnel de la bibliothèque, a remarqué que les échanges culturels entre le Canada et l'Union soviétique avaient pris beaucoup d'expansion durant les dernières années.

Le séparatisme au Royaume-Uni

Qu'on n'aille pas croire que le Canada est unique à cause de ses problèmes de bilinguisme et de biculturalisme. La réalité latente de gouffres culturels vieux comme la terre s'est manifestée au grand jour récemment avec l'annonce que des députés écossais se proposaient de boycotter la carte de Noël officielle de la Chambre des communes anglaises parce qu'elle illustre un roi écossais rendant hommage à un monarque anglais.

On ne semble pas tenir compte du fait que la carte de souhaits commémore l'anniversaire de la fondation du Parlement qui a été le gardien des libertés britanniques pendant 700 ans.

Il n'y aurait pas lieu de s'étonner, du moins pour les Canadiens, si les dissidents exigeaient que les souhaits soient imprimés aussi bien en celtique et en écossais qu'en anglais.

Naturellement, cela pourrait faire naître d'autres demandes pour que les souhaits soient imprimés également dans les dialectes du Yorkshire et du Lancashire, sans parler des multiples formes d'anglais parlées dans les divers quartiers de Londres.

Ce qu'il y a de plus étrange dans ce litige, c'est qu'il a pour objet l'un des symboles de l'année où les hommes sont sensés faire preuve d'un esprit de fraternité.

(New-Glasgow News)

Les évêques devraient élire le Pape, selon un théologien

ROME (CCC) — Les évêques et non plus les cardinaux devraient élire le Pape à l'avenir. C'est ce qu'a soutenu au cours d'une conférence, M. l'abbé Hans Küng, prêtre suisse professeur de théologie dans une université allemande, en soulignant que le principe de la collégialité devrait être étendu à tous les échelons de l'Eglise.

"S'il est peut-être trop simple de dire que Luther aurait été expert au Concile, s'il avait vécu aujourd'hui, a dit par ailleurs le conférencier, il est certain que ce qu'il y avait de légitime, c'est-à-dire d'évangélique dans les instances de la Réforme a été accueilli par le Concile".

L'abbé Küng a montré en effet que le Concile a relevé l'estime de l'Eglise pour l'Ecriture Sainte, qu'il a adopté une liturgie communautaire et intelligible, pouvant s'adapter à chaque peuple, qu'il a revalorisé le laïcat et qu'il a mis fin à un centralisme exagéré. A cet égard, l'orateur s'est félicité de voir que l'on a évité d'appliquer l'infaillibilité papale définie par le premier Concile du Vatican, et a relevé qu'il n'est pas facile de disposer du Saint-Esprit, comme le croyaient nos ancêtres.

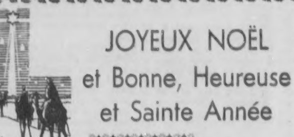
Une grande foi mérite de grandes grâces; plus votre confiance osera demander au Seigneur, plus vous recevrez de sa main libérale.

S. BERNARD.

MEILLEURS VOEUX DE BONHEUR

Les Filles de la Croix

Maison Provinciale,
271, rue Archibald, St-Boniface



JOYEUX NOËL et Bonne, Heureuse et Sainte Année

L'Institut Collégial St-Joseph
St-Boniface, Man.

A tous nos membres et amis, ainsi qu'aux autres Caisses Populaires de la province

Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année

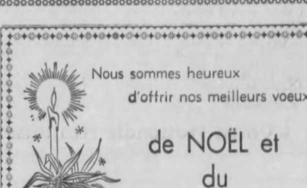
Les officiers et employés de la Caisse Populaire

LA FAMILIALE

Angle Provencher et St-Jean-Baptiste
C.P. 52, St-Boniface, Manitoba

HEURES DE BUREAU

MARDI à JEUDI	SAMEDI
4 h. à 6 h.	11 h. a.m. à 1 h. p.m.
VENDREDI	
4 h. à 9 h.	



Nous sommes heureux d'offrir nos meilleurs voeux de NOËL et du NOUVEL AN à tous nos membres et amis



La Chambre de Commerce de Saint-Boniface

108, rue Marion
Téléphone: CHapel 7-6991

Pensez au feu... partout et toujours





Propriétaires ou locataires, protégez-vous contre le FEU en ce temps des Fêtes, alors que tant de matières inflammables s'accumulent dans vos maisons.

Ne permettez pas au FEU de s'infiltrer chez vous à Noël!

Nous vous souhaitons une **Nouvelle Année libre de tout incendie** . . . de sorte que vous puissiez tous jouir bien vivants de nombreuses autres années.

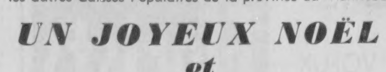
LE PERSONNEL DU

Dépt. des Incendies à St-Boniface,
EMERY PROULX, chef

LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-BONIFACE

194, avenue Provencher, Saint-Boniface

Les Officiers et le Personnel souhaitent à tous ses membres et leurs amis et aussi à toutes les autres Caisses Populaires de la province du Manitoba



UN JOYEUX NOËL et UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

Ordination du Père Denis Bourbonnais, au Sacré-Coeur de Winnipeg

C'est dans une église comble que Son Exc. Mgr B. Flahiff fit sont entrée au Sacré-Coeur, le 18 décembre à 4 h. p.m., pour l'ordination du Frère D. Bourbonnais. Précédé des acolytes et d'un grand nombre de prêtres, le futur ordonné était escorté de la garde des Chevaliers de Colomb. A l'autel, Mgr était assisté du Rév. Père J. Soulodre, O.M.I., curé, et du R. P. Jean-Paul Aubry, O.M.I., maître des novices à St-Norbert.

Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. C. Lafrenière, O.M.I.

Le futur prêtre tint un cierge allumé jusqu'au moment de son ordination. Après la munition de l'Evêque, eurent lieu les Litanies des Saints, l'Imposition des mains, la prière consécratoire, la vêture et l'Onction des mains, puis le chant du "Veni Creator", chanté par le peuple, dirigé par le R. P. Albert Lafrenière, O.M.I.

La chorale, aidée des novices de St-Norbert et d'un groupe d'élèves de l'école, fit entendre de beaux chants. Mlle Lucille Patenaude touchait l'orgue.

On remarquait dans le sanctuaire la présence de Mgr John Rekem, C.S.-S.T.D., et de deux anciens curés: les RR. PP. I. Desautels, O.M.I., et C. Lafrenière, O.M.I.

Après la messe, le nouveau prêtre donna sa bénédiction à l'assistance.

La famille du nouvel ordonné était présente: Mme A. Bourbonnais, mère du nouveau prêtre, ses soeurs, Mmes L. Dale, L. Williams et Y. Genthon; ses frères et leurs épouses, MM. et Mmes Lucien, Louis et Jean Bourbonnais; M. Philippe Bourbonnais, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Etaient aussi présentes: Mmes Délia Nault, L. Patenaude et Mlle Antoinette Patenaude, tantes du nouvel élu.

La grande salle de la nouvelle école était comble pour le souper qui réunissait environ 375 convives. Elle était artistiquement décorée de jolies draperies et de magnifiques fleurs disposées avec goût.

Les orateurs furent le R. P. J. Soulodre, O.M.I., curé, qui offrit les voeux de la communauté paroissiale, le R. P. A. Lizée, O.M.I., ceux de la communauté religieuse, M. Louis Bourbonnais, voeux de la famille Bourbonnais, Mgr l'archevêque et le nouveau prêtre.

Le maître de cérémonies, M. Roland Roy, s'acquitta de sa tâche avec aisance. Le Père Denis Bourbonnais dit sa première messe le dimanche 19 décembre à midi, dans l'église paroissiale. Il chantera sa première messe solennelle le jour de Noël à minuit.

Une réception à 9 heures réunit une nombreuse assistance.



Le Grand Chevalier et le **Conseil St-Boniface** des Chevaliers de Colomb offrent leurs meilleurs voeux de Noël et du Nouvel An à tous leurs membres et amis.



VOEUX SINCÈRES de Joyeux Noël et de Bonne Année

Le Comité du

Centre Récréatif Notre-Dame

SAINT-BONIFACE

Meilleurs souhaits de

Joyeux Noël

et de

Bonne Année

ST. BONIFACE  **SERVICE**

Norbert Tétrault, prop.

Provencher et Taché Tél.: CE 3-4654



Joyeux Noël et Bonne Année

à tous nos membres et amis

L'Union Nationale Française



A tous les citoyens de St-Boniface et à leurs familles, le Maire et les Echevins désirent exprimer ici leurs voeux les plus sincères de

Joyeux Noël

et de

Bonne et Heureuse Année

Ils les remercient de leur entière coopération durant l'année si prospère qui se termine et souhaitent, avec eux et pour eux, que nos gouvernants résolvent avec succès les problèmes si difficiles du rétablissement de la paix qui assombrissent l'horizon à l'heure actuelle et qui privent des millions de nos semblables des joies spirituelles et des plaisirs de Noël.

Son Honneur le Maire
Joseph-Philippe GUAY

MM. les échevins

Gilles GUYOT — John Wilfred McGURRAN
Thomas-A. LONERGAN — Etienne COUTURE
Joseph-E. ST-HILAIRE — Joseph VAN BELLEGHEM
Donald Alfred HART — Charles A. URSEL
Clifford S. WARMAN — Harry Lorne SOFTLEY

Meilleurs Voeux



DE JOYEUX NOËL ET DE BONNE, HEUREUSE ANNÉE

L'hon. Roger Teillet.

Conseil Privé — Député

Député pour le comté de St-Boniface.
Ministre des Affaires des anciens combattants,

Un "Notre Père" commun à tous les chrétiens

PARIS (CCC) — La version du "Notre Père", commune aux catholiques, protestants et orthodoxes de langue française, à l'étude depuis quelques mois, vient d'être approuvée par l'épiscopat français.

Cette nouvelle version où, entre autres, le tutoiement remplacera le vous, sera rendue publique en même temps par les autorités ecclésiastiques des diverses confessions.

Les autorités religieuses des pays francophones doivent également se prononcer sans tarder. En France, le nouveau texte deviendrait obligatoire à la messe à partir de Pâques.



YOLANDE LECLERC: chansonnier

par Gisèle THEROUX

Vous vous êtes plu, à la télévision, à admirer son air coquin et à turluter le refrain qu'elle chantait si joliment? Elle était tout aussi mignonne au téléphone où j'ai eu le plaisir de bavarder avec elle. Yolande Leclerc est charmante jusqu'au bout . . . du fil!

Présentement, les téléspectateurs peuvent la voir et l'entendre à l'émission "Du côté de Québec" diffusée au réseau français de Radio-Canada le vendredi à 8 heures du soir.

"Du côté de Québec", qu'est-ce au juste? Une émission de variétés qui met le folklore en vedette. Le folklore moderne et le folklore classique.

Et qui est Yolande Leclerc (pour ceux qui, si la chose est possible, ne la connaissent pas encore)?

C'est un chansonnier de chez nous. Qui écrit les paroles et la musique de ses chansons qui sont fort belles, et qui les interprète avec beaucoup de sensibilité.

Vous connaissez la chanson que chante Félix Leclerc et qui est enregistrée sur son dernier microsillon "La vie, l'amour, la mort"? Yolande Leclerc a écrit ce poème lors de son séjour en France et l'a fait parvenir à Félix Leclerc; ce dernier en a écrit la musique.

Parmi les chansons de Yolande Leclerc, il y a aussi cette autre jolie composition intitulée "l'Etranger" qui lui a valu, en 1963, le Grand Prix de la chanson canadienne. Pleine de poésie, un peu nostalgique, cette chanson se lit tout aussi agréablement qu'elle se chante. Lisez:

"Elle lui parlait tout chaud d'une terre féconde
De ses gousses de miel, d'une tendresse ronde
Mais lui rêvait pourtant de faire un tour du monde
Et c'est déjà absent, qu'il lui causait d'amour".

Au sujet de ce travail d'animatrice qu'elle fait présentement à l'émission "Du côté de Québec", on peut dire qu'il est un "à-côté". Yolande Leclerc est avant tout un poète et un chansonnier. Elle a publié l'an dernier, en collaboration avec quelques autres poètes, une brochure intitulée l'Emourie; elle se propose, prochainement, de publier un recueil de poèmes, mais . . . mais . . . avant ce projet, il y aura le lancement d'un disque contenant uniquement des compositions de Yolande Leclerc, paroles et musique. N'est-ce pas une nouvelle réjouissante pour les amateurs de chanson canadienne?

Lors de ses premières apparitions à la télévision, Yolande Leclerc s'accompagnait à la guitare; elle a maintenant remisé sa guitare et se fait accompagner au piano.

Parmi les chansonniers canadiens préférés de Yolande Leclerc, figurent Félix Leclerc et Jean-Pierre Ferland; elle aime beaucoup, aussi, Jacques Brel et Léo Ferré mais, ajoute-t-elle, "notre chanson canadienne est tellement en bonne santé, pleine de sève que Léo Ferré, par exemple, n'est pas dans la vibration actuelle de notre pays."

Cette série "Du côté de Québec", consacrée au folklore, nous présentera, chaque semaine, un chansonnier canadien: nous aurons le plaisir d'entendre aussi, au cours de la série, Yolande Leclerc interpréter quelques-unes de ses chansons.

Voilà une émission de choix, de bon goût qui met en valeur le folklore de chez nous et une jeune Canadienne talentueuse, charmante, poète et chansonnier.

Joyeux Noël

et

Bonne Année

à tous nos amis et clients

Labossière Service

353, avenue Provencher Tél.: CHapel 7-3970

Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont accordé leur clientèle dans le passé.

Que Noël et l'An Nouveau leur apportent bonheur et prospérité!



BRODEUR TV SERVICE

Téléphone: 284-1443

A tous mes clients et amis je souhaite un

JOYEUX NOËL

et une

HEUREUSE ANNÉE

AGENCE ED. LACHANCE

180, boulevard Provencher

St-Boniface Tél.: 247-4466



LA COMMISSION DE POLICE
ainsi que
LE CHEF ET LE PERSONNEL DE LA POLICE DE ST-BONIFACE

vous présentent

leurs voeux les plus sincères

DE BONHEUR ET DE PROSPÉRITÉ

à l'occasion

de Noël et du Nouvel An



NOËL

Que les bénédictions de l'Enfant-Dieu descendent sur chacun de vous!

La Procure des Institutions

85, RUE WATER, WINNIPEG

PETITE NOTE

Naissance

M. et Mme Moïse-J. Ménard (née Susan Uhryn, à Winnipeg), d'Edmonton, Alta, sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, le 7 décembre, et baptisé sous les noms de Marc-Georges.

TRIBUNE LIBRE

La coopération est une arme très puissante contre les fléaux qui menacent l'univers entier. Puissante, cependant, à condition d'être bien comprise.

Les Caisses Populaires sont, avant tout, des associations de personnes. Il est donc clair qu'elles ont toutes, au point de vue humain, la même importance. La petite Caisse, située dans un village retiré de notre belle campagne manitobaine, est aussi essentielle que les Caisses plus prospères des centres fortunés. Les services sont les mêmes, les devoirs les uns envers les autres sont les mêmes. Peu importe qu'ils soient cinquante ou cinq cents sociétaires, peu importe qu'ils soient riches ou pauvres, en coopération on se rend service, on aide ses semblables, ce n'est pas plus compliqué que ça.

C'est pour ces raisons que l'on dit qu'il n'y a ni grosse ni petite Caisse, il y a tout simplement la Caisse Populaire. En coopération, c'est le capital humain qui est en cause. Se basant sur ce fait, un service rendu par une petite Caisse de l'arrière-pays, est aussi méritoire que les centaines de services rendus par une Caisse plus fortunée.

Au début de l'année nouvelle, prenons la résolution de toujours considérer Notre Caisse, comme une oeuvre paroissiale, que nous avons tous le devoir d'encourager. En vrai coopérateur, disons-nous bien: "Qu'est-ce que je pourrais bien faire pour aider Ma Caisse, pour aider mes semblables?" Rappelons-nous qu'il y a plus de joie à donner qu'à recevoir. Ne disons pas: "Qu'est-ce que la Caisse pourrait bien me donner?" Ça sonnerait faux, surtout au temps des Fêtes, n'est-ce pas?

Pensons-y.

Le satellite solaire est lancé en orbite

CAP KENNEDY — Un satellite solaire dont la miniaturisation a été poussée au point le plus élevé permis par la technique ultra-moderne, a été lancé, jeudi dernier, par la NASA au Cap Kennedy.

C'est à 2 h. 32, heure locale, que s'élevait majestueusement la fusée porteuse qui éclairait de tous ses feux la nuit noire de l'Atlantique. Décrivant un arc au-dessus de l'océan, on a pu la suivre pendant longtemps alors qu'elle se perçait une route à travers un dense brouillard.

Quelque 32 minutes après le départ, la NASA a fait savoir que les trois étages de la fusée avaient brûlé le temps prévu et que l'appareil transmettait maintenant des signaux de l'endroit où il doit commencer son orbite autour du soleil.

C'était le premier de quatre lancements de fusées Pioneer qui font partie d'un programme de recherches interplanétaires.

Les fusées de ce projet seront lancées en orbite autour du soleil dans une période de trois à quatre ans.

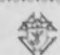
Porteur d'un laboratoire de 35 livres seulement le "Pioneer A" ne comprend pas moins de 56,000 pièces différentes, une quarantaine de milliers de plus que Titan, la fusée porteuse des cabines Gemini.

S'il est mis sur orbite conformément aux plans de l'administration spatiale, il étudiera les phénomènes de l'espace interplanétaire, et notamment le comportement de particules atomiques et sud-atomiques à très haute altitude. Le Pioneer observera le vent solaire, cet intense flot de gaz ionisé déversé par le soleil à une vitesse supersonique. Il passera tous les six mois à 77 millions de milles du soleil, et ne mettra pas moins de 130 jours à décrire une seule révolution autour de cet astre.

Les autres instruments du prochain Pioneer scruteront l'immensité comprise entre l'atmosphère solaire et l'espace interplanétaire, les champs magnétiques du soleil, et étudieront l'inter-action de ces derniers et par particules à haute énergie.

NATIONS UNIES — Les représentants de 26 gouvernements se sont engagés à verser des contributions totalisant $1,800,000 au programme de 1966 du haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Ces annonces ont été faites devant une commission spéciale de l'Assemblée générale.

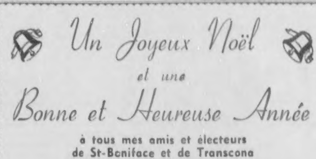
Le Dr Stanley Haidasz, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, et membre de la délégation canadienne à l'ONU, a annoncé une contribution canadienne de $350,000, $60,000 de plus qu'en 1965, a-t-il précisé.



Le Grand Chevalier et les Officiers du **Conseil Goulet** des Chevaliers de Colomb offrent leurs meilleurs voeux pour un JOYEUX NOËL et une SAINTE ANNEE à tous leurs frères Chevaliers et à leurs familles



Le Président et les Directeurs du Cercle Molière offrent leurs voeux de Noël et de Nouvelle Année à tous les membres et amis du Cercle.



Un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année

à tous mes amis et électeurs de St-Boniface et de Transcona

BERNARD WOLFE

Représentant de la Division 6 de la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg



A tous les membres et amis du Cercle Ouvrier St-Joseph, le président et les membres de l'exécutif souhaitent un Joyeux Noël et une Année de bonheur et de succès.

Joyeux Noël ET Bonne, Sainte Année À TOUS

Les Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée

MAISON PROVINCIALE

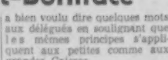
89, Eastgate Winnipeg

MEILLEURS VOEUX

Gildas Molgat

Chef du parti libéral du Manitoba

19e réunion annuelle du CCM à St-Boniface



Le Conseil de la Coopération tenait sa 19e réunion annuelle le 9 décembre dernier, à la salle du Credit Union League à St-Boniface. Quatre-vingts délégués avaient d'abord à 6 h., pris ensemble un excellent repas. Une cinquantaine de représentants des Caisses Populaires sont venus ensuite se joindre à eux et participer aux délibérations.

Après les souhaits de bienvenue, le président, M. Arthur Barnabé, présenta le rapport des activités de l'année: étude des relations avec la Centrale des Caisses, programme d'éducation conjoint dont la mise en marche est confiée à la Centrale, rapport du congrès général du C.C.C. tenu à Caraquet, N.B., concours des Caisses Populaires et des Caisses Scolaires, cotisation recommandée par les directeurs de 1/6 de 1% du capital social et de l'épargne totalisée au 31 décembre 1964 jusqu'à concurrence de $500 par Caisse. Par après, les délégués n'ont pas accepté ce maximum de $500.

M. René Toupin, propagandiste du Conseil, donna ensuite les grandes lignes du travail accompli dans le cours de l'année écoulée. Le propagandiste ou son adjoint a assisté à environ 185 réunions de toutes sortes avec les gérants et les différents comités des Caisses. A ces rencontres l'on a étudié le fonds de sécurité, les fonctions des officiers et des comités, la propagande et l'éducation, l'organisation des Caisses scolaires, les amendements à l'Acte des Caisses Populaires, la publication d'un bulletin publicitaire, éducatif et informateur. Le plan d'action pour l'année consistera surtout à renforcer les cadres éducatifs et à exploiter les moyens de propagande.

M. P.-E. Lacroix, le représentant des Caisses Populaires du Québec, en visite au Manitoba, a bien voulu dire quelques mots aux délégués en soulignant que les mêmes principes s'appliquent aux petites comme aux grandes Caisses.

Le Bureau d'administration pour l'année 1966 se compose des officiers et des administrateurs suivants: M. Arthur Barnabé, président; M. Pierre Frossais, vice-président; Mlle Thérèse Allard, M. Adrien Leclerc, M. Eloi Gagnon, M. Germain Gosselin, M. René Trudeau, M. René Toupin, secrétaire-propagandiste.

A VENDRE

Formules de reçus bilingues

Livrets de 25 reçus 15c
Livrets de 50 reçus 25c
(Ajouter 5 sous pour frais de poste)

Prix spéciaux pour commandes de 10 livres ou plus

S'adresser à: La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

N.-D.-de-Lourdes

Filles d'Isabelle

Notre dernière réunion eut lieu le 1er décembre. Nous avons discuté des préparatifs pour les activités du cercle à l'occasion de la fête de Noël.

Sincère merci à toutes celles qui se sont dévouées à préparer le goûter et qui l'ont servi lors de la soirée du 10 décembre.

Un merci spécial aux dames du village qui se joignent aux membres du cercle pour aller visiter et distraire les vieillards du Foyer à tous les quinze jours.

Le samedi soir 18 décembre avait lieu notre soirée de Noël. Une trentaine de membres, accompagnés de leur époux ou ami, se réunissaient à la salle paroissiale où les attendaient maintes surprises. Au son de la musique, le Père Noël arrive en traine sauvage tirée par de très jolies "reines" et distribua à pleines mains des cadeaux à tous et à toutes.

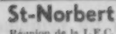
Plusieurs jeux variés apportèrent beaucoup d'entrain. A la fin de la soirée, le comité social servit un buffet à la page . . . rien ne manquait. Un vrai régal pour les fins gourmets . . . nos maris! Nos remerciements les plus sincères à Sr Ida Roch et à son comité qui nous firent passer une aussi bonne soirée dans une ambiance joyeuse et amicale.

Le lendemain, 19 décembre, les membres se rendirent en groupe au Foyer pour la distribution des cadeaux de Noël à nos chers vieillards. Chants, musique, pièce comique leur firent passer une heure agréable en leur apportant un peu de la joie des Fêtes.

Nous souhaitons à toutes nos soeurs du Manitoba et à leurs familles un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année.

LA REDACTRICE.

St-Norbert



Réunion de la L.F.C.

Le mercredi 15 décembre eut lieu la réunion mensuelle de la L.F.C. qui débuta par la prière.

La présidente souhaita la bienvenue à l'aumônier diocésain, M. l'abbé B. Bélanger.

Mme H. Chartier, secrétaire, fit lecture du procès-verbal de la dernière assemblée et de la correspondance.

Mme A. Bisson, présidente, reprit la parole pour remercier très sincèrement les personnes suivantes qui se sont dévouées pour le bingo du 28 novembre: M. l'abbé L. Couture, Mmes G. Landry, A. Marion, G. Gratton, H. Mangin et A. Péloquin.

Mme E. Vouriot, trésorière, fit connaitre les recettes du bingo.

En action sociale, Mme J. Bédard remercia les dames pour les mitaines, poupées et provisions données pour les pauvres. Elle proposa que les femmes offrent des bouquets spirituels aux femmes malades et impotentes. La prochaine visite aux enfants de la salle St-Amant aura lieu le 3 janvier.

Deux motions furent proposées et adoptées: l'achat de deux traineaux pour les enfants infirmes et une offrande pour les missions du Brésil.

M. l'abbé Couture remercia encore une fois toutes celles qui participèrent à la clôture du Concile. Il remercia spécialement tous ceux qui ont assisté aux exercices du triduum afin d'assurer à nos évêques ces prières et acclamations offertes à Dieu par l'intercession de Marie Immaculée.

L'aumônier s'adressa ensuite aux mères de jeunes adolescents: "Que toutes les mamans fassent un effort spécial durant le temps des fêtes pour mieux comprendre et connaitre leurs jeunes enfants".

La présidente demanda à l'aumônier diocésain d'adresser la parole aux femmes. M. l'abbé Bélanger félicita les dames présentes pour leur assiduité aux réunions. Il leur fit remarquer combien privilégiées elles étaient d'avoir en l'abbé L. Couture, un aumônier aussi dévoué, aussi dynamique.

Avant d'ajourner la réunion, Madame la présidente annonça qu'à la prochaine réunion du 19 janvier il y aura une boite à questions.

Puis l'on passa à la partie récréative du programme sous la direction de Mme J. Bédard. Pour donner de l'entrain à la soirée, l'assemblée exécuta plusieurs chants de Noël accompagnés au piano par Mme F. Lord. Ensuite les dames prirent part à un jeu amusant organisé par Mme J. Bédard. Puis Mme A. Roy récita un poème et fit rire les dames avec le récit de quelques anecdotes.

Au nom de la ligue, la présidente présenta deux cadeaux aux aumôniers.

Le tout se termina par un délicieux goûter servi par Mme Rémillard et Mme A. Roy.

RECETTE

SALADE MOULEE A LA DINDE

4 tasses de dinde cuite
1 tasse de céleri en cubes
½ tasse d'amandes rôties, hachées
¼ tasse de tranches de radis
½ tasse de purée d'ananas
¼ tasse piments verts, en morceaux
Mayonnaise pour humecter.

Découpez la dinde en cubes d'un demi-pouce; mélangez ensemble avec tous les autres ingrédients et tassez dans les moules circulaires légèrement huilés. Tenez au frais jusqu'au moment de servir. Démoulez sur un plat bien froid, garnissez de laitue, de cresson, de radis roses et d'olives. Remplissez le centre de piment vert, ou préparez, pour accompagner la dinde, une salade moulée aux pommes de terre garnie d'oeufs durs farcis, en tranches ou en quartiers.



Les chantiers de construction de la Coopérative de St-Léon ont connu une autre année de succès en 1965, tant par le nombre d'ouvriers au travail que par la variété territoriale où les maisons familiales ont été transportées. Mais l'une des constructions qui a davantage satisfait gérant et ouvriers fut celle de l'église anglicane de Carman. Les "clients" eux-mêmes ont été tellement impressionnés par la qualité du travail accompli qu'ils viennent de signer un deuxième contrat pour la construction du presbytère anglican de la mission de Fairford. Ce presbytère aura 1,620 pieds carrés, et donc ce sera là la plus grosse maison déménagée des chantiers de St-Léon à . . . Fairford, soit sur une distance de 260 milles. La photo ci-dessus a été prise lors de la signature du contrat dans le bureau du gérant de la Coopérative de St-Léon, M. Raynald Labossière: de gauche à droite, M. Lucien George, responsable du département de la quincaillerie, M. Allan Judd, économe général du diocèse anglican du Manitoba, Mgr Anderson, suffragant du diocèse de Rupert's Land, M. Raynald Labossière et M. Romain Desrochers, architecte de la Coopérative.

M. Duff Roblin s'est plaint d'une déposition d'Air Canada

M. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, a accusé la société Air Canada d'avoir délibérément soumis à une commission d'enquête fédérale des renseignements qu'elle savait ne plus correspondre à la réalité.

Dans une lettre au premier ministre Pearson, lettre qui a été rendue publique la semaine dernière, M. Roblin précise que les renseignements en question concernaient l'importance future de la flotte de la société de la Couronne.

Ils ont été fournis à la commission chargée d'étudier le projet d'Air Canada de fermer ses ateliers d'entretien de Winnipeg et de concentrer ses activités à Montréal.

La commission était présidée par un avocat de Winnipeg, M. D. A. Thompson. On ignore toujours la date de la publication de son rapport.

Prévisions changeantes

Selon M. Roblin, Air Canada avait déclaré en mai dernier à la commission que 34 appareils de type Viscount demeureraient de service jusqu'à 1973.

Mais de nouvelles prévisions émises en octobre mentionnent une réduction sensible de l'importance de la flotte de "Viscounts" — avec le projet d'achat de quatre DC-8 et de dix DC-9. Les nouveaux appareils doivent coûter, au total, $96 millions. La société en prendra livraison en 1966 et 1967.

Dans sa lettre, M. Roblin dit que l'un des principaux points qu'a dû considérer la commission est la rentabilité du maintien des ateliers de Winnipeg pour l'entretien de tous ou d'une partie des DC-9 ou des autres appareils que la société pourrait acquérir.

"Et, dans l'étude de ce point, les prévisions d'Air Canada relatives à l'importance de sa flotte constituent un facteur essentiel," soutient-il.

Trois mois plus tard

Trois mois après que la société eut fait connaitre ses prévisions à la commission, on apprenait que ses représentants avaient signé des lettres dans lesquelles ils disaient leur intention d'acheter des DC-8S et des DC-9S.

"Subséquemment, la commission demanda à Air Canada de lui préciser si les dépositions qu'elles lui avaient présentées en mai étaient toujours valides.

"Il est difficile de concevoir qu'au moment des dernières auditions, en mai, Air Canada ignorait que ses prévisions, telles qu'elle les avait établies dans sa déposition devant la commission, devaient être revisées, et il est encore plus significatif qu'Air Canada n'ait pas avisé la commission de ces changements après que demande lui en eut été faite."

Une nouvelle forme d'achat chez nous

QUEBEC — "S'il est orienté dans le sens de ses intérêts, le vaste pouvoir d'achat des Canadiens français peut servir la communauté canadienne-française," a déclaré M. Marcel Grondin, directeur des services du conseil d'expansion économique du Québec, devant les membres d'un cercle social de la Vieille capitale.

M. Grondin a expliqué que le revenu des Canadiens français représente $8 milliards du produit national brut du Canada et qu'on ne peut pas qualifier "de chauvin le Canadien français qui achète des produits fabriqués au Canada plutôt qu'aux Etats-Unis."

Affirmant que le Conseil d'expansion économique du Québec est la voix positive des Canadiens français, le conférencier a expliqué comment procède l'organisme pour exercer son influence dans la société. "La méthode du conseil, a-t-il précisé, c'est celle des campagnes d'éducation économique."

Il a révélé que la campagne entreprise depuis quelques années auprès des banques canadiennes-françaises, a donné d'heureux résultats, "puisqu'on a constaté en 1962 que $50 millions avaient été transférés de banques étrangères à des banques canadiennes-françaises.

Par ailleurs, M. Grondin a souligné que l'organisme a demandé aux communautés religieuses ayant des maisons dans la province, de faire leurs achats au Québec.



On reconnait sur cette photo M. Guy LeFloch, fils de M. et Mme Louis LeFloch, de St-Claude, Man. Il vient de quitter le Canada pour l'Allemagne où il passera trois ans comme membre du régiment Royal Canadien Lord Strathcona Horse. Comme plusieurs de ses prédécesseurs de St-Claude, c'est dans ce régiment qu'il préféra s'enrôler. Il fit son entrainement de base au Camp Borden, en Ontario, pendant neuf mois et suivit des cours en mécanique, radio et navigation. Plus tard, il continuera à étudier pour obtenir son brevet d'officier.

St-Laurent

Nos malades

Prompt rétablissement à M. Frank Gaudry, Mmes Helen Bruce et Adrien Mongin.

Remerciements

Les familles Lambert et Carrière tiennent à remercier, par la voie du journal, tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de leur mère, soit par assistance aux prières ou aux funérailles, soit par offrandes de messes et de fleurs. Un merci spécial aux religieux et religieuses.

Vinrent de l'extérieur pour assister aux funérailles de Mme Eugénie Carrière: M. et Mme Gilbert Beaulieu, de Pine Falls, M. Emile Beaulieu, de Winnipeg, M. Armand Beaulieu, d'Ottawa, Ont., MM. et Mmes Pilon, de St-Vital, et Léo Flamaud, de Stoney Mountain.

Va-et-vient

M. et Mme Joe Combot recevaient la visite de leurs enfants, M. et Mme René Combot et leur famille, de St-Germain, Man.

Mlle Rita Gratton, étudiante au couvent de Ste-Agathe, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme François Gratton.

M. et Mme Jean Léost, accompagnés de leur fils, Lionel, et Mlle Armande Carrière, se sont rendus à St-Eustache, visiter leurs fille et gendre, M. et Mme François Combot.

M. François Gratton se rendit à Ste-Agathe où il a assisté aux funérailles de Mme Alice Gratton.

Mlle Edith Chartrand, de Winnipeg, passe les vacances de Noël avec sa mère, Mme Eva Chartrand.

De nouveaux cardinaux

ROME (CCC) — Le Pape ayant indiqué, lors du consistoire du début de 1965, que d'autres cardinaux seraient nommés à la fin du Concile, certains se demandent si l'annonce d'un nouveau consistoire ne sera pas donnée prochainement. Certains ont même avancé le chiffre de 50 ou 60 nouveaux membres du Sacré-Collège.

Tout le monde s'attend, certes, à ce que Paul VI procède à de nouvelles nominations, et des noms sont déjà avancés.

Il ne semble pas, toutefois, à moins d'imprévu, que cette promotion soit annoncée à très brève échéance. Le consistoire pourrait être convoqué au mois de février. Quant à la liste des candidats, les hypothèses les plus diverses sont avancées, qu'il faut accueillir avec la plus grande prudence, étant donné le secret qui, jusqu'au dernier moment, entoure les décisions du Pape en la matière, comme cela s'est déjà révélé lors de la première promotion cardinalice de Paul VI au début de 1965.

Dernier long voyage de M. Pierre Dupuy

Le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, entreprend son dernier long voyage à l'étranger qui le conduira notamment en Jordanie, en Egypte, au Liban, en Indonésie, au Népal, en Malaysia, en Birmanie et aux Philippines pour le ramener, durant le mois de février, dans la métropole canadienne.

M. Dupuy a souligné qu'il cherchera à obtenir de nouvelles participations en Extrême-Orient, mais qu'il usera de diplomatie au Moyen-Orient où, semble-t-il, des difficultés surgissent au sein de la Ligue arabe quant à la participation éventuelle de quelques-uns de ses membres.

Après avoir présenté ses voeux de Joyeux Noël et de Bonne Année aux membres de la presse et à leurs lecteurs, M. Dupuy a déclaré que le nombre de pays participants à l'Expo est actuellement de 74, dont quatre ne sont pas encore connus officiellement pour diverses raisons diplomatiques.

Une lettre des évêques ukrainiens

ROME (CCC) — Les métropolites, archevêques et évêques ukrainiens en exil, ont adressé à tous les pères conciliaires, à la fin du Concile, une lettre dans laquelle ils évoquent la défense de la liberté des catholiques ukrainiens restés dans leur pays.

"La déclaration sur la liberté religieuse serait tout à fait inutile pour l'Eglise catholique ukrainienne si cette Eglise de martyrs ne recouvrait pas le droit à la vie dans sa patrie", écrivent-ils notamment, après avoir dénoncé "la cruelle persécution" dont souffre l'Eglise ukrainienne et demandé une intervention en faveur de celle-ci aux Nations unies.

Ils demandent en outre que les évêques informent les autorités de leurs pays "de la très grave violation de la liberté religieuse en Ukraine, en particulier de cinq millions de catholiques de rite oriental, en rappelant que Pie XII, en 1945, dénonça cette persécution dans l'encyclique "Orientales omnes Ecclesias".

"Veuillez, vénérables pères, ajoute la lettre, adjurer les autorités de vos pays pour qu'elles interviennent auprès des représentants de la République soviétique ukrainienne aux Nations unies pour que soit rétablie cette liberté religieuse. Une telle intervention aux Nations unies pour la défense des droits de la personne humaine, pourra permettre de rétablir cette liberté aussi bien en Ukraine que dans toutes les nations de l'U.R.S.S.".

NOËL DES MALADES

Petit Jésus, vers cette Crèche
Ou tantôt la foule viendra,
En ce moment, mon coeur dépêche
Les voeux que je dirai, tout bas.

Sur ma table, ici, on me dresse
Un petit arbre, bien chargé.
Je préférerais la caresse
De ta présence Cher Nouveau-Né.

Que je voudrais DANS une église
Pouvoir prier, sentir l'encens,
Entendre là, dans la nuit grise,
Un choeur entonnant son beau chant.

Donne-moi Seigneur la patience
De t'écouter toujours, de loin.
Laisse-moi la persévérance
De t'aimer, ici, dans mon coin.

Je sais qu'on pare les chapelles
Pour la NOUVELLE Sainte Nuit.
Les musiques seront si belles
Partout où l'étoile reluit.

Comme cadeau, prends ma souffrance
O bel Enfant, petit Noël . . .
Moi aussi cette nuit, je pense
Que pour moi, tu créas . . . le ciel.

MANIE TOBIE.

Chronique des Anciens du Collège de St-Boniface

L'Association des Anciens du Collège a tenu sa réunion annuelle le dimanche 19 décembre. Environ 35 membres y assistaient. La messe eut lieu à 2 h. p.m. et la réunion commença à 2 h. 45.

Le président, M. Bernard Aubry, fit son rapport et nota que le Gala avait été un succès. Il expliqua ce que devra être le rôle des Anciens dans l'organisation de la perception pour l'Oeuvre des Bourses. Il rappela aussi à l'auditoire que l'Association avait aidé à préparer les voies pour la série de conférences sur le Concile et l'admission des finissants au sein de l'Association au mois de mars dernier, ainsi que du succès des déjeuners-communion au cours desquels les membres eurent l'avantage d'entendre des conférenciers très intéressants.

M. Georges Picton, trésorier, lut son rapport et remercia le comité du Gala d'avoir offert son surplus de $50.00 au trésor limité.

M. Maxime Desaulniers, du comité du Gala, suggéra qu'on recherche un orateur invité pour l'année prochaine et présenta le nom de M. René Lévêque.

Le R. P. A. Ducharme, S.J., recteur, fit le tour d'horizon de la situation actuelle du collège et fit part de plusieurs projets intéressants.

M. Bruno Lagacé, vice-président de l'Oeuvre des Bourses, parla de l'organisation de la perception qui aura lieu le 13 ou 16 mars.

On procéda ensuite à l'élection du conseil. Ceux qui y furent élus sont: M. Lucien Daoust, professeur à l'école Tec-Voc de Winnipeg, M. Jean Comeau, agronome, M. le Dr Amédée Isabey, M. Jean-Paul Guénette, instituteur, M. Bruno Lagacé, économiste-conseil, M. André Fréchette, instituteur, M. Roger Levasseur, représentant de produits pharmaceutiques, M. Robert Painchaud, instituteur, M. Georges Picton, comptable, Me Réal Teffaine, M. Paul-Emile Leblanc, étudiant en histoire, M. Hubert Balcaen, instituteur, M. Laurent Roy, étudiant en droit, M. Laurent Bisson, étudiant en comptabilité, et Maxime Desaulniers, directeur des programmes à CBWFT.

Immédiatement après l'élection, le conseil se réunit pour choisir un président, M. Roger Levasseur. Celui-ci suggéra que les activités et la constitution de l'Association devraient être revisées et qu'on en discute dès la première réunion du nouveau conseil.



Radio et télévision dans chaque chambre;
Stationnement gratuit; tarifs raisonnables; Au coeur de la ville;
Service courtois et personnel;
- Contrôleurs individuels de chaleur
- Cuisine ouverte — Repas rapides et appétissants
- Salle à manger "Wedgewood" — Cuisine de qualité
- Salon "Forest" — Pour un peu de relâche
- Salon de la Rivière-Rouge — Buffet historique

St. Regis Hotel
285, rue Smith, Winnipeg
Téléphone: WH 2-0171

La Défense Civile dit:

Si les écoles doivent fermer leurs portes dans un cas d'urgence (et que vous n'êtes pas à la maison), vos enfants savent-ils où aller? Faites des arrangements avec vos parents ou voisins.

Défense Civile Métropolitaine, 1767, avenue Portage, Winnipeg 12, Téléphone: 888-2351

THE WESTERN PAINT CO. LTD.
"ON VEND LA PEINTURE QUE VOUS VOULEZ; ON DONNE LE SERVICE QUE VOUS DESIREZ."
"La maison d'approvisionnement des peintres avisés depuis 1908."
521, rue Hargrave — Tél.: WHitehall 3-7395 — Winnipeg

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
253, rue Henderson, Elmwood, Winnipeg 5, Man.
Téléphone: 533-2037

Morris Funeral Home
au service du sud-ouest manitobain
avec aménité et courtoisie
Nuit et jour
Téléphonez: Morris 76 — John Wiebe, prop.
Chapelle pour les catholiques

Jouissez de la Saison des Fêtes... en faisant une livraison maximum de la quotité locale.
Mais assurez-vous que vos grains de ferme entreposés soient secs—frais—libres d'insectes
Meilleurs voeux à tous pour la Nouvelle Année!



La Cie PARENT Ltée
COURTIERS
462, édifice Grain Exchange, Winnipeg, Man.
Téléphone: WHitehall 2-6634

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

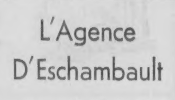
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	87	87	86.6	86.4	86.6
C.W. No 3	84	84.6	83.6	83.4	83.6
Fourrage No 1	82.4	82.4	82.2	82	82.2
Fourrage No 2	79.4	79.4	79.2	79	79.2
Fourrage No 3	76.4	76.4	76.2	76	76.2
ORGE —					
C.W. No 2—6 rangs	142	141.4	141.4	141.4	141.6
C.W. No 3—6 rangs	140	139.4	139.4	139.4	139.6
Fourrage No 1	129.6	129.2	128.6	128.6	129.2
Fourrage No 2	128.6	128.2	127.6	127.6	128.2
Fourrage No 3	125.6	125.2	124.6	124.6	125.2
SEIGLE —					
C.W. No 2	128⅛	127.2	126⅝	125⅜	125.2
C.W. No 3	123⅛	122.2	121⅝	120⅜	120.2
C.W. 2 rej.	123⅛	122.2	121⅝	120⅜	120.2
C.W. No 4	114⅛	113.2	112⅝	111⅜	111.2
Ergot	107⅛	106.2	105⅝	104⅜	104.2
Sur voie net	128⅛	127.2	126⅝	125⅜	125.2

OPTIONS WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Janvier	264.4	260.4	253.4	253	253⅝
Mars	255.6	251.6	248.6	246	246.2
Mai	250⅞	248	244⅞	242	241.6
Juillet	247⅛	245.4	243.2	240.2	240
AVOINE —					
Décembre	86⅛	86⅛	86.2	86	86⅛
Mai	86⅞	86⅞	86.6	86.4	86.6
Juillet	85.5	85.5	85.5	85⅛	85⅝
ORGE —					
Décembre	133.6	133⅛	132.6	132⅜	133⅛
Mai	133⅜	133.4	133⅜	133⅜	133⅝
Juillet	133.2	133.2	132	131.6	132⅛
LIN —					
Décembre	297	297.4	294	292.2	291.6
Mai	302.6	301.6	298.4	296⅞	296.2
Juillet	302	301⅞	298.2	296⅞	295.8
SEIGLE —					
Décembre	126⅛	127.2	126⅝	125⅜	125.2
Mai	134	133⅞	133⅜	132⅞	132⅞
Juillet	134⅛	133.8	133⅛	132⅞	131⅞

(Pour la semaine du 13 au 17 décembre 1965)



organisé conjointement avec CKSB

"Senor Pancho" Bohémier accompagnera les voyageurs.

15 jours —Départ de St-Boniface le 27 février Retour à St-Boniface le 13 mars

Prix $575.00

Pour tous renseignements s'adresser à

L'Agence de Voyages D'Eschambault
136, avenue Provencher, St-Boniface
Tél.: CE 3-3457

REGARDONS BIEN . . . LE CANADA!

Etes-vous vraiment intéressés à conserver le Canada canadien? Nous disons tous que nous le sommes, mais que faisons-nous pour construire notre pays — pour conserver sa liberté?

CO-OP

Le Canada ne peut demeurer vraiment canadien à moins que les Canadiens eux-mêmes n'exploitent leurs propres industries et les ressources de leur pays. Les coopératives sont vraiment propriétés canadiennes et administrées par des citoyens de l'endroit comme nous-mêmes.

Un commerce appartenant à des consommateurs canadiens nous profite à tous — à notre pays tout entier. Les membres de la Coop aident le Canada en s'aidant eux-mêmes. **Votre** coopération est aussi nécessaire pour prouver que le nom "Canadien" vous importe quelque peu!

Le décret du Concile Vatican II sur l'apostolat des laïcs

(Suite)

19. (Les multiples formes de l'apostolat organisé)

Il existe une grande variété dans les associations d'apostolat. Les unes se proposent d'atteindre le but apostolique général de l'Eglise; d'autres des buts d'évangélisation et de sanctification envisagés sous un angle particulier; d'autres visent à l'animation chrétienne de l'ordre temporel; d'autres portent témoignage du Christ plus spécialement par les oeuvres de miséricorde et de charité.

Parmi ces groupements, il faut en premier lieu considérer ceux qui favorisent et mettent en valeur une union plus intime entre la vie concrète de leurs membres et leur foi. Les organisations ne sont pas des fins en soi, mais elles doivent servir la mission de l'Eglise envers le monde. Leur valeur apostolique dépend de leur conformité aux buts de l'Eglise, ainsi que de la qualité chrétienne de leur témoignage et de l'esprit évangélique de chacun de leurs membres et de l'association tout entière.

La mission universelle de l'Eglise, étant donnée la mise en place progressive des structures et l'évolution de la société actuelle, requiert de plus en plus le développement des associations apostoliques des catholiques au plan international. Les organisations internationales catholiques atteindront mieux leur but, si les groupes qu'elles rassemblent et leurs membres leur sont plus étroitement unis.

Le lien nécessaire avec l'autorité ecclésiastique étant assuré les laïcs ont le droit de fonder des associations, de les diriger et de leur donner un nom. Il faut cependant éviter la dispersion des forces; celle-ci se produirait si l'on fondait de nouvelles associations et oeuvres sans raisons suffisantes, si l'on en conservait d'autres devenues inutiles, ou encore si l'on gardait des méthodes périmées; enfin il ne sera pas toujours opportun de transplanter sans discernement dans un pays déterminé les formes d'apostolat organisé qui existent dans un autre.

20. (L'Action Catholique)

Depuis quelques dizaines d'années, dans un grand nombre de pays, des laïcs donnés de plus en plus à l'apostolat, se sont réunis en des formes diverses d'action et d'associations qui, en union particulièrement étroites avec la hiérarchie, ont poursuivi et poursuivent des buts proprement apostoliques. Parmi ces institutions, comme parmi d'autres semblables et plus anciennes, il faut mentionner en premier lieu celles qui, tout en suivant diverses méthodes, ont été très fécondes pour le Règne du Christ: recommandées et favorisées à juste titre par les Papes et de nombreux Evêques, elles ont reçu d'eux le nom d'Action Catholique; elles ont été le plus souvent décrites comme une collaboration des laïcs à l'apostolat hiérarchique.

Ces formes d'apostolat, qu'elles portent ou non le nom d'Action Catholique, exercent aujourd'hui un apostolat précieux. Elles sont constituées par la réunion des éléments suivants qui les caractérisent:

a) Le but immédiat des organisations de ce genre est le but apostolique de l'Eglise dans l'ordre de l'évangélisation, de la sanctification des hommes, et de la formation chrétienne de leur conscience, afin qu'ils soient en mesure de pénétrer de l'esprit de l'Evangile les diverses communautés et les divers milieux.

b) Les laïcs collaborent, selon un mode qui leur est propre, avec la hiérarchie, apportent leur expérience et assument la responsabilité de la direction de ces organisations, de la recherche des conditions de mise en oeuvre de la pastorale de l'Eglise, de l'élaboration et de la poursuite de leur programme d'action.

c) Ces laïcs agissent unis à la manière d'un corps organisé ce qui exprime de façon plus parlante la communauté ecclésiale et rend l'apostolat plus fécond.

d) Ces laïcs qu'ils soient venus à l'apostolat de leur propre mouvement ou en réponse à une invitation pour l'action et la coopération directe avec l'apostolat hiérarchique, agissent sous la haute direction de la Hiérarchie elle-même, qui peut même authentifier cette collaboration par un mandat explicite.

Les organisations qui, au jugement de la Hiérarchie, vérifient l'ensemble de ces caractères, doivent être réputées comme étant d'Action Catholique, même si elles ont des structures et des noms variés selon les exigences des lieux et des peuples.

Le Saint Concile recommande instamment ces institutions qui répondent certainement en beaucoup de pays aux nécessités de l'apostolat de l'Eglise, et il invite les prêtres et les laïcs qui y travaillent à réaliser de plus en plus les caractéristiques mentionnées plus haut et à coopérer t o u j o u r s fraternellement dans l'Eglise avec toutes les autres formes de l'apostolat.

21. (Estime des organisations)

Toutes les organisations d'apostolat sont à estimer comme il convient, mais celles que la Hiérarchie, selon les besoins des temps et des lieux, aura louées, recommandées, décidées de fonder comme plus urgentes, doivent être mises en première place par les prêtres, les religieux et les laïcs, et développées par chacun suivant sa mission. Parmi ces groupements, il faut mentionner très spécialement aujourd'hui les associations ou groupes internationaux de catholiques.

22. (Les laïcs qui sont à un titre spécial au service de l'Eglise)

Sont dignes d'un respect et d'une estime particulière dans l'Eglise, les laïcs célibataires ou mariés qui de manière définitive ou pour un temps mettent leur personne, leur compétence professionnelle au service des institutions et de leurs activités. C'est une grande joie de voir s'augmenter de jour en jour le nombre des laïcs qui se consacrent aux associations et oeuvres d'apostolat, soit à l'intérieur de leur pays, soit dans le secteur international, soit surtout dans des communautés catholiques des missions et des églises naissantes.

Les pasteurs accueilleront ces laïcs avec joie et avec reconnaissance; ils veilleront à ce que leur condition satisfasse aussi parfaitement que possible aux exigences de la justice, de l'équité et de la charité, surtout en ce qui concerne les ressources nécessaires à leur vie et à celles de leur famille; ils feront en sorte que ces laïcs disposent des moyens nécessaires de formation, de soutien, et de stimulant spirituel.

CHAPITRE V
LES DISPOSITIONS A OBSERVER

23. (Introduction)

L'apostolat des laïcs, individuel ou collectif, doit s'insérer à sa vraie place dans l'apostolat de toute l'Eglise. Qui plus est: son lien avec ceux que l'Esprit-Saint a constitués pour paître l'Eglise de Dieu (cf. Act. XX, 28), est un élément essentiel de l'apostolat chrétien. Non moins nécessaire est la collaboration entre les diverses initiatives apostoliques qu'il est du ressort de la Hiérarchie d'organiser harmonieusement.

Une estime mutuelle et une bonne coordination de toutes les formes apostoliques de l'Eglise, respectant le caractère particulier de chacune sont en effet absolument nécessaires p o u r promouvoir l'esprit d'unité afin que la charité fraternelle éclate dans tout l'apostolat de l'Eglise, que les buts communs soient atteints et que les rivalités dommageables soient évitées.

Cela apparait surtout nécessaire quand une action particulière exige dans l'Eglise, l'harmonie et la coopération apostolique des deux clergés, des religieux et des laïcs.

24. (Relations avec la Hiérarchie)

Il appartient à la Hiérarchie de favoriser l'apostolat des laïcs, de lui donner principes et assistance spirituelle, d'ordonner son exercice au bien commun de l'Eglise, et de veiller à ce que la doctrine et les dispositions fondamentales soient respectées.

Les liens de l'apostolat des laïcs avec la Hiérarchie peuvent revêtir des modalités différentes selon la diversité des formes et des buts de cet apostolat.

On trouve dans l'Eglise un certain nombre d'initiatives apostoliques qui doivent leur origine au libre choix des laïcs et dont la gestion relève de leur propre jugement prudentiel. De telles initiatives permettent à l'Eglise, en certaines circonstances, de mieux remplir sa mission; aussi n'est-il pas rare que la Hiérarchie les loue et les recommande mais aucune initiative ne peut prétendre au nom de catholique, sans le consentement de l'autorité ecclésiastique légitime.

Certaines formes de l'apostolat des laïcs sont reconnues explicitement par la Hiérarchie sous une forme ou sous une autre.

En outre eu égard aux exigences du bien commun de l'Eglise, l'autorité ecclésiastique peut choisir et promouvoir d'une façon spéciale certaines associations et institutions apostoliques, visant directement un but spirituel, et assumer à leur égard une responsabilité particulière. Ainsi la Hiérarchie, organisant l'apostolat de diverses manières selon les circonstances, unit plus étroitement à sa propre charge apostolique telle forme d'apostolat sans toutefois altérer la nature propre et la distinction des deux tâches, et par conséquent sans enlever aux laïcs la nécessaire faculté d'agir de leur propre initiative. Cet acte de la Hiérarchie a reçu le nom de "mandat" dans divers documents ecclésiastiques.

Enfin il arrive que la Hiérarchie confie aux laïcs certaines charges touchant de plus près aux devoirs des Pasteurs: dans l'enseignement de la doctrine chrétienne, par exemple, dans certains actes liturgiques et dans le soin des âmes. Par cette mission, les laïcs sont pleinement soumis à la direction du supérieur ecclésiastique pour l'exercice de ces charges.

En ce qui concerne les oeuvres et institutions d'ordre temporel, le rôle de la Hiérarchie ecclésiastique est d'enseigner et d'interpréter authentiquem e n t les principes moraux à suivre en ce domaine. Il lui est également possible de juger après mûre réflexion et consultation de personnes compétentes de la conformité de telle oeuvre ou institution avec ces principes moraux, et de se prononcer à leur sujet sur ce qui est exigé pour la sauvegarde et la promotion des biens de l'ordre surnaturel.

25. (Aide à apporter par le clergé à l'apostolat des laïcs)

Les évêques, les curés et les autres prêtres du clergé séculier et du clergé régulier se souviendront que le droit et le devoir d'exercer l'apostolat sont communs à tous les fidèles, clercs ou laïcs, et que dans l'édification de l'Eglise les laïcs ont aussi un rôle propre à jouer. C'est pourquoi ils travailleront fraternellement avec les laïcs dans l'Eglise et pour l'Eglise, ils apporteront une attention particulière dans leurs oeuvres d'apostolat.

Les évêques choisiront avec soin des prêtres capables et bien avertis pour s'occuper des formes particulières de l'apostolat des laïcs. Ceux qui exercent ce ministère en vertu d'une mission reçue de la hiérarchie, la représentent dans son action pastorale: toujours attachés fidèlement à l'esprit et à la doctrine de l'Eglise, ils favoriseront entre les laïcs et la hiérarchie les relations convenables; ils se dépenseront pour nourrir la vie spirituelle et le sens apostolique au sein des associations catholiques qui leur sont confiées; ils seront présents à leur action apostolique par leurs avis judicieux et favoriseront leurs projets; en dialogue constant avec les laïcs, ils rechercheront attentivement les formes les plus capables de rendre l'action apostolique plus fructueuse; ils développeront l'esprit d'unité au sein même de l'association aussi bien qu'entre elle et les autres.

Enfin les religieux, Frères ou Soeurs, estimeront l'action apostolique des laïcs, et, fidèles à l'esprit et aux règles de leur institut, ils se dépenseront volontiers à la développer; ils s'appliqueront à soutenir, à aider et à compléter l'action du prêtre.

26. (Moyens utiles à la coopération mutuelle)

Au plan des diocèses il faudrait autant que possible qu'il y ait des conseils qui soutiennent le travail apostolique de l'Eglise tant sur le plan de l'évangélisation et de la sanctification que sur le plan caritatif, social et autre: les clercs et les religieux y collaboreront de manière appropriée avec les laïcs. Ces conseils pourront aider à la coordination mutuelle des diverses associations ou initiatives des laïcs en respectant la nature propre et l'autonomie de chacune.

Des conseils semblables, autant que faire se peut, devraient être constitués au plan paroissial, interparoissial, interdiocésain, voire même au plan national et international.

Il faudrait de plus que soit constitué auprès du Saint Siège un secrétariat spécial pour le service et la promotion de l'apostolat des laïcs. Ce secrétariat serait comme un centre doté de moyens adaptés pour fournir des informations au sujet des diverses initiatives apostoliques des laïcs. Il s'attacherait aux recherches sur les problèmes qui surgissent aujourd'hui dans ce domaine et assisterait de ses conseils la Hiérarchie et les laïcs sur le plan des activités apostoliques.

Les divers mouvements et organisations apostoliques des laïcs du monde entier devraient être parties prenantes de ce secrétariat où se retrouveraient aussi pour collaborer avec les laïcs, des clercs et des religieux.

27. (Coopération avec les autres chrétiens et les non-chrétiens)

Le patrimoine évang é l i q u e commun, et le devoir commun qui en résulte de porter un témoignage chrétien, recommandent et souvent exigent la coopération de catholiques avec les autres chrétiens; cette collaboration peut être le fait des individus et des communautés ecclésiales, et concerner la participation soit à des activités, soit à des associations sur le plan national ou international.

Les valeurs humaines communes réclament aussi de la part des chrétiens qui poursuivent des fins apostoliques une coopération de ce genre avec ceux qui ne professent pas le christianisme mais reconnaissent ces valeurs.

Par cette coopération dynamique et prudente, particulièrement importante dans les activités temporelles, les laïcs apportent un témoignage au Christ Sauveur du monde, et à l'unité de la famille humaine.

CHAPITRE VI
FORMATION A L'APOSTOLAT

28. (Nécessité d'une formation à l'apostolat)

L'apostolat ne peut atteindre une pleine efficacité que grâce à une formation à la fois différenciée et complète. C'est ce qu'exigent non seulement le constant progrès spirituel et doctrinal du laïc lui-même mais aussi diverses circonstances tenant aux réalités, aux personnes et aux obligations auxquelles son activité doit pouvoir s'adapter. Cette formation à l'apostolat s'appuiera comme sur des fondements sur les propositions et déclarations faites ailleurs par le Concile. Un certain nombre de formes d'apostolat requièrent en plus de la formation commune à tous les chrétiens une formation spécifique et particulière en raison de la diversité des personnes et des circonstances.

29. (Principes de la formation des laïcs à l'apostolat)

Les laïcs ayant leur manière à eux de participer à la mission de l'Eglise, leur formation apostolique sera adaptée au caractère séculier propre au laïcat et à la vie spirituelle qui leur convient.

Cette formation à l'apostolat suppose une formation humaine conforme à la personnalité et aux conditions de la vie de chacun. Le laïc, en effet, grâce à une bonne connaissance du monde actuel, doit être un membre inséré dans son groupe social et dans la culture qui est la sienne.

Mais en premier lieu le laïc apprendra à accomplir la mission du Christ et de l'Eglise en vivant par la foi le mystère divin de la création et de la rédemption sous la motion de l'Esprit-Saint qui anime le peuple de Dieu et qui sollicite tous les hommes à aimer Dieu comme un Père et à aimer en Lui le monde et les hommes. Cette formation doit être considérée comme le fondement et la condition même de tout apostolat fécond.

Outre la formation spirituelle, une solide connaissance doctrinale est requise en matière théologique, morale et philosophique; cette connaissance devra être adaptée à l'âge, aux conditions de vie ainsi qu'aux aptitudes de chacun. De plus il ne faut aucunement oublier l'importance d'une culture générale appropriée jointe à une formation pratique et technique.

En vue de faciliter au mieux les "relations humaines" il convient aussi de favoriser le développement des valeurs authentiquement humaines, en particulier celles qui concernent l'art de vivre en esprit fraternel, de collaborer ainsi que de dialoguer avec les autres.

Parce que la formation à l'apostolat ne peut consister dans la seule instruction théorique, il faut apprendre graduellement et prudemment, dès le début de cette formation, à regarder toutes choses, à juger et à agir à la lumière de la foi, à se former et à se perfectionner soi-même avec les autres par l'action. C'est ainsi qu'on entrera activement dans le service de l'Eglise. Cette formation est sans cesse à perfectionner à cause du développement progressif de la personne humaine et de l'évolution même des problèmes; elle requiert une connaissance toujours plus profonde et une adaptation constante de l'action. Tout en cherchant à répondre à ses multiples exigences, on aura le souci constant de respecter l'unité et l'intégrité totale de la personne humaine afin d'en préserver et d'en intensifier l'harmonieux équilibre.

De cette manière, le laïc peut s'insérer profondément et activement dans la réalité même de l'ordre temporel et prendre part efficacement à la marche des choses; en même temps, comme membre vivant et témoin de l'Eglise, il rend celle-ci présente et agissante au coeur même des réalités temporelles.

30. (Ceux qui doivent former les autres à l'apostolat)

La formation à l'apostolat doit commencer dès la première éducation des enfants, mais ce sont plus spécialement les adolescents et les jeunes qui doivent être initiés à l'apostolat et marqués de son esprit. Cette formation sera d'ailleurs à poursuivre tout au long de la vie en fonction des exigences posées par de nouvelles tâches. Il est donc clair qu'il revient à ceux qui ont la charge de l'éducation chrétienne de s'attaquer à cette éducation apostolique.

C'est aux parents qu'il incombe, au sein même de la famille, de préparer leurs enfants dès leur jeune âge à découvrir l'amour de Dieu envers tous les hommes; ils leur apprendront peu à peu — et surtout par leur exemple — à avoir le souci des besoins de leur prochain, tant au plan matériel que spirituel. C'est la famille tout entière, dans communauté de vie, qui doit réaliser ainsi le premier apprentissage de l'apostolat.

Mais il est par ailleurs nécessaire de former les enfants de telle manière que, dépassant le cadre familial, ils ouvrent leur esprit à la vie des communautés, aussi bien ecclésiales que temporelles. Leur intégration à la communauté paroissiale locale doit être faite de telle manière qu'ils y prennent conscience d'être membres vivants et agissants du Peuple de Dieu. Les prêtres auront donc le souci constant de cette formation à l'apostolat: dans les catéchismes, les prédications, la direction des âmes ainsi que dans les diverses autres fonctions du ministère pastoral.

Ce sont également les écoles, les collèges et les diverses institutions catholiques consacrées à l'Education qui doivent susciter chez les jeunes le sens catholique et l'action apostolique. Si ces moyens font défaut, soit que les jeunes ne fréquentent pas ces écoles, soit pour toute autre raison, que les parents et les pasteurs, ainsi que les mouvements d'apostolat, prennent d'autant plus soin d'y pourvoir. Quant aux maîtres et aux éducateurs, qui, par vocation et par devoir d'état, exercent une excellente forme de l'Apostolat laïcs, il importe qu'ils soient pénétrés de la doctrine et de la pédagogie nécessaires pour transmettre efficacement cette éducation.

Les groupements et associations diverses de laïcs qui se consacrent à l'apostolat ou à toute autre fin spirituelle doivent soigneusement et assidûment favoriser, selon leurs objectifs et leurs propres modalités, cette formation à l'apostolat. Ces organismes constituent d'ailleurs souvent la voie ordinaire de cette formation à l'apostolat. On y trouve en effet la formation doctrinale, spirituelle et pratique. Leurs membres réunis en petits groupes avec leurs compagnons ou leurs amis examinent les méthodes et les résultats de leur action apostolique et cherchent ensemble dans l'Evangile à juger leur vie quotidienne.

Cette f o r m a t i o n doit être poursuivie de façon telle qu'elle tienne compte de tout l'apostolat qui incombe aux laïcs, car celui-ci ne doit pas s'exercer seulement à l'intérieur des groupements et des associations mais dans toutes les circonstances de la vie, en particulier de la vie professionnelle et sociale. Bien plus, c'est chaque laïc qui doit se préparer lui-même activement à l'apostolat; ceci est tout particulièrement vrai des adultes. En avançant en âge, en effet, l'esprit s'ouvre davantage, et chacun est donc plus capable de découvrir les talents qui lui ont été départis par Dieu, et peut exercer plus efficacement les charismes que l'Esprit-Saint lui a donnés pour le bien de ses frères.

31. (Adaptation de la formation aux diverses formes d'apostolat)

Les diverses formes d'apostolat nécessitent une formation particulièrement adaptée.

a) En ce qui concerne l'apostolat d'évangélisation et de sanctification les laïcs doivent être spécialement préparés à engager le dialogue avec les autres, croyants, ou non croyants, afin de manifester à tous le message du Christ. Mais comme en notre temps le matérialisme sous des formes diverses se répand un peu partout, même parmi les catholiques, il est nécessaire que les laïcs non seulement étudient avec soin la doctrine, particulièrement les points remis en cause, mais qu'en face de toute forme de matérialisme ils donnent le témoignage d'une vie évangélique.

b) En ce qui concerne la transformation chrétienne de l'ordre temporel les laïcs doivent être instruits de la véritable signification et de la valeur des biens temporels considérés tant en eux-mêmes que dans leurs rapports avec toutes les fins de la personne humaine; ils doivent être entrainés à bien user des choses et acquérir l'expérience de l'organisation des institutions, en restant attentifs au bien commun suivant les principes de la doctrine morale et sociale de l'Eglise. Les laïcs doivent assimiler tout particulièrement les principes et les conclusions de cette doctrine sociale, de sorte qu'ils deviennent capables de travailler pour leur part à son développement aussi bien que de l'appliquer correctement aux cas particuliers.

c) Comme les oeuvres de charité et de miséricorde présentent un excellent témoignage de vie chrétienne, la formation apostolique doit aussi inviter à les accomplir, en sorte que dès leur enfance les disciples du Christ apprennent à p a r t a g e r les souffrances de leurs frères et à pourvoir avec générosité à leurs besoins.



32. (Moyens à prendre)

Les laïcs consacrés à l'apostolat disposent déjà de nombreux moyens de formation: sessions, congrès, récollections, exercices spirituels, rencontres fréquentes, conférences, livres et commentaires qui permettent d'approfondir la connaissance de l'Ecriture Sainte et de la doctrine catholique ainsi que de progresser dans la vie spirituelle, de connaître les conditions de vie du monde, de découvrir et d'utiliser les méthodes les plus aptes à l'apostolat.

Ces moyens de formation sont en fonction des diverses formes d'apostolat à mettre en oeuvre selon les milieux à atteindre.

Dans ce but ont même été créés des centres d'étude ou des instituts supérieurs qui ont déjà donné d'excellents résultats.

Le Concile se réjouit des initiatives de ce genre et de leur rayonnement déjà florissant en certaines contrées et souhaite leur fondation là où la nécessité s'en fera sentir.

De plus, il préconise la création de centres de documentation et d'étude non seulement en matière théologique mais aussi pour les sciences humaines: anthropologie, psychologie, sociologie, méthodologie, afin de développer les aptitudes des laïcs, hommes, femmes, jeunes et adultes, pour tous les secteurs d'apostolat.

EXHORTATION FINALE

Le Saint Concile, avec force, adjure donc au nom du Seigneur, tous les laïcs de répondre volontiers avec élan et générosité à l'appel du Christ qui, en ce moment même, les invite avec plus d'insistance, et à l'impulsion de l'Esprit-Saint. Que les jeunes réalisent bien que cet appel s'adresse très particulièrement à eux, qu'ils le reçoivent avec joie et de grand coeur. C'est le Seigneur lui-même qui, par le Concile, presse à nouveau tous les laïcs de s'unir plus intimement à Lui de jour en jour, et de prendre à coeur ses intérêts comme leur propre affaire (cf. Phil. II, 5), de s'associer à Sa mission de Sauveur; Il les envoie encore une fois en toute ville et en tout lieu où Il doit aller lui-même (cf. Luc 10, 1); ainsi à travers la variété des formes et des moyens du même et unique apostolat de l'Eglise, les laïcs se montreront ses collaborateurs, toujours au fait des exigences du moment présent, "se dépensant sans cesse au service du Seigneur, sachant qu'en Lui leur travail ne saurait être vain" (cf. I Cor. XV, 58).

"Le Routier" Drive-In
RESTAURANT DE ST-PIERRE
Commandes préparées pour apporter
M. ET MME LUC DANDENAULT

Lavergne
Electric Ltd.
• Ameublement — Quincaillerie
• Appareils électriques principaux
• Posage de fils — domestique et commercial
• Service de radio et télévision
Téléphone: St-Pierre 67

SALON FUNÉRAIRE
SAINT-PIERRE
Chapelle moderne et spacieuse
PRIX RAISONNABLES
Au service des familles catholiques de langue française de la campagne
Pour tous renseignements le jour ou la nuit, appeler
M. LUC DANDENAULT
Téléphones: Bureau 138 Résidence 80-3

ST-PIERRE MOTORS LTD.
VENTES & SERVICE
Authentiques pièces et accessoires General Motors
PRODUITS SHELL — PNEUS FIRESTONE
ST-PIERRE — Téléphone: 11

Chez MULAIRE
RED & WHITE
Epiceries — Fruits — Viandes
Voyez notre circulaire d'aubaines chaque semaine.
St-Pierre — Tél.: 14
RED & WHITE FOOD STORES

"ACHETEZ CHEZ VOTRE PHARMACIEN"
• Prescriptions
• Vitamines
• Articles de toilette
• Cartes de souhaits
• Service de films



PHARMACIE ST-PIERRE
René Mulaire, pharmacien



BROCART
pour robes de dame
de 88c à $2.50 le yard
Velours côtelé
Imprimé
le yard $1.00
Coupons, en moyenne
le yard 70c
Flanelle de coton
Imprimée
le yard 48c

Pour homme
Chaussures de chasseur
(avec lacet) isolées et avec bout en acier
$4.95

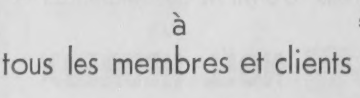
Couvre-chaussures
Fermeture éclair et boucle
Marque européenne $2.75
Marque canadienne No 1 ..... $5.00

Attention Mesdames
Sac à main importés
Pochettes du soir
Sacs sans poignée
sacs à bandoulière
$3.95 — $4.95

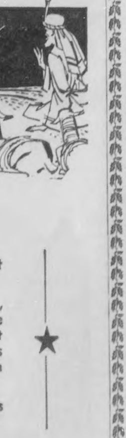
NU-FASHION SPORTSWEAR LTD.
ST-PIERRE MORRIS

Les directeurs,
le gérant général et les employés
de la
COOPÉRATIVE DE ST-LÉON
souhaitent





UN JOYEUX NOËL
et
UNE HEUREUSE ANNÉE
à
tous les membres et clients



— 1965, autre année-record: au-delà de $700,000.00, montant des ventes.
— Succès dans tous les départements (magasin, cour à bois, quincaillerie, pétrole, à Saint-Léon) et aussi à la succursale d'Almont (garage et quincaillerie), mais particulièrement sur les chantiers de construction (plus de 40 projets réalisés cette année) et dans la vente d'essence (500,000 gallons en 1965).
— Durant l'été, 53 employés au travail; cet hiver, 17 jeunes d'entre eux fréquentent l'école technique.

Décès de Mme Arthur Gratton, de Ste-Agathe, le 12 décembre

STE-AGATHE — Le mercredi 15 décembre, à 10 h. a.m., avait lieu, dans l'église de Ste-Agathe, le service funèbre de Mme Arthur Gratton, décédée le dimanche 12 décembre à la résidence Ste-Thérèse d'Otterburne. Les arrangements avaient été confiés au salon funéraire de St-Pierre. La dépouille mortelle fut exposée à la salle paroissiale le mardi après-midi 14 décembre jusqu'à l'heure du service. Parents et amis vinrent lui rendre un dernier hommage.

La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé A. Couture, curé. La chorale était dirigée par Mme Alice Labelle, nièce de la défunte. Les servants de messe étaient Michel Brémaud, petit-neveu, et Rhéal Gratton, petit-fils, et les acolytes, Roger Bilodeau et Denis Gratton, étaient également petits-fils de Mme Gratton. Son neveu, Lucien Dumesnil, tenait la croix.

Les porteurs furent MM. Yves Savignac, Louis, Paul et Maurice Gratton, Claude Malo et Emile Racine, tous petits-fils de la défunte. La collecte fut faite par Mmes Irène Dumesnil, nièce, et Armande Kenny, petite-fille. L'inhumation se fit au cimetière local.

Mme A. Gratton (Rose-Anna Toupin) naquit à Pantucket, Rhode Island, en 1886. Elle n'avait que deux ans lorsqu'elle vint au Manitoba. Le 12 janvier 1904, elle épousa M. Arthur Gratton. Ils eurent huit enfants. Lorsque la congrégation des Dames de Ste-Anne fut fondée à Ste-Agathe, Mme Gratton en fit partie dès les débuts.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, trois fils, Armand, Joseph-Arthur et Philippe, de Ste-Agathe; cinq filles, Mme Gabrielle Savignac, de Vancouver, Mmes D. Racine (Fortunate) et E. Malo (Wilhelmine), de St-Malo, Mlle Annette Gratton, de Winnipeg, et Mme A. Bilodeau (Yolande), de Ste-Agathe; 32 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants; deux frères, Antoine, de Winnipeg, et Ovila, de Montréal, et une soeur, Mme Eugénie Préfontaine, de St-Boniface.

Après l'enterrement, les assistants au service furent invités à se rendre à la salle pour se réconforter avant de regagner leur foyer.

Remerciements

La famille Gratton remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, de quelque manière que ce soit. Les offrandes de messes et autres prières pour la défunte, de même que les services rendus, furent grandement appréciés.

Des remerciements spéciaux vont aux religieuses d'Otterburne, qui ont pris soin de Mme Gratton pendant plus de trois ans avec un dévouement inlassable, ainsi qu'à Mme Rose Girouard et à ceux qui l'ont aidée pour le goûter qui suivit les funérailles.

Hockey

Le club de hockey de Ste-Agathe jouait sa première partie, dimanche soir dernier, sur la patinoire de St-Jean-Baptiste contre Ste-Anne-des-Chênes. Il fut victorieux par 11 à 0. Les joueurs sont pleins d'ardeur et comptent avoir une saison sensationnelle. Avis aux amis intéressés. Sans mésestimer aucun des joueurs qui ont fait leur bonne part d'efforts, Richard Dumesnil mérite qu'on mentionne qu'il a compté la moitié des buts.

La Broquerie

Fiançailles

M. et Mme Edouard Fisette ont le plaisir d'annoncer les fiançailles de leur fille, Lorraine, à M. Berto Nacinovich, fils de M. et Mme Joseph Nacinovich, de Siume, Yougoslavie. Le mariage aura lieu à la basilique, à 4 h. p.m., le samedi 8 janvier 1966.

St-Jean-Baptiste

Réunion de la L.F.C.

Le dimanche 12 décembre avait lieu la troisième réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques. La messe fut chantée par M. l'abbé M. Toupin, vicaire, et fut suivie d'un diner spécial à l'occasion de Noël. Malgré la neige abondante, l'assistance était nombreuse; 58 dames bravèrent la tempête.

Toutes étaient heureuses d'avoir parmi elles M. l'abbé Toupin et l'aumônier, Mgr H. Lapointe, qui dit des paroles très encourageantes.

La présidente, Mlle Rose-Marie Bissonnette, ouvrit l'assemblée en souhaitant la bienvenue. M. l'aumônier récita la prière et ensuite vinrent les rapports des différents comités.

La secrétaire, Mme M. Dorge, et la trésorière, Mme Pierre Baril, donnèrent les rapports d'usage et ensuite on donna le rapport du souper paroissial qui eut lieu au mois de novembre. Mme A. Beaudette, présidente du comité, fit la présentation d'un chèque à M. l'aumônier au nom des dames de la Ligue, puis il y eut les rapports des comités permanents.

La présidente du comité social, Mme Y. Sabourin, à la demande des dames de Letellier, recueillit 115 livres de linge usagé pour distribuer aux Indiens de la réserve Roseau. Mme Arthur Jutras envoya un mot de remerciements.

La présidente du comité de législation, Mme Albert Sabourin, fit remarquer qu'une somme de $60.00 fut recueillie par les dames de la Ligue pour l'Institut des aveugles à Winnipeg, et lut une lettre de remerciements venant de cet Institut. Elle informa l'assemblée que cinq dames assisteraient à la réunion du Conseil municipal, le mardi 14 décembre, à cause du thème de la Ligue pour l'année: "La femme et la politique". D'autres groupes auront l'occasion d'assister à ces assemblées dans les mois à venir.

La présidente du comité de radio et télévision, Mme Olivier Lafond, rapporta qu'elle avait envoyé des félicitations au poste de télévision Radio-Canada pour le programme "Jeunesse oblige" du 9 décembre dernier. La présidente du comité d'éducation, Mme R. Lavallée, fit savoir que les dames de son comité sont à faire l'étude du bulletin des équipes; elle donna aussi un résumé très intéressant de ce livre, et parla d'un catalogue reçu de l'Office National du Film. L'assemblée vota qu'on fasse demande de ces films.

Bienvenue à Mmes Armand, Cyrille et Amédée Sabourin, Imelda Beaudette, Henri Trudel, Gérard Dupuis, Max. Collette, Roger Lafond et Paul Fillion, nouvelles recrues.

M. l'aumônier répondit à quelques questions et insista sur la prière en famille. Il félicita de tout coeur le Comité social, radio-télévision, pour le diner si parfaitement réussi. Les décorations, sous la direction de la dévouée présidente, donnèrent un air de fête de Noël. Il clôtura l'assemblée par la prière.

A tous ceux qui lisent la chronique de St-Jean-Baptiste, la Ligue souhaite un Joyeux Noël et une Bonne, Sainte et Heureuse Anne, souhaits très anciens, mais toujours nouveaux.

La puissance appartient à l'union des âmes.
Emile BOUTROUX.

Chronique sportive

Un dernier coup d'oeil sur le baseball avant de se consacrer définitivement au hockey

par Jacques LEMOYNE

Au cours des semaines qui vont suivre, le hockey occupera les manchettes des principaux journaux canadiens et ce sera très compréhensible. Mais avant de passer pour de bon au hockey nous aimerions dire encore quelques mots sur le baseball majeur. La saison est terminée depuis longtemps déjà mais les nouvelles concernant ce sport ne cessent d'affluer sur les fils des grandes agences de presse. C'est ainsi qu'on annonçait que le très grand Frank Robinson quittait les Reds pour passer aux Orioles de Baltimore en quête d'un frappeur solide depuis longtemps déjà. Cette transaction ressemble à celle effectuée par les Rangers quand ils ont laissé aller Andy Bathgate aux Leafs. Robinson a été un redoutable frappeur depuis ses débuts dans la Nationale il y a dix ans. L'an dernier encore il a été un des meilleurs du circuit avec une moyenne de .296, mais tout cela ne l'a pas empêché de passer à un autre club. Nous dirons même que c'est un peu à cause de cela qu'il est passé à une autre équipe.

Milt Pappas a été l'autre joueur clé dans cette transaction, mais c'est encore le nom de Robinson qui est le plus prestigieux. Et ceci nous prouve que dans un sport aussi commercialisé que le baseball, les vedettes ne sont pas à l'abri des échanges. Une équipe avait besoin d'un puissant frappeur, l'autre en possédait un. Il fallait trouver un terrain commun pour s'entendre et les propriétaires des deux clubs ont agi en hommes d'affaires sérieux et se sont entendus. Une seule chose nous étonne un peu: la manière stoïque avec laquelle Robinson a appris la nouvelle. Il a même paru heureux de ce changement. Il l'avait peut-être souhaité bien qu'on puisse affirmer qu'il a toujours été traité de façon admirable par les amateurs de Cincinnati et par la direction de cette équipe. Les Reds avaient besoin de lanceurs car ils possèdent de très bons frappeurs. Pour ce qui est des Orioles, un joueur comme Robinson ne peut que leur faire du bien. C'est à la fois un très bon joueur, un gentilhomme et un véritable meneur.

Gordie Howe

Je n'aime pas tellement les polémiques, mais je ne puis résister à l'envie de publier ici une lettre d'un aimable lecteur de Somerset, Man., M. R. L. Jacob. Voici donc ce que M. Jacob m'écrivait:

"Pourquoi semble-t-il qu'à chaque occasion où Gordie Howe atteint un nouveau record (e.g. 500, 545, 600) il faut que vous le dégradiez de sa conduite sur la glace. Il est facile à reconnaître que votre support est pour les Canadiens de Montréal et alors il semble que vous êtes blessé quand les faits de Maurice Richard paraissent amoindris par ceux du superbe Monsieur Howe. Admettez donc que Gordie Howe est le meilleur joueur que nous avons vu dans le hockey et ceci comprend Morenz et Richard. Maurice Richard n'était pas un ange sur la glace . . . Pensez-vous que J.-C. Tremblay ne touche pas à ses adversaires et surtout dans les coins quand les arbitres ne sont pas aux alentours. Je pense que vous devez vous excuser à M. Howe ainsi qu'à ses admirateurs."

Monsieur Jacob oublie de mentionner dans sa lettre les articles élogieux que j'ai consacrés à Gordie Howe au cours des éliminatoires l'an dernier, quand il a été choisi dans le passé comme le joueur le plus utile à son club et chaque fois que par son jeu magnifique il a soulevé la juste admiration des foules. J'ai dit et je l'écris de nouveau que Gordie Howe a été, et demeure encore, le joueur le plus complet de la Ligue Nationale. Il sait tout faire et c'est pourquoi je ne puis admettre qu'un joueur possédant son talent se conduise comme il le fait, et cela avec une régularité déconcertante. Les comparaisons sont odieuses et bien inutiles dans le monde du sport. Je n'en ferai pas entre Howe et les autres grandes vedettes de notre jeu national. Je reste convaincu que Howe est le joueur le plus habile du hockey moderne, je l'ai répété tellement souvent que je craignais de devenir monotone en le disant encore.

Les autres

Mais puisqu'on me demande mon opinon personnelle je dirai que Maurice Richard était plus spectaculaire que Howe. Il était brutal mais il a été le joueur le plus visé de la Nationale et celui contre qui on s'est le plus acharné. Pensons à la différence qui a existé entre la mise en échec de Claude Provost, suivant un Bobby Hull comme son ombre, et les attaques dont Richard était continuellement la victime et on verra pourquoi j'ai tant d'admiration pour le Rocket. Il possédait un désir de vaincre qu'aucun autre joueur, y compris Gordie Howe, a pu égaler. C'est ce que j'ai admiré chez lui. Cela n'en a pas fait le meilleur joueur de tous les temps mais c'est lui que le public allait voir, que ce fut pour l'encourager ou le huer. J'admire Gordie Howe mais j'aime encore mieux le jeu d'un Max Bentley par exemple, le joueur qui m'a certainement le plus impressionné au cours de sa carrière. Et si je veux voir l'élégance personnifiée, j'irai voir évoluer Jean Béliveau. Pour ce qui est de Morenz, j'étais trop petit quand je l'ai vu jouer pour pouvoir me former une opinion sans préjudices. Nos souvenirs tentent à idéaliser ce qu'on a admiré étant jeune. Je ne me souviens de lui que comme un bolide qui rendait le public de la section des millionnaires, au Forum, absolument fou de joie.

Pour revenir à M. Jacob, qui a raison de venir défendre son joueur préféré et qui le fait très bien et avec mesure, je lui dirai que je n'ai jamais cherché à dimineur le mérite de qui que ce soit. Le sport professionnel est déjà assez dur sans qu'on tente de diminuer le mérite de ceux qui s'acquittent bien de leur tâche. Mais il ne faut pas non plus que l'admiration nous fasse passer l'éponge sur l'esprit sportif et l'esprit compétitif. Howe est le plus grand joueur de notre époque, mais il serait beaucoup plus grand à mon sens s'il ne se servait pas de son bâton pour blesser l'adversaire. Là-dessus je ne changerai pas d'idée. Pour ce qui est de mon admiration pour les Canadiens, M. Jacob à raison: c'est mon club préféré, ce qui ne veut pas dire que je l'ai toujours louangé. Merci M. Jacob et écrivez-moi encore, nous finirons certainement par nous entendre, si ce n'est pas déjà fait.

Bonne et heureuse année aux lecteurs de cette chronique

Les sports occupent une place importante dans notre vie. C'est le reflet des changements sociaux qui ont transformé peu à peu nos habitudes de vie et de travail. A mesure que nos loisirs augmentent, grâce à notre maîtrise de la machine, nous accordons aux sports une place qui paraissait absolument anormale il y a de cela vingt ans par exemple. Notre goût pour les sports évolue aussi avec les temps nouveaux. Nous redevenons des participants: le golf, la pêche, le camping, le curling, le ski et même la culture physique recrutent plus d'adeptes que jamais en notre pays. Nous demeurons encore des spectateurs parce que nous avons les moyens techniques de nous payer des spectacles de grande classe sans avoir à nous déplacer, mais nous gardons quand même notre enthousiasme pour les sports de participation familiale ou individuelle et c'est excellent.

L'essor du ski dans certaines parties du Canada est tel qu'on affirme qu'il menace même la popularité du hockey de façon sérieuse. Que penser maintenant des quilles? Du curling? Et de la chasse et de la pêche? Plus de gens sont mieux équipés pour pratiquer ces sports que jamais. Ce qui plus est, des passe-temps comme les quilles sont devenus des divertissements sociaux qui intéressent également mari et épouse. La vie au grand air se gagne aussi des adeptes par milliers. En 1966 on prévoit que le nombre de familles qui iront vivre sous la tente durant leurs vacances augmentera encore de 10 pour cent. Les gouvernements et l'industrie privée luttent de vitesse avec les campeurs pour aménager assez d'endroits pour recevoir tous ceux qui ont découvert les charmes de cette vie peu dispendieuse et si agréable. Quand on regarde l'essor des sports individuels et familiaux au Canada en 1965 on est heureux de pouvoir dire que l'année a été bonne.

Le tennis

Au moment où vous lirez ces lignes, la coupe Davis aura probalement été attribuée. J'ignore si l'équipe espagnole va parvenir à briser le monopole des Australiens, mais je suis heureux de voir qu'enfin un autre pays que les Etats-Unis vient s'opposer aux puissants joueurs des antipodes. Il est bien évident que la tension sera très forte pour les Espagnols. Ils affrontent des joueurs dont le pays a remporté la coupe à 12 reprises en 15 tentatives. Mais Manuel Santana et Luis Arilla demeurent confiants. Ce qui les encourage, c'est le peu de succès que Roy Emerson et Fred Stolle ont connu dernièrement. Mais il ne faut pas se laisser endormir par ces échecs des as Australiens. Ils sont encore capables de dominer facilement toutes les compétitions internationales, pour peu qu'on les laisse travailler en paix. Or on sait que c'est ce qui manque le plus aux Australiens, la paix.

Les Espagnols peuvent aussi compter sur le jeune Juan Gisbert qui a émerveillé le monde du tennis au cours de l'été dernier. On ne croit pas que Gisbert participera aux premiers matchs mais on est à peu près certain que si les Espagnols éprouvent de la difficulté à gagner au cours des deux premiers matchs qu'ils auront recours à Gisbert. L'idée de voir un autre pays remporter la coupe Davis me paraît un peu saugrenue, mais il me semble que ce ne serait pas une trop mauvaise chose pour ce sport. Cela encouragerait tous ceux qui, depuis des années, affirment que ni les Américains ni les Australiens peuvent être vaincus dans les "gros tournois." Quoiqu'il arrive, l'intérêt nouveau apporté par l'équipe espagnole prouve bien que le monde du sport, tout en aimant et en admirant un champion digne de ce nom, ne déteste par non plus voir les champions perdre leur titre, comme cela arrive parfois dans la vie.

Vous souvenez-vous?

L'année qui fuit a été fertile en émotions, comme toutes les années précédentes. La farce de l'année aura été l'horreur de Lewiston alors que Sonny Liston s'est couché devant son adversaire. L'athlète professionnel de l'année aura été Sandy Koufax aux Etats-Unis et George Chuvalo au Canada. Il faut décerner le titre de meilleur club de football canadien aux Tigres de Hamilton, puisqu'ils ont battu les Blue Bombers, le club qui a certainement exécuté le retour en arrière le plus spectaculaire de la saison. Saluons aussi Nancy Green, notre grande skieuse et la merveilleuse équipe canadienne qui s'est tellement mise en évidence au cours de l'hiver dernier et qui doit maintenant quêter pour assurer sa survie! Et que dire de nos as du patinage artistiques? Et Petra Burka, l'unique.

Comment oublier les jeunes de Stoney Creek qui sont allés représenter le Canada au tournoi mondial des Petites Ligues de baseball? Comment décrire les succès remportés par le tournoi Pee wee au Carnaval de Québec? Que penser de la victoire des Red Wings dans la Ligue Nationale l'an dernier? Comment ne pas admirer un Roger Crozier jouant un rôle de premier plan dans cette course? Et puisque nous en sommes au hockey que penser de Jean Béliveau et des Canadiens? Et que dire en pensant à l'affaire des des Braves de Milwakee? Et si Bud Grant n'est pas choisi une des vedettes de l'anné,e que pourrons-nous faire? Comment ne pas saluer toutes les personnes qui se dévouent pour les sports amateurs, sur les losanges, près des patinoires, dans les salles? Peut-on féliciter adéquatement les parents qui participent aux activités sportives de leurs jeunes et les jeunes qui savent accepter les conseils de ceux qui ont déjà joué avant eux. Pourquoi ne pas oublier les rancoeurs de l'année qui se termine et commencer 1966 avec une page blanche, après s'être souhaité à tous une bonne et heureuse année, avec le paradis à la fin de nos jours?

Evénements sportifs à l'arena de Winnipeg

Lundi 27 décembre, à 2 h. 30 p.m.: Hockey international — L'équipe nationale de Finlande vs les Etoiles de la ligue junior.

Mercredi 29 décembre, à 8 h. p.m.: Les "Harlem Globe Trotters" et un programme de variétés internationales.

Filles d'Isabelle de Somerset

Notre soirée de Noël qui eut lieu le 9 décembre fut un vrai succès. Soixante-quatre membres étaient présents. L'assemblée débuta vers 8 h. et se déroula suivant les procédures d'usage pour se terminer vers 10 h.

Au cours de cette première partie, on présenta une jolie épingle-souvenir à Sr Aldéa Weicker, ex-régente, en remerciement de tout le zèle et le dévouement dont elle fit preuve durant son terme d'office.

Puis vint la partie récréative. Vraiment, le comité d'organisation avait bien préparé son programme. Divers numéros furent présentés. Une franche gaieté et un joyeux entrain régnèrent jusqu'à la fin. Il y eut bingo, un défilé de modes, très original, qui provoqua l'hilarité générale, sketches, comédie, chants de Noël et échange de cadeaux joliment emballés et enrubannés. Le Père Noël, qui était des nôtres, procéda à la distribution.

Un superbe souper-buffet fut ensuite servi. Félicitations aux dames du comité des goûters pour avoir si bien fait les choses et qui se sont révélées de véritables cordons bleus.

Un grand merci à toutes celles qui ont contribué au succès de cette belle soirée.

Malades

Prompt rétablissement à Sr Prudence Lussier et Sr Rachel Hébert, toutes deux patientes à l'hôpital de Swan Lake.

Partie de cartes

Les Filles d'Isabelle sont à préparer une partie de cartes qui aura lieu vers la mi-janvier.
LA REDACTRICE.

L'homme aimable est celui qui écoute avec intérêt les choses qu'il sait, de la bouche de celui qui les ignore.
Mme de GENLIS.

Mme Aimé Ménard, 71 ans, de St-Eustache, décédée à l'hôpital Taché de St-Boniface

ST-EUSTACHE — A l'hôpital Taché, le samedi 11 décembre, Mme Aimé Ménard (née Alice Roy), était rappelée à Dieu, à l'âge de 71 ans.

Mme Ménard est née à St-Alphonse, Man., le 13 novembre 1894; le 23 septembre 1918, elle épousait M. Aimé Ménard à Dollard, Sask. De cette union naquirent treize enfants: une fille et douze fils, dont dix moururent en bas âge.

D'autres épreuves s'ajoutèrent à ces deuils: après avoir subi sept années de sécheresse, de poudrerie, de tempêtes de grêle, la famille Ménard déménagea à Elie et, après trois années de labeur harassant pour un salaire minime, elle réussit à s'acheter vingt acres de terre nantis d'une maison non loin du village de St-Eustache, en 1937. Peu de temps après, leur fils aîné, Amédée, mourait aussi à l'âge de 19 ans, des suites d'un accident de cheval survenu à Dollard.

La maladie éprouva aussi Mme Ménard qui dut subir de graves interventions chirurgicales en 1928 et qui la laissèrent très faible. C'est en décembre 1962 cependant qu'après de violents maux de tête, elle devint paralysée du côté droit et perdit l'usage de la parole. Une de ses brus, Mme Jean Allarie, la soigna chez elle durant plus d'un an, mais c'est à l'hôpital Taché qu'elle passa ses trois dernières années qui lui permirent d'expérimenter que Dieu est Père et que tout ce qui arrive est un effet de son amour.

La messe de Requiem fut chantée en l'église de St-Eustache, le mardi 14 décembre, par M. l'abbé Ubald Paquette, curé, assisté de M. l'abbé Gérard Gervais, curé de St-François-Xavier, et du R. F. Léon Ménard, C.S.V., fils de la défunte, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation se fit dans le lot familial du cimetière de St-Eustache.

Les porteurs étaient MM. Denis Dufour, Henri Grégoire, Lionel Ménard, Charles Bourgeois, Denis Allard et Victor Roy.

Mme Aimé Ménard faisait partie de la congrégation des Dames de Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, une fille, Mme Olivier Barron (Irène), de St-Eustache; un fils, le R. F. Léon Ménard, C.S.V., de Montréal; quatre frères, Georges et Armand, de St-Boniface, David, d'Indian Head, Sask., et André, de Carlyle, Sask.; trois soeurs, Mme Zéphirin Côté (Louisa), de Shaunavon, Sask., Mme Joseph Poirier (Céline), de Haywood, et Mme Noé Piquette (Louise), de Dollard, Sask.; trois petits-enfants et plusieurs neveux et nièces.

Remerciements

Les familles Ménard et Roy remercient tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, etc., spécialement les religieuses de l'hôpital Taché, MM. les abbés U. Paquette et G. Gervais, le R. P. Réal Pigeon, C.S.V., assistant-provincial de la province religieuse de Montréal, les Clercs de St-Joseph d'Otterburne et le choeur de chant de la paroisse.

Meilleurs voeux

A l'occasion de Noël et du Nouvel An

Au nom du personnel du transfert de La Broquerie

A tous les clients de Ste-Anne, Giroux et La Broquerie

TRANSPORT GÉNÉRAL
Service spécial d'Eaton

Commandes livrées aux portes le soir même de leur arrivée.

Transport d'animaux et transport de grains

"BIEN SERVIR" EST NOTRE DEVISE

Aussi propriétaires du

Seine River Bulk Service Ltd.

Gérard Tétrault — Tél.: HA 4-5312
Aimé Vielfaure — HA 4-5362
A Saint-Boniface: 247-2384



Albert Vielfaure,
agent
et
Gérard Decelles,
gérant

sont heureux, à l'occasion des Fêtes, d'offrir leurs remerciements à tous les clients et amis qui les ont encouragés durant l'année écoulée. Ils espèrent avoir le plaisir de les servir encore à l'avenir.

JOYEUX NOËL et BONNE ET HEUREUSE ANNÉE À TOUS!



ART'S TAXI

offre à tous et à chacun un

Joyeux Noël et une *Bonne et Heureuse Année*

Arthur Balcaen, propriétaire, désire remercier sincèrement tous ses clients et amis pour la confiance qu'ils lui ont témoignée durant l'année qui vient de s'écouler.

M. et Mme Hervé Blanchette, de Ste-Anne, célèbrent leur 40e anniversaire de mariage

[illegible] quarantième anniversaire de vie conjugale. La fête débuta en [illegible]

Après la cérémonie liturgique, les jubilaires et leurs enfants [illegible] pour [illegible] messe et une réunion familiale.

Un succulent repas au poulet rôti arrosé de vin et préparé par Mme Roméo Blanchette fut aussi servi par elle-même. La table était habilement décorée et un magnifique gâteau ornait la table d'honneur.

Le soir, au Blé d'Or, les invités de Ste-Anne, Lorette, St-Boniface, Winnipeg et des environs vinrent pour l'occasion.

M. Antoine Fréchette, ami de la famille, agissait comme maître de cérémonies. Il souhaita la bienvenue à l'assistance et offrit aux jubilaires ses voeux de bonheur.

Dans un poème de Louise Marchand, Monique Blanchette exprima à ses grands-parents "Les voeux des tout-petits". Puis la petite Mona Blanchette s'avança et présenta à sa grand-maman un joli bouquet de roses rouges. L'adresse préparée par leur fille, Anita, fut lue par leur petite-fille, Yvette Blanchette. Elle exprima au nom des enfants, parents et amis les sentiments que ceux-ci ressentent à leur égard.

Barbara Blanchette, petite-fille des jubilaires, leur remit une bourse substantielle, cadeau des cinq enfants.

Le coeur rempli d'émotion, M. et Mme Blanchette dirent leur grande joie et remercièrent leurs enfants, parents et amis pour cette belle fête.

Ensuite, tous s'amusèrent dans une variété de danses, sous la direction des "Prairie Ramblers" et leur orchestre.

Remerciements

M. et Mme Hervé Blanchette et leurs enfants remercient chaleureusement ceux qui ont contribué à la réalisation de cette agréable soirée.

Ste-Agathe

Organisation de la L.F.C.

Pour se conformer aux vues de Son Exc. Mgr M. Baudoux, il est question qu'on organise la Ligue des Femmes Catholiques à Ste-Agathe. Les premiers pas furent faits le mercredi 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception. Après la messe du soir, un bon groupe de Dames de Ste-Anne et M. l'abbé A. Couture, curé, se rendirent à l'auditorium de l'Institut Collégial pour rencontrer quatre dames de l'exécutif du Conseil diocésain de la Ligue: la présidente, Mme A. Jutras, de Letellier, Mme R. Vadeboncoeur, 1ère vice-présidente, qui s'occupe de l'organisation, et Mme A. Normandeau, 3e vice-présidente et présidente des comités spirituels, toutes deux du Parc Windsor, ainsi que Mme M. Fenez, de Transcona, distributrice du nécessaire pour les Ligues dans les différentes sections.

A tour de rôle, ces dames firent valoir la nécessité actuelle de se grouper et de s'unir pour mieux travailler ensemble au propre avancement de la paroisse dans les domaines spirituels et temporels en fraternisant avec le monde entier, but ultime des Ligues.

Les dames présentes ont semblé être conquises par la bonne foi et les arguments convaincants apportés par les aimables propagandistes, cependant, afin que les dames absentes soient mises au courant et puissent émettre leurs opinions sur la nécessité de cette organisation dans la paroisse, on tiendra, au début de l'année prochaine, une autre assemblée qui sera décisive.

Visiteur

Le mardi 6 décembre, M. et Mme Léopold Lemoine et leurs enfants étaient heureux de revoir leur fils et frère, Laurent, absent de la maison depuis deux ans, étant employé pour la Compagnie de la Baie d'Hudson à Fort Chimo, au nord de la province de Québec. Laurent a un congé de six semaines. Il partait en automobile, le jeudi 9 décembre, pour se rendre jusqu'à Vancouver avec un ami. Ils reviendront pour les Fêtes.

Baptême

Le 12 décembre: Martin-Louis, fils de M. et Mme Samuel Nolette, né le 1er décembre. Parrain et marraine, Louis Berthelette et Ida Nolette, soeur de l'enfant.

St-Laurent

Décès de Mme E. Carrière

Le mercredi 1er décembre, à l'hôpital Miséricorde de Winnipeg, est décédée Mme Eugénie Carrière, âgée de 79 ans. Née à St-Laurent où elle demeura toute sa vie, Mme Carrière était membre des Dames de Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil un fils, Edgar, de St-Laurent; deux filles, Mmes W. Tonn (Marguerite) d'East Kildonan, et Yves Lambert (Edmée), de St-Laurent; 27 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants; deux frères, Ludovic Chartrand, de St-Laurent, et Alexandre Chartrand, de Winnipeg.

Le service fut chanté le samedi 4 décembre, à 3 h. p.m., dans l'église paroissiale par le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, assisté des RR. PP. Jean Méthé et A. Parent, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. La Rév. Sr Priscille, F.M.M., touchait l'orgue et le chant était sous la direction de M. François Gratton.

L'inhumation se fit dans le cimetière local.

Les porteurs étaient MM. Emile, Clarence, Robert et Ernest Lambert et Norman Chartrand.

Va-et-vient

M. et Mme Wayne Johnson et leur bébé, Michael, de Portage la Prairie, ont rendu visite à M. et Mme Arthur Bruce, en fin de semaine.

M. et Mme D. Durrows et leur fille, Karen, de Fort Churchill, ont visité leurs parents, M. et Mme Adrien Chartrand.

M. et Mme Robert Lambert et leurs deux fils, Garry et Vincent, de Winnipeg, ont rendu visite à M. et Mme Yves Lambert.

M. et Mme Ernest Gaudry ont eu le plaisir de recevoir la visite de M. et Mme Lionel Bélisle, d'Elie.

M. Gédéon Deslauriers, de Headingley, M. et Mme Lionel Verrier et leur fils, Maurice, accompagnés de Mme A. Grandmont, de St-Boniface, visitaient M. et Mme J.-E. Verrier, dernièrement.

Bazar

Le bazar, au profit de l'amélioration du système de chauffage, se termina le 5 décembre et fut un vrai succès. Les RR. PP. L. Brossard et P. Lebel, O.M.I., remercient tous ceux et celles qui ont aidé au bazar d'une manière ou d'une autre.

Malade

Prompt rétablissement à Mme A. McKay, qui est maintenant de retour chez elle.

Concours international de contes destinés au moins de 12 ans

OTTAWA — L'UNESCO a accordé son appui à un éditeur italien qui cherche à publier une anthologie de contes écrits par des garçons et filles de moins de 12 ans.

La Commission nationale canadienne de l'UNESCO s'intéresse particulièrement à ce projet et espère que les maîtres d'écoles canadiens partageront son enthousiasme au sujet de l'anthologie.

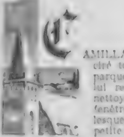
Les divers pays du monde ont été invités à proposer des textes écrits par des enfants et seules les oeuvres originales envoyées par les différentes commissions de l'UNESCO seront considérées pour publication. Chaque conte devra être accompagné d'une illustration, de préférence en couleur, faite par un enfant de moins de 12 ans.

Le thème est facultatif et les textes devront être de trois à huit pages standard dactylographiées avec environ 321 mots par page. Le texte original peut être joint. Les illustrations ne devront pas dépasser 16 pouces par 24 pouces.

L'intérêt du projet réside dans la spontanéité de l'enfant, qui se reflètera dans le conte et les illustrations. Seuls les textes originaux non corrigés seront acceptés.

Les professeurs intéressés sont priés de communiquer avec Shirley Cull, responsable des programmes à la Commission canadienne nationale de l'UNESCO, 140, rue Wellington, Ottawa 4.

CONTE DE NOËL — VERSION 1965



CAMILLA avait ciré tous ses parquets. Il lui restait à nettoyer les fenêtres, sur lesquelles une petite buée vaporisée avait formé un film blanc, maintenant séché. Ils reluiront assurément. Les rideaux empesés attendaient, sur le divan, qu'on les replace frais et pimpants. La maison était d'une propreté exquise. Il le fallait, car Noël approchait bien vite. Il y aurait un arbre de Noël car Claude n'avait que onze ans. La cadette, Marie, en avait six.

Camilla n'aimait pas trop de décorations. Cela salissait plus qu'autre chose. Il y avait bien assez de penser aux gros repas des Fêtes. Cela prendrait des soirées entières à préparer. Elle avait demandé au patron un peu de temps libre, car Camilla, comme bien des femmes de nos jours, travaillait une partie de la journée. Elle était devenue, comme avant son mariage, réceptionniste-sténographe dans un bureau médical. De bonnes références lui avaient fait trouver cet emploi sans difficultés. Le samedi elle faisait "son train" comme aujourd'hui. Tout en vaquant aux soins du ménage, sa pensée se portait sur les dernières années, depuis six ans surtout, et, pour quelque raison, elle ne pouvait réussir à se placer au cadre des très heureux. Elle ne retourna pas le fer dans la plaie. Elle se sauvait, en effet, de certains souvenirs. Des petites folies qui avaient failli gâcher sa vie. Mais cela était passé maintenant.

Mariée bien jeune, elle avait eu un de ses bonheurs rares pour commencer. Henri et elle s'étaient rencontrés au cours d'études que les deux avaient partagées d'abord comme copains avant de devenir amoureux. Ils avaient, même à ce moment-là, des secrets qu'on aime mieux ensevelir, sans jamais en parler. Des cicatrices de petits jeux à la maturité, de jeunesse effrénée, comme c'était assez commun à cet âge. Elle comparait cela avec le grand déchaînement de l'heure actuelle. Pauvre Camilla. Jamais elle n'avait totalement mis les cartes sur la table. Leur amour des sommets avait semblé être suffisant.

Henri, fort intelligent et moins basculé par les émotions, aurait sans doute cédé plus tôt à parler de ces choses, mais leur situation d'éloignement graduel l'avait contraint à remettre de jour en jour. Et l'éloignement avait persisté, gros comme une muraille depuis la naissance de Marie. Ils avaient eu trois enfants. Le premier fils n'avait vécu que quelques heures. Cela avait assombri le foyer qui s'était quelque peu rallumé quand le petit Claude arriva pour 'remplacer' son frère. On le choya beaucoup, chacun à sa manière. C'était devenu un besoin pour Henri et Camilla, pour compenser à ce je ne sais quoi qui manquait à la chaleur du foyer. Une autre maternité, presqu'une surprise, cinq ans plus tard ranima l'ardeur de Camilla qui jeta en entier son amour sur ce joli bébé rose. Ils étaient mariés depuis quinze ans déjà. Etait-ce donc possible?

Henri, qui avait été gai et ambitieux était devenu presqu'un étranger dans sa demeure. Il recommençait chaque jour la routine de son travail dans un bureau légal. Il n'avançait pas plus qu'il ne reculait. Son salaire assurait une bonne table et un milieu confortable à sa famille. Pas plus. Leur vie ressemblait à celle de bien d'autres, ni pénible, ni très gaie, vécue dans une atmosphère banale de l'insouciance médiocre des petites existences. Les enfants en étaient le phare lumineux.

Chaque été, les parents, quasi par habitude, et certainement par devoir, choisissaient quelque plan de voyage et la famille partait pour ces aventures impromptues et improvisées en quelques heures. C'était ordinairement des tournées-camping dans une autre province. Camilla avait insisté pour garder cette routine. Serait-il donc possible que ce soit par prévention? Elle avait senti que ces voyages organisés avec leur petite famille étaient devenus la sauvegarde de leur vie commune. L'année d'avant, ils s'étaient rendus au Nouveau-Brunswick où Henri avait de la parenté. Cette randonnée avait été heureuse et éducationnelle pour les enfants. Cette année ils avaient fait l'inverse et étaient allés dans les Rocheuses aux environs du Lac Louise. Là, Camilla avait une soeur et une cousine. La beauté des panoramas avait été magnifique et comme un calmant.

Tous ces souvenirs repassaient dans la tête de la petite femme qui nettoyait sa maison pour la fête de Noël. Henri travaillait, la demi-journée du samedi. Claude était au sous-sol regardant à l'écran les marionnettes de son programme favori, tandis que Marie était allée au magasin du coin faire une commission pour sa maman. Camilla lui avait promis de lui laisser faire des biscuits avec les restes de ses pâtes. C'était un jeu favori pour la petite. On s'y mettrait aussitôt le dîner fini. Henri venait d'entrer et secouait son paletot sur le palier. Marie le suivit de près et il la débarrassa de son paquet. Toute cette commotion fit monter Claude trois marches à la fois—"On mange, maman?" Et elle de répondre "Oui, allons, tout le monde à table!" Elle avait laissé le ménage du salon pour plus tard. D'ailleurs, il n'y avait plus que les rideaux à poser. Henri [illegible]

main? Ce n'était pourtant pas dans ses habitudes...

Quoique bon pourvoyeur aux besoins matériels de la maison, il ne s'y trouvait pas trop souvent en dehors des heures du repas et du coucher. Surtout, cette année. Il s'était donné des excuses nombreuses et souvent répétées — qui souvent sonnaient faux — de travail supplémentaire, de courses aux affaires, de ces assemblées dans autant de clubs masculins que rarement les épouses vérifient. Un club, c'est si commode. Et si invitant aussi. Camilla aimait d'ailleurs le repos après ses jours de travail.

Ce dîner était fort simple, une bonne soupe fumante, du boeuf, quelques légumes et un petit dessert. Camilla était cordon bleu mais gardait pour les agapes des Fêtes ses petits plats élégants. Comme toujours les petits gazouillaient en mangeant pendant que les parents gardaient un silence devenu habituel. Quand la table fut desservie, Camilla fit une mousse pour laver la vaisselle. Dans un buffet elle retira une serviette propre pour essuyer les verres. Quelle surprise! Henri s'en empara. Sans parler, mais avec un petit sourire inquiet, il attaqua violemment la vaisselle. Camilla sentit son coeur se gonfler. Elle pensait à ce petit jeu où il lui volait autrefois son tablier en faisant ces petites tâches le plus naturellement du monde. Ils ne jouaient plus maintenant. La petite Marie s'exclama en voyant son père rougissant de sa remarque "Viens voir, Claude, papa essuie la vaisselle." Claude, un peu surpris mais moins amusé, répliqua sans se déranger du jeu qui l'occupait: "C'est rien ça; quand tu étais bébé, papa aidait maman." De combien de choses se rappelait-il, le cher garçon?

Comme sa mère, il s'était un peu habitué à ne jamais se surprendre de la tournure des événements. Il se souvenait avoir été témoin de quelques querelles qui lui avaient brisé son coeur de mioche. Il n'avait pas compris pour commencer. Mais en voyant ses parents se réconcilier, ça le calmait de ses bouleversements. Maintenant ils ne se querellaient même plus jamais. Claude aurait pu prophétiser la routine journalière de la maison. Les personnages y étaient un peu comme des machines. Seule la petite Marie semblait dérider l'atmosphère avec ses câlineries innocentes et ses espiègleries de bébé. Claude lui aidait quelquefois, tellement il sentait un besoin de gaieté.

Cette fois il regardait son père, tout ravigoté et dit "Papa, pourquoi que tu mets pas le tablier de maman?" Le couple se regarda comme tiré d'un rêve surprenant. Claude frotta plus fort ses patins, déjà bien reluisants. Demain, dernier dimanche de l'Avent. On irait à la messe. Papa ne sortira pas ce soir et tout le monde sera reposé pour la messe de famille, la "grand-messe", et non pas des délégations séparées aux messes de l'après-midi et du soir. Marie sauta de joie. Elle mettrait son joli costume si flatteur et Claude son coupe-vent neuf, un cadeau de Noël devancé de sa grand-mère. Noël c'est tout de même quelque chose... Et, pourtant, les Noëls de jadis étaient bien, semble-t-il, différents. Même ceux des générations de dix ans espacées. Comme le temps était à la grande course, les coutumes changeaient bien vite. Prenez ces cartes de Fêtes... Le dernier cri cette année, avait remplacé les "Nativité" par des Santas allongés et humoristiques. Des carreaux bizarres et excentriques représentaient des dessins géométriques, étincelants de poussière brillante, appliquée. Des cloches de velours, des chandelles de satin et une foule de choix de paysages. Les vraies cartes religieuses, entassées sur un même étalage, se réservaient pour les prêtres, les soeurs et les aïeules. Comme la religion elle-même avait changé! La fête des fêtes était devenue si commerciale qu'on commençait la course aux cadeaux le premier décembre. Chez Camilla et Henri, déjà les boîtes s'empilaient sur une tablette de la cave. Cela prendrait une soirée pour les emballer et adresser les cartes déjà signées. On avait profité d'un temps de loisir pour finir cette tâche. Enfin le grand jour serait là bientôt.

• • •

Il était neuf heures du soir et c'était la veille de Noël. Trois heures plus tard ce serait la messe de minuit. Camilla et Henri étaient au salon tandis que les petits faisaient une sieste pour pouvoir aller, eux aussi, à la messe de minuit. Henri sentait un besoin éperdu de s'épancher. Ce n'était pas facile. Toute la semaine, il n'avait pensé qu'à cela et après son travail était passé chez les "Capucins" pour une confession en règle. Cela l'avait remis au point de soulagement qui persistait jusqu'à ce moment. Il regardait sa petite femme, un peu inquiet. Comment le lui dire? Car il avait beaucoup à révéler. "Simplement" avait dit le confesseur. Tout de même, comment cela avait-il commencé? Assez innocemment, bien sûr, avec des petits verres à la taverne et des randonnées plus ou moins désirables, puis des réunions aux "clubs", pour diverses occasions, des petites soirées improvisées dans le vertige du trop-plein de liqueurs ou d'excitations. Et cela avait été bien plus LOIN encore. N'y avait-il pas cette excuse de femme effrénée vers laquelle il avait été attiré? Une écervelée qui n'avait pas trop de grâces et encore moins d'esprit. Comment avait-il fait pour mettre cela au piédestal de sa vie, laquelle devait être toute à son épouse. Il le réalisa en y pensant sérieusement. Dire qu'il l'avait trouvée si folle et irrésistible, cette autre [illegible]

ment s'était-il éloigné de Camilla? Mystère, hélas, si souvent répété. Ils s'étaient tant aimés, et, bien sûr il l'aimait encore cette petite épouse assise dans l'ombre de la nuit. Il n'en pouvait plus.

De son côté, Camilla pensait aussi. "On est comme des étrangers dans un hôtel, se disait-elle. On mange, on fait sa toilette, on dort. Depuis des années on accumule des petits griefs. Mon Henri a été chercher ailleurs. Je le sais et je le sens. Il est malheureux, ça se voit. Il veut me parler. Qu'est-ce qu'il me dira? N'ai-je pas beaucoup à me faire pardonner aussi? Je ne lui ai jamais tout dit. Henri veut remonter la côte. Il est fatigué de vices et d'habitudes. Les enfants grandissent (et lui aussi, intérieurement). Etait-ce contagieux?" Depuis le moment du petit incident de la vaisselle, Camilla avait ressenti en elle un remous de regret de temps perdu. Elle monologuait encore mentalement. "C'est peut-être de ma faute. Une femme, ça n'aime pas de la même façon qu'un homme. Ça court aux compliments, à la flatterie. Depuis la naissance de Marie, je suis restée si frigide, avec l'excuse et l'insistance que l'enfant avait besoin de tous mes moments. Je l'aime bien pourtant, mon mari. Cet été quelle douceur j'ai ressentie de nous retrouver presque comme autrefois, avec les petits. Nous autres tout seuls, quelle majorité. Pourquoi ne pas avoir fait le premier pas? C'est aux femmes ce devoir-là, comme celui du pardon. Pourquoi n'ai-je pas cultivé des goûts communs, forçant la note au besoin. Mon Dieu, comme il est beau. Il n'a pas changé, lui, au cours des quinze ans. Physiquement, je veux dire. Les sports, je ne comprends rien là-dedans. Le hockey, la balle, qu'est-ce que ça me dit tout de même? Il va falloir changer cela.

Comme si leurs pensées s'étaient rencontrées, Henri se rapprocha. Tout ce qui venait de se passer dans leur for intérieur à tous les deux se révélait soudain sur leurs visages. "Milla," (c'était le nom des douces heures) "Milla, viens t'asseoir plus près ici. Il faut que je te parle. D'abord, laisse-moi te dire que je t'aime. Le sais-tu? Je veux t'entendre dire que toi aussi tu m'aimes... encore." Un petit "oui" sourd et ému fut la réponse. Il continua, un peu gauche et visiblement remué. "Les enfants et toi êtes toute ma vie... J'y pense continuellement en ce moment et je dois te dire des choses pénibles, car j'ai besoin de ton soutien et de ton pardon. Tu m'écoutes? Tu m'aideras car ce ne sera pas facile à expliquer. Mais, il le faut bien."

Il commença son récit difficile. Camilla regardait machinalement un papier journal étendu sur le parquet pour préserver son tapis. Elle y lisait inconsciemment des en-têtes 'Viet-Nam', 'Johnson'... Un fantasque Père Noël se difforma devant ses yeux par le voile des larmes qui coulaient doucement de ses paupières. Henri lui tenait la main et parlait sans cesse. Il répondait lui-même à ses propres questions, car Camilla aurait été dans l'impossibilité de dire une seule parole. Inconsciemment elle s'était approchée si près que sa tête était appuyée dans le creux du bras d'Henri. Les enfants dormaient toujours. C'était donc ça Noël! Dans la cuisine où ils réveillonneraient, une nappe supplémentaire couvre la table déjà mise. Dehors le vent souffle plus fort que tout à l'heure. Une poudrerie de neige s'abat par rafales sur la fenêtre et y laisse une couche d'hermine. Henri, achevant son récit, se lève. Il revient de la cuisine avec un plateau et deux verres du vin du réveillon. Il en offre un à sa femme. "Trinquons," dit-il aussi simplement qu'il le peut. Puis il l'embrassa. "Allons réveiller les enfants."

C'était donc ça Noël. Le plus beau pour eux depuis longtemps. Un amas de souvenirs et de pardons. La pensée des parents, revécue dans l'exemple, l'innocence de l'enfant qui toujours en cette nuit a la plus grande place dans le coeur des humains à cause d'un autre Enfant qui s'était fait assez petit pour entrer partout. C'était la justice retrouvée au tournant d'un chemin, se voyant tout à coup bien en face de soi-même—c'était la résolution nouvelle, grâce d'état, invisible mais puissante qui poursuivait son oeuvre, presqu'à l'insu de chacun. C'était le nettoyage de la maison... et du coeur.

La neige tombe. Elle efface la poussière, les nudités de l'automne retournées s'enfouir sous le manteau tout blanc de la saison.

• • •

Noël, c'était l'arbre dans le coin, le rire fou des enfants, les âmes nettes de Camilla et d'Henri, sondées et nettoyées par la confiance et l'amour renouvelés. Le grand Miracle de l'Enfant perpétué dans tous les âges. Sainte Nuit du Bonheur et de la réconciliation. La vraie, celle qui continuera toute l'année qui va commencer et les autres, ensuite. Noël c'est Marie qui se jette dans les bras de son petit frère, jubilante et qui dit "Viens voir, Claude, papa et maman s'embrassent."

Manie TOBIE.

Participation des Eglises aux fêtes du Centenaire

OTTAWA — M. Lionel Parisien, d'Ottawa, a été nommé directeur exécutif du nouveau secrétariat de la Conférence interconfessionnelle qui orientera la participation des Eglises du Canada aux fêtes du centenaire.

La nouvelle de la nomination de M. Parisien à ce poste a été communiquée par M. John Fisher, commissaire de la Commission du centenaire. C'est à la suite d'une réunion de représentants de 24 cultes canadiens, tenue à Ottawa le 5 juillet dernier, que ce secrétariat a été formé. La Conférence inter-confessionnelle amorcera certains projets du centenaire de caractère religieux et en stimulera d'autres. Une subvention de $600,000 sera accordée à la conférence par la Commission du centenaire. Ce montant s'échelonnera sur les deux prochains exercices fiscaux et servira à des fins administratives.

Le conseil d'administration de la Conférence est composé de 19 membres dont dix représentent l'Eglise catholique, l'Eglise baptiste, les synagogues, l'Eglise luthérienne, le culte mennonite, l'Orthodoxie, l'Eglise Unie et l'Eglise presbytérienne. Les neuf autres membres sont choisis selon une répartition géographique.

Les comités provinciaux du centenaire seront priés de désigner des agents provinciaux de liaisons inter-confessionnelles appelés à collaborer avec les membres de la conférence dans la préparation des cérémonies religieuses qui se dérouleront en 1967 dans le contexte des fêtes du centenaire.

LE "CANZONIERE" DE PETRAQUE

(CCC) — Le "Canzoniere", qui a été récemment volé et retrouvé, représente pratiquement toute l'oeuvre manuscrite de Pétraque (1304-1374): 366 poèmes, dont 317 sonnets, des ballades, des chansons, des madrigaux, dans lesquels le poète célébrait Laure.

C'est au XVIIe siècle que le prince Fuvio Orsini a fait don du précieux manuscrit à la Bibliothèque vaticane que le pape Nicolas V venait de fonder et dont il est un des joyaux les plus précieux.

LE SALON DE BEAUTÉ LORRAINE

offre à sa clientèle

ses meilleurs voeux de

Noël et du Nouvel An

Lorraine Fisette, prop.

M. ET MME WILFRID TURENNE,

propriétaires de l'hôtel de La Broquerie

offrent leurs voeux et leurs remerciements

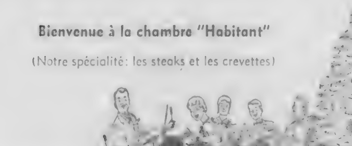
à tous leurs hôtes.

Puissent NOËL et le NOUVEL AN

être pour eux remplis de bonheur

Bienvenue à la chambre "Habitant"

(Notre spécialité: les steaks et les crevettes)



La Laiterie Coopérative de La Broquerie

souhaite à tous un très

JOYEUX NOËL

et une

ANNÉE PROSPÈRE

ET HEUREUSE

Elle offre à sa clientèle ses remerciements

sincères pour l'appui reçu au cours

de l'année 1965

Edouard Gagnon, gérant

Tél.: HA 4-5328



NOEL

MOBILE FEED SERVICE

Meilleurs Voeux

à l'occasion

des Fêtes

à tous nos clients

Alphonse Fournier, président

(Un camion-moulin moderne dessert les fermiers de La Broquerie,

Ste-Anne-des-Chênes, St-Pierre-Jolys, Steinbach et Kleefeld.)

PUISSENT

NOËL et le NOUVEL AN

être remplis de BONHEUR

pour tous nos clients et amis

Tel est le voeu du

GARAGE de LA BROQUERIE,

qui remercie tous et chacun

pour l'encouragement reçu dans le passé.

Aimé Gauthier, propriétaire

Tél.: HA 4-5425

Chronique de CFRG

Dans une précédente chronique, nous avons fait allusion à l'appui efficace des émissions de Radio-Canada et de la diffusion des cours de français sur l'initiative de CFRG. Dans cette chronique, il avait été question [illegible] [illegible]

Ceux qui écoutent régulièrement ce que l'on appelle "La voix française du sud de la Saskatchewan" se sont rendus compte que nous avions plus d'une émission dans notre sac. Histoire de jouer un bon tour en faisant fi des préjugés, ce ne fut pas difficile d'enfoncer ce clou. Il fallait tout simplement mettre sur pied, je veux dire mettre en ondes une émission qui puisse toucher un auditoire très particulier: "La Jeunesse".

On comprendra bien vite que si notre "Jeunesse" s'intéresse à la langue française, elle le fait avec une disposition d'esprit moqueur et frondeur qui est sa manière d'agir et de penser. Cette "Jeunesse", donc, montrait fort peu d'empressement pour les choses établies, immuables et séculaires, enfin pour tout ce que le français, j'entends par là, les moyens de maintien et d'épanouissement de la langue et de la culture françaises pouvaient malheureusement présenter de conventionnel et de guindé . . .

Certes, notre "Jeunesse" sait encore à l'occasion chantonner "Alouette", "A la Claire Fontaine", etc., mais ce n'était là que des réminiscences dont elle se fatiguait très vite, étant sans pitié, hélas, pour ce que ses aînés ont fait pour elle . . . Il n'y a pas lieu de s'en formaliser, il y va toujours ainsi d'une génération à l'autre . . . et cette "Jeunesse" d'aujourd'hui aura son tour demain.

Lorsque les "Beatles" entreprirent leur tournée mondiale après s'être révélés par la radio et la télévision, ces sympathiques "Chevelus" donnèrent par- [illegible] est-il que ces tournées des "Beatles" n'étaient rien moins que d'habiles leçons d'anglais . . . et c'est d'ailleurs pour cette raison que ces "Chevelus de Liverpool" furent décorés de la M.B.E.

Alors, devrons-nous un de ces jours décorer notre Jean-Marc Rancourt de l'ordre "710 à Go-Go"? pour . . . Chaque jour à 4 h. 30 de l'après-midi, Ce grand Sabreur des Ondes et Yéyéomane accompli, [illegible] semblor un vaste auditoire de jeunes . . . Nos chanteurs canadiens-français et autres, tous ces chanteurs dans "L'Vent", se font de plus en plus connaître. Ils se font découvrir par cette émission "710 à GoGo". Maintenant il n'est pas rare d'entendre dans la rue un gars siffloter un air de Jean-Pierre [illegible]land, de Gilles Vigneault et, au petit bonheur, des chansons de Félix Leclerc.

M. M.

Storthoaks

Soirée d'adieux

Le lundi 29 novembre, dans la salle du village, eut lieu une soirée d'adieux à l'occasion du départ de Mme Wilfrid Raymond et de son fils, Roger, pour aller demeurer à Spiritwood.

La veillée débuta par le jeu de whist et se termina par une danse. Deux adresses, l'une en français et l'autre en anglais, furent lues par Mme Russell Yates, puis une bourse fut présentée à Mme Raymond et son fils. Ces derniers remercièrent par quelques mots très appropriés. Un délicieux goûter fut ensuite servi.

Bonne chance, dans leur nouvelle demeure, à Mme Raymond et son fils.

Çà et là

Sincères félicitations à M. et Mme Gérald Bérard (Elaine Tomkins) à l'occasion de leur mariage, le samedi 18 décembre.

M. et Mme Maurice Bourbonnière, de St-Boniface, et M. Alfred Blérot, d'Estevan, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Henri Blérot.

M. Jean Carrière s'est rendu à Regina afin d'assister à une réunion de l'A.C.F.C. Il était accompagné de son épouse et de sa fille, Rosalie, qui visitèrent des parents.

M. et Mme Ernest Gauthier passèrent quelques jours à Regina où cette dernière subissait des traitements médicaux.

Dr E.-J. Gaudet
DENTISTE
Chambre 210 Mitchell Block
11e rue est
Prince-Albert Saskatchewan
Téléphone: 763-7815

Cuelenaere & Eggum
AVOCATS ET NOTAIRES
103, Toronto-Dominion Bank Bldg.
J. M. Cuelenaere, Q.C.
K. Eggum, B.A., LL.B.
Téléphone: ROoger 3-7441
Prince-Albert, Sask.

J.-E.-L. Lamontagne,
B.A., B.C.L., LL.B.
Avocat, Avoué et Notaire
240 MITCHELL BLOCK
Prince-Albert, Saskatchewan

M. A. SIMONOT,
B.A., LL.B.
Avocat — Notaire
Bureau: 764-0633
Résidence: 763-6355
101 - Edifice professionnel
Prince-Albert, Saskatchewan

MacKenzie
Salon funéraire de Prince-Albert
W. T. Beaton,
H. J. Jordan — H. J. Poulhus
138, 9e rue Est Tél.: 763-8488
Ici on parle français

J.-R. Pellerin, B.A.
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
13, 11e rue Est, Prince-Albert, Sask
EDIFICE MITCHELL
Téléphone: 763-7744

PRINCE-ALBERT FUNERAL HOME
(DALZIEL'S)
Arrangements en Français, Anglais et Ukrainien
H.-R. Boucher D. J. MacLaurin
Tél.: 763-6444 25, 11e rue Est

Laflèche

Décès de M. A. Lagassé

Le 27 novembre dernier, en l'église de Laflèche, avaient lieu les funérailles de M. Amédée Lagassé, âgé de 65 ans.

M. l'abbé Philippe Jérôme, de Glentworth, célébrait la messe des funérailles, assisté de MM. les abbés A. Moquin et M. Minne, comme diacre et sous-diacre. M. Henri Piché dirigeait la chorale, accompagné par Mme Claire Whitby. Les porteurs étaient MM. Henri et Raoul Morissette, Ronald et Elmer Lagassé, Omer Roy et Fred Bechal. Après le service, les parents se rendirent à la salle paroissiale pour le dîner.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse; treize frères et soeurs, Ernest et Roland, de Glentworth, Lauréa et Gérald, d'Air Mountain, Noël, de Killarney, Man., Delphis, de Killdeer, Georges, de Regina, Roger, en relation avec le service de guerre à Vancouver, C.-B., Mmes Emma Boney, de Jasper, Alta, Blanche Caron, de Nakusp, C.-B., Bertha Roy, de Glentworth, Ida Carrière, de Mankota, et Yvonne de Vrome, de Fir Mountain.

M. Lagassé est né à St. John, D.N., le 2 septembre 1900. En 1909, son père vint s'établir avec sa famille à Glentworth. En 1934, il épousait Mlle Marie-Anne Ducharme à Glentworth. Il a toujours résidé sur une ferme jusqu'en 1964 alors qu'il se retirait au village de Laflèche.

M. Lagassé était aimé de tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître. Plusieurs messes furent offertes pour le repos de son âme. Sont venus de loin pour les funérailles: MM. et Mmes Arthème et Georges Lagassé et Mme Hilda Gobeil, tous de Regina, M. et Mme Aimé Jalbert, de Kennedy, M. et Mme Edouard Jalbert, de Radville, M. A. Jalbert, de Neudorf, M. Omer Lagassé, de Rolla, D.N., M. Roger Lagassé, de Vancouver, Mme Emma Boney, de Jasper, Alta, M. Noël Lagassé, de Killarney, Man., M. et Mme Walter Ryzak, de Stone Hedge, Bertha et Claire Ducharme, de Holyoke, Mass.

Remerciements

Mme Marie-Anne Lagassé désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de cette dure épreuve.

Çà et là

M. Tony Moser, gérant-propriétaire de l'hôtel, a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

M. et Mme Alphonse Toupin sont partis pour demeurer tout l'hiver à Meca, Ariz., E.-U. Au Texas, M. Toupin a subi une opération et est resté à l'hôpital seize jours à cause d'une pneumonie.

M. Clément Périgny est allé demeurer à Miami, Floride, tout l'hiver.

Les Chevaliers de Colomb ont eu un beau succès avec leur partie de cartes, le 12 décembre.

M. et Mme Jules Minne sont partis pour une semaine et demeureront avec leur fille, Gabrielle, à Glenavon.

MM. Georges DeCap et Ronnie Morissette se sont rendus à Toronto et à Montréal.

M. et Mme Elie Jalbert sont allés visiter leur frère et beau-frère, M. Etienne Jalbert, à Perdue, ainsi que leur fille, Irène.

M. et Mme Gérard Watteyne ont acheté la maison de Mme E. Jan et l'habitent actuellement.

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques ont remporté un beau succès avec leur souper de famille. La soirée s'est terminée par quelques tours de bingo et des films.

M. et Mme Wilfrid Périgny sont actuellement à Estevan où ils ont accepté un emploi.

M. et Mme Gaston Blanchard, de Coderre, visitaient leurs parents, M. et Mme Albert Desmarais, en revenant de conduire M. et Mme Noé Blanchard à Moose Jaw. De là, ils se rendaient à Vancouver, C.-B.

L'église paroissiale est maintenant douée d'un système de haut-parleurs, le tout payé par de généreux donateurs.

Prince-Albert

Décès de Mme B. Lussier

[illegible] né "Juge volant", lorsqu'il exerçait les fonctions de magistrat durant plusieurs années dans tout le nord de cette province, rendait son âme à Dieu le lundi 6 décembre, à l'âge de 76 ans.

Le service fut chanté par Mgr [illegible] ce-Albert, le jeudi 9 décembre, devant une grande foule de fidèles.

Une garde d'honneur, formée d'une quarantaine de membres de la Ligue des Femmes Catholiques, dont la défunte faisait partie, se tenait sur le portique de la cathédrale. Mme Simonne Ward touchait l'orgue et la chorale, sous la direction de Mme L.-J. Fournier, fit les frais du [illegible]. Le principal soliste fut [illegible] Roger St-Pierre, professeur au Collège Notre-Dame.

Une quarantaine d'automobiles suivaient le cortège funèbre pour l'inhumation au Jardin "Memorial".

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, deux filles, Mmes Peter Mahon (Peggy), de Prince-Albert, et Stuart Young (Pat.), de Vancouver, C.-B.; trois petits-enfants, Riane, Colleen et Michael Mahon. Un fils unique, Edouard, la précéda dans la tombe en 1959.

Mme Lussier (née Elizabeth Irvine) était fille de John Irvine et de Mariah Boldwin, de Balhurst, N.-B. Elle arrivait à Prince-Albert en 1908 avec ses cousins, l'hon. W. Turgeon et Mme Turgeon (cette dernière est décédée), puis en 1912 alla demeurer à Regina où elle épousa M. Joseph-E. Lussier.

La maison funéraire de Prince-Albert était en charge des arrangements.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Conférence des hôpitaux

Lors de la conférence annuelle des hôpitaux tenue à Regina le jeudi 18 novembre, trois directeurs furent élus: la Rév. Sr Margaret Mary, de l'hôpital Ste-Famille, M. Andy Boehm, directeur de cette institution, et M. Jerry Rinquette, directeur de l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Nouvelles constructions

La valeur des permis de construction en date du 10 décembre s'élevait à $4,969,016. Ces permis comprennent le nouvel hôpital Victoria Union, au coût de $6,000,000; le nouvel édifice de la Légion Royale Canadienne, dont le contrat fut accordé à L. Houle Construction Ltée, au montant de $124,738; le P.A. Bottlers, au coût de $125,826, accordé à H. D. P. Construction de cette ville; une maison de rapport de quatre appartements, évaluée à $23,500, et un Motor Hotel ultramoderne, au coût de $1,000,000. Lorsque complété, cet hôtel fournira de l'emploi à 50 personnes.

Dû à la construction d'un moulin à pulpe devant coûter environ $85,000,000 et qui sera érigé quelques milles à l'est de l'aéroport au nord de la rivière Saskatchewan, on prévoit une augmentation de la population.

Incendie

Le jeudi 9 décembre, un incendie détruisit l'édifice de Massey-Furguson. Les pertes sont évaluées à plus de $150,000. Le propriétaire, M. Paul Zakus, était absent au temps de l'incendie. Il a déclaré depuis qu'il fera construire à nouveau.

Festival français de Noël

Le dimanche après-midi 12 décembre avait lieu un festival de chants de Noël. Il fut plus qu'un rassemblement de jeunes partageant l'agrément des chants. Ce festival est un témoignage de foi dans les merveilles de Noël et de la saison. Il fait voir la richesse et la beauté du répertoire des chants français de Noël; enfin il montre à chacun l'importance et la vitalité du groupe français du nord de la province.

Au théâtre Orpheum de Prince-Albert, dix chorales, au-delà de 450 personnes de tous les âges. Beaucoup d'adultes, cette année. Merci. Le festival fut sous la présidence d'honneur de Mgr Martial Leblanc, chancelier. Il a bien voulu dire quelques mots. Tous le remercient et redisent aux adultes comment les jeunes ont besoin de leur présence et de leur bonne influence dans leur vie et leurs activités. C'est exactement à cause de cela que fut tellement appréciée la participation active de MM. Robert Pellerin, optométriste, et Maurice Casgrain, qui agirent comme maître de cérémonies et comme organiste. Tous leur sont bien reconnaissants.

Merci également à d'autres adultes qui prêtèrent généreusement leur concours, en particulier les Soeurs de l'hôpital de la Ste-Famille. Sans elles, il n'y aurait pas eu d'orgue. Evidemment qu'on ne peut oublier les heures et les heures de pratique par les directeurs et directrices de la chorale. Chers jeunes, ces gens se sont dévoués uniquement pour vous, pour vous grandir et vous lancer dans la communauté de langue et de foi. Admirez-les si vous ne pouvez comprendre maintenant.

Programme du festival

Ouverture: chant de foule, "Ça, bergers"; mot de bienvenue: M. l'abbé Luc Ricard, président; paroisse de St-Louis: "Le Messie vient de naître" (choeur), M. Jean Boyer et son fils (duo); Debden: "Noël de France" (trio), par Lucille Houle, Carmen Lepage et Joyce Martin, et "Jesu Redemptor" (choeur); Académie de la Présentation: "Gloire à Toi, Noël" (choeur); Albertville: "La Cloche de Noël" (choeur); Bellevue: "La Vierge et l'Enfant" (choeur); Collège Notre-Dame: "Merveilleuse Etoile (choeur) et "L'hiver" (groupe des 11e et 12e années); Institut de la Providence: "Minuit Chrétiens" (solo), par G. Lachapelle, et "Un Conte de Noël", par la diseuse, Yvette Lepage; école St-Paul: "Jésus, Divin Enfant" (choeur); Domremy: "Tombe, tombe, neige blanche" (solo), par Rita Roy, et "La Cloche de Noël (choeur); [illegible] (duo), Paulette Béliveau et Lucille Desmarais, et "Au Dieu, quel astre nouveau" (solo), Denise Blanchette.

Remerciements à tous.

En voyage

Mme G. Georget, de Prince-Albert, a visité Rio de Janeiro, Brésil, où elle a rencontré M. Robert Kennedy, sénateur de New York. Il demeurait à Leme Palace, le même hôtel où Mme Georget se retirait.

Elle s'est aussi rendue au Jamaïque, à Bahamas et à Trinidad où elle a visité M. et Mme Angus Khan (née Michèle Fournier), qui possèdent une demeure moderne et un très beau parterre. Mme Georget était la première personne du Canada qui leur rendait visite. Cette dernière a pu voir à Trinidad, Pitch Lake, une merveille du monde. Elle a aussi visité Miami, fait des croisières sur l'océan, vu Visayas, Millionnaire's Row, etc.

Arborfield

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu au presbytère avec seize membres et M. l'abbé G. Doucette, présents.

Après discussion concernant l'instruction religieuse, Mlle Madeleine Riou fut choisie trésorière et Mme Schroepher accepta d'être en charge du comité de radio et télévision, aidée de Mme Mary Ross.

M. l'abbé Doucette annonça que des exercices religieux auraient lieu au cours du mois de janvier, mois consacré à la Ste-Famille, et que le tout se terminerait par une soirée paroissiale.

Il fut décidé de donner $100.00 pour le Camp St-Jean Bosco, $35.00 à M. l'abbé L. Lemay pour ses missions et un cadeau en argent à M. l'abbé Doucette, ainsi qu'à Mme A. Leduc, qui entretient le linge d'église.

Après l'appel des membres, un goûter fut servi.

Willow-Bunch

Va-et-vient

M. et Mme Johnny Beattie et leur famille, de Moose Jaw, ont visité leurs parents, M. et Mme Albert Lemieux, récemment.

Mme Lucien Couture a rendu visite à sa fille, patiente à l'hôpital de Regina.

M. et Mme Raymond Campagne et leur fille, Darlene, accompagnés de leurs parents, M. et Mme Pierre Campagne, se rendirent à Moose Jaw pour affaires, le jeudi 9 décembre.

Mme François Rodrigue accompagna son fils, M. l'abbé Lucien Rodrigue, à Moose Jaw, le 10 décembre.

MM. Albert Fitzpatrick, André Leclair et Gilbert Verhelst, tous de Regina, visitèrent M. et Mme Léo Fitzpatrick, récemment.

Mme Marguerite Fafard, accompagnée de son mari, d'Assiniboia, est venue voir sa grand-mère, Mme Winslow, ainsi que sa fille, Mme Juliette Lindstrum, de Weyburn, dernièrement.

M. Rosario Grégoire est allé à Moose Jaw, le dimanche 12 décembre, y chercher son frère, Sylvio, de Montréal, accompagné de ses enfants, Gérard et Diane, en visite pour quinze jours chez ses parents, M. et Mme Alcide Grégoire, et autres parents. Il assistera également à l'ordination de son neveu, le R. F. Lionel Benoit, O.M.I., le 21 décembre.

Bienvenue à M. et Mme Alex. Laberge et à leur fils, Jean, de Ferland, qui passeront les mois d'hiver dans cette localité, ayant loué un appartement chez Mme Wilfrid Benoit. Un autre fils, Robert, du collège de Gravelbourg, est venu les visiter le 8 décembre.

Décès

M. Delphis Chantelois est décédé subitement à l'hôpital local le mardi 14 décembre, à l'âge de 62 ans. Les funérailles eurent lieu le vendredi 17 décembre à Willow-Bunch. Condoléances à la famille éprouvée.

Radville

Çà et là

Le 27 novembre, Mlle Irène Martin, fille de M. et Mme Raymond Martin, de Radville, unissait sa destinée à celle de M. Guillaume Blatchford, fils de M. et Mme Francis Blatchford, de Moose Jaw. M. l'abbé J.-J. Montag bénit leur union en l'église de Port Arthur, Ont. Au retour de leur voyage de noces, les nouveaux époux s'installeront à Port Arthur.

Durant la première semaine de décembre, plusieurs maisons ont été transportées de Regina à Radville, soit: chez Mme Léa Mazing, M. H. Bourassa, Mme Lacaille et M. Raymond Walker.

Le 1er décembre, des malfaiteurs se sont introduits dans la maison de M. Joseph Mazing, à Ste-Colette, qu'ils ont dévalisée.

M. et Mme Clément Bourassa, bien connus à Radville, ont célébré leur 45e anniversaire de mariage chez M. Léon Bert, à Calgary.

Le 1er décembre, Mme Céleste Paulhus, accompagnée de Mme Annette Gaborneau, est partie pour un voyage de quatre mois. Elles visiteront des parents à Kinsderley, Calgary, Vancouver et les îles Hawaii.

M. et Mme Henri Rivière, de Regina, ont visité leurs enfants, à Ste-Colette, et leurs amis, à Radville, avant leur départ pour la Californie.

Naissances

A M. et Mme Armand Prost est né un fils le 12 novembre.

A M. et Mme Jean Tremblay est née une fille le 15 novembre.

Malades

MM. Rodolphe Bourassa, Victor Fradette et Victor Gilmore et Rosanne Mazing sont patients à l'hôpital St-Joseph.

HORIZONTALEMENT

1—Ecraser.
2—Rend frisé. — De valoir.
3—Action d'entourer de terre exhaussée. — Ancien nom de l'Irlande.
4—Route rurale. — Genre d'anacardiacées.
5—Confiture d'écorce d'orange.
6—En vue. — Autre forme d'êtres. — Année.
7—Qui se produit soudainement.
8—De latter. — Pierre fine de couleur.
9—Attacha. — Ordre prescrit des cérémonies.
10—Mêle. — Imprégnée d'alun.
11—Que nous apportons en naissant (plur). — Loi, ordonnance.
12—Produire au-dehors. — Songe.

VERTICALEMENT

1—Brouillage.
2—Courir. — Genre de liliacées.
3—Temps d'amour pour certains animaux. — République de l'Europe méridionale.
4—Contigu. — Enceinte.
5—Genre d'ophidiens. — Masse de minéraux.
6—Petit burin plat. — Terminaison.
7—Première. — Gros perroquet américain. — Coupée jusqu'à la peau.
8—Id est. — Papier paraffiné servant à la reproduction.
9—Possédé. — Régler avec autorité.
10—Eau des yeux. — Peine pécuniaire.
11—Soutira. — Sorte d'étau. — Résultat du jeu des organes (renversé).
12—Dont les feuilles pennatifides ont leurs lobes aigus dirigés vers la base. — Saison.

SOLUTION DU PROBLEME No 458

■ Horizontalement: 1. Patrouillage; 2. Eloignée — Mat; 3. Ilion — Nudité; 4. Nette — Arase; 5. Té — Ite — Ri — Ut; 6. Antonomase; 7. Rastel — Niées; 8. Léto — Issos; 9. Uri — Peu — Cda; 10. Recul — Echec; 11. Erosion — Anne; 12. Râteau — Arète.

■ Verticilament: 1. Peinturlurer; 2. Alliée — Aérera; 3. Toit — Asticot; 4. Riotinto — Usé; 5. Ognette — Plia; 6. Un — Eolie — Où; 7. Iena — Su; 8. Leurrons; 9. Daimio — Car; 10. Amis — Aeschne; 11. Gâteuse — Dent; 12. Eté — Testacée.

Vawn

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques fut tenue le 7 décembre. Mme Higgins fit la lecture prise du livre d'Isaïe "Vocation d'Isaïe"; après quoi M. l'abbé G. Aumont donna un commentaire.

Après les prières et le compte rendu de la dernière réunion, les présidentes des différents comités donnèrent leurs rapports. Mme A. Blanchette présenta celui de la réunion régionale tenue à North Battleford le 17 novembre et incita les membres à écrire à la Société Radio-Canada demandant des programmes pour enfants et à des heures convenables.

La secrétaire, Mme Louis Phaneuf, doit demander au "Catholic Centre" à Saskatoon, d'ajouter la Ligue de Vawn à leur liste. Mme Blanchette lut ensuite "The History of Salvation".

Quinze livres furent envoyés aux missions; 300 coupons "Nabob" aux Soeurs du Précieux-Sang à Calgary et deux boîtes de linge à l'orphelinat de Prince-Albert.

Le directeur donna sa bénédiction et le café fut servi. La prochaine réunion se tiendra le 11 janvier 1966.

Concours oratoire

Le concours oratoire des écoles de Vawn et d'Edam avait lieu à la salle le vendredi 10 décembre. Le programme commença par l'O Canada. Les concurrents des 9e et 10e années étaient Wayne Waters, d'Edam, "Canada's Role in World Affairs", Estelle Baillargeon, de Vawn, "Alcoholism", et Cleeve Brière, de Vawn, "Racial Segregation". Le Glee Club chanta "Be Glad".

Les concurrents des 11e et 12e années furent: Judi Hayes, de Vawn, "The United Nations", et Norma Severson, d'Edam, "The Commonwealth". Le Glee Club chanta "Smile Awhile".

Les juges étaient le révérend Ken Powers, d'Edam, Mmes N. Higgins et A. Blanchette, de Vawn. C'est avec difficulté qu'ils ont fait le choix des gagnants, car tous étaient excellents. M. C. Brière fut le gagnant des 9e et 10e année et Mlle N. Severson, des 11e et 12e.

Félicitations aux institutrices et aux élèves des écoles de Vawn et d'Edam.

Çà et là

M. et Mme A. Blanchette ont assisté, le 8 décembre, à la fête du Collège Notre-Dame de Prince-Albert donnée par les élèves. Leur fils, François, est étudiant à ce collège.

Le dimanche 12 décembre, M. et Mme Aimé Blanchette ont conduit quatre élèves de Vawn à Prince-Albert où ils ont pris part au concert français de Noël. Lucille Desmarais et Paulette Béliveau ont chanté en duo "Qu'avez-vous vu bergers, là-bas?". Elles étaient accompagnées par Yvonne Phaneuf. Denise Blanchette exécuta "O Dieu quel astre nouveau" et était également accompagnée par Yvonne Phaneuf.

Une heure d'amateurs, par les élèves de 7e année et plus, avait lieu à l'auditorium de la nouvelle école le mercredi 15 décembre. Les parents et amis étaient présents et ont joui d'une heure agréable.

Le dimanche 19 décembre, à la salle, eut lieu une opérette par les élèves de l'école de Vawn.

Gravelbourg

Çà et là

M. Raymond Huel, fils de M. et Mme Armand Huel, de Gravelbourg, gagna deux bourses d'études données par "Moose Jaw Rotary Club" et par l'Université de la Saskatchewan.

Mme D.-D. Piché est partie à Kelowna et Vancouver, C.-B., visiter des parents et amies.

M. et Mme Georges Gagné, ainsi que M. et Mme René Gagné et leur bébé, d'Edmonton, sont retournés à Edmonton après avoir passé quelque temps chez les familles Boromé Beauchesne et Adélard Gaudreau.

Plusieurs personnes de Gravelbourg sont allées à Shaunavon pour assister aux funérailles de Mme Gardner, décédée au Foyer d'Youville dernièrement.

Bienvenue à M. et Mme Louis Marchand qui sont venus s'installer à Gravelbourg. M. Marchand enseigne à l'école secondaire.

Félicitations aux Chevaliers de Colomb qui ont recueilli $661.00 pour la Propagation de la Foi.

Lors du concours oratoire tenu par la Caisse Populaire le 9 décembre, Mlle Lorraine Nogue gagna le 1er prix; Mlle Suzanne MacLean, le 2e, et M. Larry Brown, le 3e. Le lundi 13 décembre, Mlle Nogue fut du nombre des participants à la salle de la Légion à Gravelbourg. M. Guy Pariseau était maître de cérémonies. Les juges étaient Mmes Jean Gauthier et Henri Lepage et M. S.-M. Bonneau.

M. Rolland Forest fut réélu président de la Société d'agriculture; M. Napoléon Brisebois fut élu 1er vice-président et Mme Henri Forest, 2e vice-présidente. Les directeurs sont: MM. Vernon Tournat, Aimé Gaumond, Louis Braconnier, Omer Lizée, Jean-Paul Chevrier, Jean Bourrée, Joseph Bouvier et Léo Piché, Mmes Henri Forest, Georges Hébert et Marie-Louise Dorais.

Mme Charles Coots est partie passer l'hiver chez sa fille, Mme T. Gallant, à Alexandria, Ont.

M. et Mme Henri Houngot sont partis pour les Etats-Unis où ils passeront les Fêtes.

Mme Anna Bouvier est allée passer l'hiver en Californie.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Un de nos annonceurs, qui certes aurait eu un étonnant succès dans le domaine des statistiques, voit s'ouvrir une popularité devant lui. Personne ne l'appelle encore Monsieur Palmarès, mais ça viendra . . .

En effet, un nouveau palmarès est sur nos ondes, pareil par le nom, pareil par la musique, mais combien différent par la forme. Comme disait souvent un de mes anciens professeurs de littérature: "Réussissez à appliquer une 'bonne' forme à un 'bon' fond et vous faites un chef-d'oeuvre". C'est justement ce que l'ami Réal est en "bonne" voie de réaliser. Pour ce qui est des statistiques, disons qu'à tous les jours, une voix répète à qui veut l'entendre, — une voix tout à fait satisfaite — "Maintenant 24, maintenant 35 jours que je suis dans le métier".

Eh! Oui! Il y aurait avantage pour tous les jeunes de 9 à 99 ans à prendre l'avenue kilocycle, s'arrêter au numéro 1170 et savourer une expression de jeunesse à la moderne.

La recette pour les gens dans le vent est maintenant de prendre le grand bol CFNS, d'y mettre Réal D'Amours . . . il ne s'agit plus que d'y incorporer quelques vedettes du disque et plusieurs grands succès. Vous obtenez un mets délicieux, exquis avec un grand verre de joie de vivre et un bon morceau d'enthousiasme.

En parlant de bonnes émissions, les auditeurs de CFNS seront gâtés cette année. En effet, plusieurs commanditaires nous fournissent l'occasion de leur faire parvenir des ondes décorées "A la Noël".

La compagnie d'assurance-vie La Sauvegarde s'est réservé la période de la messe de minuit... La messe sera diffusée de l'église des Sts-Martyrs-Canadiens. Tout de suite après, le "Blue Chain" de Prince-Albert vous offre son cadeau de Noël: Le réveillon à l'antenne de CFNS.

Le Jour de l'An ne sera pas un reste, avec un réveillon du tonnerre, un hommage, encore une fois, du "Blue Chain". Il n'y aura qu'un petit inconvénient . . . Bébé ne pourra vous faire goûter à son jambon traditionnel par la voie de nos ondes. Il serait préférable pour vous d'en avoir un à portée de la main.

La direction et le personnel de CFNS, ainsi qu'un vieil ami de longue date — quelqu'un en qui je crois toujours, quoiqu'on en pense — vous souhaite un chaleureux JOYEUX NOEL. Que la paix, la gaîté et la bonne humeur règne dans tous les foyers. . . . et rappelez-vous que le meilleur cadeau est encore votre plus beau sourire.

Périgord

Çà et là

Le 7 décembre, il y eut une réunion de la Ligue des Femmes Catholiques chez Mme Maurice Marquette. Il fut proposé qu'on achète du linge d'autel pour l'église.

Le 5 décembre, il y eut une soirée dans la salle paroissiale. On joua au bingo et on vendit les tartes.

M. et Mme Ernest Patenaude sont allés à Prince-Albert pour y visiter leur fils, Edouard, au Collège Notre-Dame.

Mme Marc Pelletier est maintenant patiente à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Furent aussi hospitalisées récemment: Mmes Daniel Choquette et Anastasie Ceslak et Mlle Anne Ceslak.

M. Marc Pelletier est allé à Saskatoon, récemment, pour y visiter sa femme à l'hôpital.

L'Eglise grecque s'oppose à la levée des excommunications

ATHENES — "L'Eglise grecque s'oppose à la levée des anathèmes, car le pape Léon IX avait pris pour prétexte que l'Eglise de Constantinople couvait en son sein toutes les hérésies chrétiennes", a déclaré un porte-parole de l'archevêché d'Athènes.

"D'autre part, l'anathème du patriarche Cérulaire était motivé par une déviation dogmatique de l'Eglise catholique romaine par rapport aux enseignements de l'apôtre Paul, a indiqué le porte-parole. Par conséquent, en levant l'anathème, le Vatican avoue que ses accusations n'étaient pas fondées. Si le Vatican admettait qu'il s'était écarté des dogmes alors nous serions prêts à ouvrir un dialogue pour la véritable union tant désirée de nos deux Eglises."

Le porte-parole a ajouté qu'en prenant cette décision "le Pape n'a à demander l'avis de personne, tandis que l'Eglise orthodoxe, qui est administrée démocratiquement, ne peut prendre de décision sans l'approbation d'un synode de toutes les Eglises orthodoxes."

Bellegarde

Initiation de C. de C.

Le dimanche soir 12 décembre eut lieu l'initiation des Chevaliers de Colomb du Conseil Gaire à Bellegarde.

Un magnifique souper pour 200 convives fut servi par les Dames de Ste-Anne. Les prières pour le Saint-Père furent dites par M. l'abbé P. Finnin, aumônier. Le toast à la Reine fut offert par M. Fernand Blérot, Grand Chevalier, et aux dames, par M. A.-E. Chicoine.

Le maître de cérémonies était M. Maurice Desautels et les orateurs invités, M. le Dr Préfontaine, de Montmartre, et M. Bill Harding, de Regina.

On remarquait des Chevaliers de Colomb de Regina, Montmartre, Whitewood, St-Hubert, Moosemin, Alida, Cantal, Wauchope, Kennedy, Storthoaks et Windtorst.

La soirée se termina par un chant très apprécié, rendu par Mme Eugène Monin.

Çà et là

Mmes Eliza George et Blanche Goefflot sont parties à Long Beach, Cal., pour les mois d'hiver.

M. Emile George et Mme Alphonse Moreau sont revenus après un stage de plusieurs semaines à l'hôpital.

La patinoire, qui possède plusieurs améliorations, est ouverte au public.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaires

Le 26 décembre, Maurice Gauthier, Val Marie, et Lionel Blanchette, North Battleford; le 27 décembre, Trefflé Brisebois, Ferland; le 29 décembre, Marcel Braconnier, Gravelbourg; le 30 décembre, Normand Raymond, Prince-Albert; le 31 décembre, Robert Chabot, Ferland, et André Lanovaz, Duck Lake.

Vient de paraître
Les Débuts de Gravelbourg
par
LE JUGE
GEORGES HÉBERT
Un volume de 164 pages
En vente au prix de $2.00
à la
Librairie de
M. MARCEL MOOR
Gravelbourg, Sask.

Gertrude's Church Supplies & Gift Shoppe
129, 21e rue S.E., Saskatoon — Téléphone: 242-7117
Articles religieux, Vêtements, Chandelles,
Livres de prière, Cartes et livres français
G.-E. Grézaud, propriétaire

Débouchés pour quatre vendeurs
avec compagnie d'immeubles qui se spécialise dans la vente de fermes en Saskatchewan.
Age: 28 à 40 ans, bilingue, marié et possédant une certaine expérience comme fermier.
La compagnie donne des cours de vente, et pour les plus ambitieux, elle donnera des cours de gérance.
Sasko Real Estate and Insurance Ltd.,
324 Mitchell Block,
Prince-Albert, Sask.
Tél.: 763-6060

Service de Sécurité Familiale
Protection accordée:
$962,980.00 *
Réclamations payées: $9,155.00
Voilà ce que l'A.C.F.C. par son Service de Sécurité Familiale a procuré à la population canadienne-française de la Saskatchewan.
L'A.C.F.C. est en mesure de vous offrir ce plan et tous ses avantages grâce à une entente avec la compagnie Assurance-Vie Desjardins.
* Ce montant n'inclut pas la protection accordée aux enfants des membres assurés.
Pour tout renseignement au sujet du "Service de Sécurité Familiale" de l'A.C.F.C., adressez-vous à
M. Cléas Duperreault, propagandiste,
1902, Broadway, Saskatoon
Tél.: 653-1441

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Esclavage au XXe siècle

"Believe it or not" comme dirait Ripley, nous avons assisté à une vente d'esclaves au Collège. Original, si vous voulez, dans un pays libre et civilisé. Le plus haut enchérisseur se portait acquéreur pour 24 heures d'un étudiant qui s'était offert au profit d'une bonne oeuvre. Organisée par les membres du Comité des jeux, cette vente avait pour but de recueillir des fonds pour la décoration de la salle de récréation.

Bien soumis à leurs maîtres, ces esclaves des temps modernes se sont pliés à toutes sortes d'exigences: transporter les livres de classe, faire des lits, cirer des souliers, aller porter les hommages de leurs maîtres aux professeurs, aller chercher un verre d'eau, balayer le chemin du nouveau "pacha", etc., etc., enfin tous les caprices qui pouvalent passer par la tête du jeune seigneur.

Nanti du même pouvoir souverain que lui avait conféré son achat, un surveillant (qui y avait mis le prix) en a profité pour faire le ménage de Noël de ses appartements.

Il va sans dire que les prix étaient très variés. Ainsi, le plus petit a-t-il été cédé pour la modique somme de .45 alors qu'on a dû verser le montant de $2.75 pour un type d'esclave plus vigoureux. On a sûrement le sens des valeurs.

Je disais donc que toute cette mise en scène avait pour but d'être un moyen de se procurer quelques décorations supplémentaires pour le gymnase qui durant cette période est un peu considéré comme le salon, la salle de repos de la gent écolière entre deux séances d'examens. L'atmosphère qui y règne est des plus intéressantes et l'atmosphère en elle-même n'a rien coûté, mais repose sur cet échafaudage de petites choses.

Bravo, les jeunes, pour votre imagination et votre esprit d'équipe.

Guignolée

Une autre nouveauté, oeuvre d'imagination, digne d'intérêt, qui manifeste la vie du Collège. Un groupe d'étudiants s'est promené par les rues du village d'Otterburne, vendredi soir, le 17 décembre, en chantant des airs appropriés à ce temps de fêtes.

De 6 h. 30 à 9 h., la caravane, qui a d'abord fait un arrêt à l'Hospice des vieillards, a ensuite déambulé de maison en maison, tandis que ses occupants chantaient de joyeux refrains. Ils sont revenus fatigués et quelque peu égosillés, mais aussi très heureux de ce qu'on peut appeler une bonne action.

Famille éprouvée

Après la famille du F. Roland Caya, c'est celle du F. Léon Ménard qui vient d'être frappée par la mortalité. En effet, la mère de ce religieux est décédée la semaine dernière. Des confrères se sont rendus au salon mortuaire et d'autres, non retenus par leurs fonctions, se sont fait un devoir d'assister au service mardi matin. Le P. J.-R. Pigeon, assistant-provincial, qui faisait la visite canonique de notre institution, y représentait le Supérieur provincial.

Toutes nos condoléances vont à notre confrère en deuil et à toute sa famille.

Voeux de Noël

La direction et le personnel du Collège souhaitent à tous leurs élèves et à leurs parents le plus heureux des Noëls. Que chacun voit se réaliser à l'occasion de cette fête extraordinaire son plus cher désir. Quant à nous, c'est notre désir que la joie et le bonheur règnent partout en ce Noël tout blanc.

A.-O. DEPOT, C.S.V.

Avec nos Meilleurs Voeux

pour un Joyeux Noël,

et pour une

Nouvelle Année, Heureuse et Prospère

George Muir, M.P., pour Lisgar

Ste-Amélie

Malades

Prompt rétablissement à la jeune Darlene Labelle, qui fut patiente à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac durant la semaine du 5 décembre, ainsi qu'à Mme William Zastre et à M. Ovide Landry, patients au même hôpital.

Religieuses du couvent

Le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, marquant la fin du Concile Vatican II, il y eut, au cours de la messe, une magnifique allocution sur l'Immaculée, faisant ressortir la beauté de la vie religieuse, après quoi les Soeurs Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée, du couvent, firent la rénovation de leurs voeux.

A l'offertoire, tenant un cierge, les religieuses s'avancèrent et lurent à l'unisson la formule de leurs voeux. Les cierges, symbole de leur consécration au Christ, furent remis à M. l'abbé André Gervais, curé, qui les fit placer près des offrandes destinées au saint sacrifice.

Bingo

Félicitations aux gagnants des prix du bingo du dimanche 5 décembre: Mme Berthe Delorme, Gisèle Pinette, Réal Denis, Rémi Pinette, Mlle B. Lahaie, E. Callewaert et Albert Fayant, Mme E. Roussin, Mme L. Soucy, Claude Pinette, M. E. Clément et Mme G. Zastre, Mme Adrienne Vandenbosch et M. A. Vandepoele, Mme Fred Beaulieu; carte remplie, $15.00, Mme B. Worrall, Mlle F. Thompson, A. Stomp et E. Callewwaert; le prix pour carte remplie en 54 numéros n'ayant pas été gagné, on continua pour un prix de $4.00 qui fut gagné par Mlle Hocelberk. Le prix d'entrée alla à Mlle Stella Pinette.

Merci à tous ceux qui ont participé à ce bingo.

Va-et-vient

M. et Mme Maurice Delaurier et leurs enfants, ainsi que Mlle Thérèse Pinette, de Dauphin, ont passé la fin de semaine du 11 décembre chez M. et Mme André Pinette et leur famille.

M. et Mme Louis Vandepoele sont allés à Winnipeg, le lundi 6 décembre, et ont visité des parents et amis.

Voeux

Joyeux Noël et Bonne, Sainte et Heureuse Année à tous les lecteurs et lectrices de la chronique de Ste-Amélie.

Guertin Implement Ltd.

Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.

VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

La prochaine Semaine sociale de France

PARIS (CCC) — La prochaine Semaine sociale de France se tiendra à Nice du 9 au 14 juillet 1966. Elle aura pour thème: "L'opinion publique". Les organisateurs pensent faire de cette session une occasion particulière de rencontre entre tous les directeurs et journalistes de la presse écrite et parlée et tous ceux qui s'intéressent aux courants d'opinion publique.

St-Georges

Réunion de la L.F.C.

Il y eut réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques le mardi 14 décembre. L'on commença par la prière, suivie de la lecture des rapports des différents comités.

Mme April, présidente du comité d'organisation, remercia toutes les dames qui lui ont aidé à faire une bonne réussite de la dernière partie de cartes. Yolande Fisette fut nommée pour faire la lecture sur "La hiérarchie, les évêques, pasteurs de l'Eglise, et le prêtre, serviteur de la communauté chrétienne", tiré du livre spirituel "Peuple de Dieu".

Mme Paul Boulet, présidente du comité d'éducation, familiarisa la Ligue avec le nouveau livre au programme de l'année intitulé "Action catholique des milieux indépendants du Canada"; ceci fut suivi d'un questionnaire sur la politique. En outre, il y eut quelques questions intéressantes, à répondre: "Quelles sont les démarches que l'on fait pour s'informer des choses d'actualités?" et "Quelle est l'attitude des gens quand il y a une augmentation d'impôt et de taxes?". En réponse à la première question, les dames mentionnèrent qu'elles lisaient les journaux, écoutaient la radio et la télévision et assistaient aux assemblées. A la deuxième question, la plupart des gens n'aimaient pas trop ces augmentations d'impôts, etc., mais une fois la raison connue, l'impôt était mieux accepté.

M. l'abbé G. Trudeau donna ensuite une explication sur l'évaluation dans la localité et la définition du mot "Mills".

Mme la présidente remercia ensuite Mme Harbottle pour avoir bien voulu prêter son automobile pour le trajet fait à Lorette le 24 octobre dernier. Puis, M. l'abbé Trudeau suggéra aux dames intéressées de bien vouloir organiser quelques soirées chez elles pour les loisirs des jeunes de la paroisse, faute de Centre récréatif.

Le tirage de la loterie au profit de la Ligue eut lieu, et les heureux gagnants furent comme suit: dinde, M. Catellier; gâteau de Noël, Michel Guimond; ours en peluche, Jeannette Dupont. Félicitations!

L'on termina la réunion par la prière et l'O Canada, et un goûter fut ensuite servi.

La prochaine réunion se tiendra le 18 janvier 1966. Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année à tous!

Lorette

Exposition de couture

L'exécutif du Club Anna-Maria de Lorette avait organisé un cours de couture pour les adultes, et la démonstration de leur ouvrage, genre défilé, eut lieu le mardi soir 7 décembre. Mme A. Crewson, présidente, souhaita la plus cordiale bienvenue à la belle assistance. Mme Alma Desautels, secrétaire, donna un rapport du cours et se dit des plus satisfaites de l'intérêt et du progrès de chacune. Les chefs de groupe étaient Mmes Alma Desautels, Jeanne Gauthier, M.-A. Lacasse, Annie Marcoux, G. Birchall et Louella Hamel.

Le défilé se composait de 24 modèles; quelques enfants portaient les vêtements cousus par leurs mères. Le premier groupe comprenait Yvette Richard, Yvette Poiron, Odile Zelmer, Hélène Delionnet, Nellie Van Osh, Madeleine Racine, Alma Desautels, Jeanne Gauthier, Colombe Desrochers, Diane Degagné, Linda Cizik, Janette et Roxanne Sarrasin; le second groupe, Lynne Gobeil, Thérèse Zeglen, Elizabeth McDiarmid, Marie-Anne Lacasse, Malvina Gauthier, Lorraine Labossière, Thérèse Johnston, Betty Ann Jeanson, Lisa Roy, Gail Hamel et David Demarcke.

Suivit un programme récréatif des plus amusants: poèmes, chanson par les jeunes et chants de Noël par les deux groupes.

Mlle McCallum, économiste pour ce district, reçut un bouquet de corsage, félicita les dames de leur beau succès et espère qu'elles continueront à se perfectionner. D'autres cours pourront se donner plus tard sur demande.

On a pu constater l'application de ces dames par leurs albums d'échantillons 1965. Mme Turcotte avait exposé aussi celui qu'elle avait fait en 1927.

Le Club Anna-Maria remercie toutes les personnes présentes, spécialement les chefs de groupe et les quelques messieurs qui ont assisté à cette exposition.

Récital

Une cinquantaine de parents se sont rendus à l'auditorium du couvent des Soeurs de St-Joseph pour assister au récital de musique exécuté par les élèves de la Rév. Sr St-Jean-de-l'Eucharistie. La salle était artistiquement décorée pour l'occasion.

L'ouverture se fit avec le chant "O Canada", suivi d'un jeu d'orchestre de rythme écossais. Rita Bloom était au piano; Irma Jeanson et Jeanne Cournoyer, aux cymbales; Annette Jeanson et Irène St-Mars, aux tambourins; Margery Bloom et Linda Fulmore, aux triangles; Patricia Lansard et Paulette Johnson, aux castagnettes; Michelle Bohémier, au tambour. Elles étaient toutes vêtues de longues robes blanches, bérets et vestes rouges. Il y eut aussi duos, quartettes, chants de Noël et un autre par l'invitée d'honneur, Patricia Teleglow.

Pour terminer on distribua les certificats de celles qui ont passé des examens: 1ère année, Irène St-Mars; 2e, Roxanne Sarrasin, Margery Bloom, Annette Jeanson et Jeanne Cournoyer; 3e, Michelle Bohémier et Judith Winther; 4e, Gisèle Raynaud; 5e, Rita Bloom; puis M. l'abbé H. Perron, curé, félicita les parents des enfants qui apprennent la musique, culture d'arts. Ça représente des années d'efforts, mais ils en seront bien récompensés.

Félicitations aux élèves et à la maîtresse de musique pour le beau travail accompli.

Nouveau magasin

Le vendredi soir 11 décembre, M. l'abbé H. Perron, curé, se rendait au nouveau magasin moderne Solo pour la bénédiction solennelle de ce spacieux édifice construit par le propriétaire, M. Edouard Manaigre, à l'angle du chemin Dawson et de l'avenue Johnson.

Parmi les centaines de personnes présentes, on remarquait les religieuses du couvent, les pompiers, vêtus de leur uniforme, ce qui rehaussait l'éclat de cette mémorable journée, et M. le maire Louis Marcoux, qui adressa quelques mots de félicitations et d'encouragement au propriétaire pour cette magnifique entreprise.

M. et Mme E. Manaigre remercièrent en termes appropriés les visiteurs, M. le curé, les religieuses et tous ceux qui sont venus les encourager, spécialement M. Gilles Manaigre et Mme Gilbert Petit.

Pendant ces trois jours d'ouverture, les trois commis du magasin furent occupés sans repos à servir la nombreuse clientèle qui venait d'un peu partout profiter des aubaines offertes pour l'occasion.

Réunion de la L.F.C.

Le dimanche 5 décembre, la Ligue des Femmes Catholiques se rendait toute joyeuse à la réunion qui avait lieu à la salle paroissiale où se déroula un programme spécial de Noël, donnant ainsi une chance aux dames de se rencontrer et de s'amuser ensemble. Mme Damase Dupuis en était la directrice.

Le Père Noël fit bientôt son apparition dans la salle, dansant, chantant et jouant si bien son rôle qu'on ne put le reconnaître. Ensuite il distribua les cadeaux à chacune. A son départ, les dames chantèrent en choeur "He's a Jolly Good Fellow". Il y eut danses, chants et jeux; des prix furent attribués aux gagnants. Pour terminer on servit un délicieux goûter à M. le curé et aux dames.

Remerciements à la directrice, Mme D. Dupuis, et à son comité, au Père Noël, à Mme Louis Jeanson et à toutes celles qui ont participé au succès de cette fête.

Soirée dansante

Le Centre sportif de Lorette invite tous les paroissiens de ce village et des paroisses environnantes à venir s'amuser le samedi 31 décembre à la salle paroissiale, à une soirée dansante et récréative qui commencera à 9 h. p.m. pour se terminer à 2 h. a.m. L'orchestre Tétreault, de bonne renommée, ne manquera pas de vous divertir. Venez en grand nombre; les revenus serviront à améliorer l'arène. Bienvenue à tous.

* * *

Filles d'Isabelle

L'assemblée du 14 décembre eut lieu à la salle paroissiale.

Chacune des nouvelles officières fit preuve de son savoir-faire en s'acquittant de sa tâche avec efficacité. Notre digne Régente, malgré ses nombreuses occupations, nous présenta une veillée très intéressante.

Plusieurs gentilles missives de remerciement pour les prix de français, offerts par notre groupe furent lues; entre autres, une de Mlles Mona Gauthier et Patricia Lansard et M. Robert Larocque. Félicitations à tous ces jeunes pour leur beau succès et l'amour apporté à notre belle langue française!

Notre Régente nous apprit que notre don de cinq beaux ornements liturgiques sera arrivé pour Noël. Nous nous réjouissons de ce beau cadeau à notre paroisse!

L'arrivée du "Santa Claus" mit un terme à notre assemblée d'affaires pour 1965. Il fut des plus généreux en douceur de toutes sortes et donna même un cadeau à chacune. Il sut apporter de joyeux éclats de rire. Du chant, de la musique, un peu de danse, des jeux; enfin ce fut une agréable soirée. Un délicieux goûter clôtura le tout.

Une de nos soeurs fut hospitalisée mais est maintenant de retour dans sa famille. Prompt rétablissement Lorraine!

Bon voyage à Sr A. Dugas et à son mari qui partent par avion pour Montréal la veille de Noël et passeront cette belle fête avec la soeur de Sr Dugas.

Chaleureuses félicitations à notre Maire, époux de Sr B. Marcoux, qui, à la dernière assemblée des municipalités, fut le seul sur un groupe de plus de 400 qui sut adresser à Dieu, dans les deux langues, une prière appropriée pour l'ouverture du Congrès. Il fut hautement félicité de tous!

Etant la dernière chronique de l'année nous remercions de tout coeur toutes celles qui ont travaillé avec ardeur pour le succès de notre Cercle. Puisse 1966 nous trouver plus fidèles que jamais en assistant à toutes nos assemblées.

Aux membres et à leurs familles, Joyeux Noël. Puisse Jésus de la crèche vous bénir et vous accorder santé, bonheur et longue vie!

La Rédactrice.

Laurier

Diplômes de français

Le jeudi 8 décembre, en la salle, avait lieu une intéressante soirée organisée par les élèves de l'école secondaire. La Rév. Sr Marie-Gabriel en fut l'animatrice et la Rév. Sr Marie-Adjutor dirigeait quelques chants, très bien rendus par un groupe de filles.

M. l'abbé R. Lavoie, curé, présenta les diplômes de français. M. Arthur Divers, président des étudiants, distribua une somme d'environ $60.00 à divers élèves, de la part de l'A.B.C., ainsi que des prix aux élèves méritants, à l'occasion de la récente vente de magazines. Mlles R. Plessis, B. Letain, V. Jeanotte, M. Dheilly, A. Duruisseau et J. Saquet interprétèrent quelques saynètes bien réussies.

Un goûter termina cette agréable soirée.

Départ

Après trente-huit années, M. et Mme François Maguet quittent la ferme pour se retirer à Ste-Rose-du-Lac.

Le vendredi 10 décembre, un bon nombre de parents et d'amis se réunissaient en la salle de l'école pour fêter ces dignes citoyens. Mme Emile Gamache rappela les jours anciens, l'amabilité avec laquelle ces bons paroissiens recevaient avec un sourire quiconque avait besoin d'un service ou d'une faveur.

Une horloge fut présentée à M. et Mme Maguet. Tous leur disent au revoir et bonne chance, espérant les revoir souvent à Laurier, puisqu'ils ne demeureront qu'à quelques milles de cette localité.

Assemblée annuelle

A l'assemblée annuelle de la patinoire, M. Jean Verley fut réélu président, M. Louis Saquet, vice-président, et M. Hervé Molgat, secrétaire. M. Joseph Bonnefois demeure encore gardien.

Une soirée de bingo, au profit de la patinoire, eut lieu le dimanche 12 décembre et fut des plus réussies.

Election

M. Luc Gamache a été élu président du Club de hockey senior, M. Pierre Letain, vice-président, et M. Laurent Tardiff, secrétaire.

AIDEZ A COMBATTRE LA TUBERCULOSE ET LES MALADIES PULMONAIRES



Utilisez vos timbres de Noël. Placez-les sur le dos de vos enveloppes.





MEILLEURS SOUHAITS à l'occasion des Fêtes

ROMEO et MARCEL Service Machine Shop

Réparations, huiles et essence

Téléphone: Lorette 232 Lorette



VOEUX DE LA SAISON de la part de

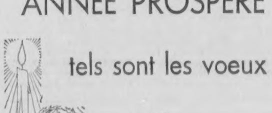
ROLLIE'S GRILL

Restaurant

LORETTE

M. et Mme R. Préfontaine, propriétaires

NOËL HEUREUX, ANNÉE PROSPÈRE tels sont les voeux de



MANAIGRE SUPERMARKET

Lorette, Manitoba



L'ARBRE DE NOËL

L'Arbre de Noël de la Légion Royale Canadienne, placé dans le magasin Eaton, constitue le centre "d'attraction" où le public peut déposer les cadeaux de Noël qu'il veut offrir aux vétérans hospitalisés. De même, dans les maisons, par tout le Manitoba, l'Arbre de Noël est aussi le point de mire autour duquel rayonne la joie familiale de la Saison des Fêtes. Nous vous offrons, ainsi qu'aux vôtres, nos souhaits chaleureux et nos voeux les meilleurs pour Noël et le Nouvel An.

Labatt's Manitoba Brewery Limited



Joyeuses Fêtes

MANITOBA HYDRO

A Saskatoon, les étudiants fondent une station FM

SASKATOON — Une station radiophonique FM d'un type particulier a commencé ses émissions à Saskatoon. Il s'agit de CJUS-FM, fondée et administrée par les étudiants de l'Université de la Saskatchewan, en collaboration avec les autorités de l'université.

La nouvelle station, première du genre au Canada, est conçue pour diffuser des émissions culturelles et éducatives à saveur étudiante et universitaire, sept jours par semaine et huit heures par jour. Son émetteur d'une puissance de 3,800 watts sur une fréquence de 89.7 mégacycles, lui permet d'atteindre son auditoire dans un rayon moyen de 47 milles.

Le projet de station FM est né à l'association des étudiants qui a entrepris des démarches auprès de l'administration de l'Université et auprès des professeurs pour les y associer. Une entente conclue l'hiver dernier mena à la création d'une "régie" locale de la radiodiffusion où siègent des représentants des étudiants, des professeurs et de la direction.

Cette régie établit la politique de programmation, prépare les budgets et coordonne le travail de l'équipe attachée à la station.

Tout le personnel de la station est composé d'étudiants, à l'exception du gérant qui est un professionnel de la radio.

Le poste n'accepte pas les commanditaires et ses frais d'opération sont assumés conjointement par l'association des étudiants et l'Université.

Le Bureau des gouverneurs de la radiotélédiffusion, à Ottawa, a accordé un permis à CJUS-FM en juin dernier.

Les objectifs de la station sont multiples. On a voulu donner à la population de Saskatoon un poste FM diffusant des émissions de qualité, des nouvelles, des émissions musicales, des émissions d'opinions et de commentaires et diverses émissions éducatives, le tout sans lui faire subir les annonces commerciales.

Mais également, on a voulu donner aux étudiants un moyen d'expression supplémentaire, et une occasion de maîtriser les techniques de la radiodiffusion et de s'y perfectionner. En outre, l'équipement technique de la station sera à la disposition des facultés et écoles à titre de matériel pédagogique.

Les studios de CJUS-FM sont logés dans l'immeuble de la faculté des arts sur le toit duquel on a également érigé l'antenne de transmission, qui s'élève à 190 pieds du sol.

Voyage éducatif des Guides de Ferland à Gravelbourg

FERLAND — Le 27 novembre dernier, la Compagnie Guide de Ferland quittait son village pour se rendre à Gravelbourg afin d'y visiter les différentes institutions.

Le but de cette sortie était de susciter un certain intérêt pour les vocations religieuses, de susciter des sentiments de charité à l'égard des autres. Les guides visitèrent notamment les vieillards du Foyer d'Youville et diverses congrégations religieuses locales. Mentionnons aussi le sens de la débrouillardise et de la politesse qu'il fallait mettre en éveil. Le sens de l'équilibre et de l'adresse physique fut également démontré sur patins à roulettes, gracieusement prêtés par le Collège Mathieu de Gravelbourg.

Aux religieuses du Précieux-Sang, les guides ont fait don d'un magnifique panier de provisions. A cet endroit il y eut des échanges de joies à travers des chansons bien adaptées.

Un des épisodes importants de cette sortie fut le concert donné par les guides à ces chers vieillards qui demandaient en rappel, soit un chant, soit une danse. Enfin, courte visite à l'évêché, salutations aux Soeurs de la Ste-Famille, et courte rencontre avec M. l'abbé Maurice Minne, chancelier du diocèse et aumônier régional des guides.

Les guides de Ferland ont eu la délicatesse et la courtoisie d'inviter Mme Roger Pittet, commissaire diocésaine, résidant à Gravelbourg, à prendre le dîner avec elles. Mme la commissaire diocésaine se fit un point d'honneur d'accepter. La Compagnie Guide était sous la direction de Mme René Couture, cheftaine de compagnie. Voilà une autre des belles histoires de la vie guide de Ferland.

☆ ☆ ☆

A Ferland, Sask., un homme politique, de religion protestante, de langue anglaise, a expliqué aux membres de l'Action catholique paroissiale ce qu'est la politique municipale et scolaire. Avec un réalisme et une sincérité vraiment remarquables, M. Gordon McIvor, domicilié à Mankota, ancien instituteur, ancien candidat aux élections provinciales, grand commissaire d'Unité Scolaire et secrétaire de la municipalité de Mankota, après un bref exposé d'une demi-heure où il expliqua ce qu'il entend par politique, répondit aux nombreuses questions des seize membres présents. Cette rencontre, qui est dans la ligne de l'oecuménisme, en plus d'instruire, édifia profondément. Les membres présents avaient devant eux un type épris d'idéal et qui connait ce que c'est que l'éducation. Leur invité répondit à toutes les questions avec un grand sens d'humour et une savoureuse modestie. Des cas pratiques lui furent posés et il démontra qu'il est un homme de principes. Il fait bon rencontrer dans d'autres religions des frères qui nous valent tant et plus. Disons en passant que c'est grâce à M. McIvor si Ferland jouit de son école neuve actuelle. C'est un homme qui nous a compris.





Photo du haut, de gauche à droite, Mme Alfred Chabot, présidente locale, souhaitant la bienvenue à M. McIvor, secrétaire de la municipalité de Mankota et grand commissaire du district scolaire.

Photo du bas, Mme Alfred Chabot, présidente locale d'A.C.R., M. Gordon McIvor, M. l'abbé Joseph Bernier, curé, M. René Couture, président diocésain, photographié à l'issue de la réunion.



Nous voyons sur cette photo la Compagnie Guide de Ferland au Foyer d'Youville de Gravelbourg où les Soeurs Grises ont daigné servir un délicieux goûter: de gauche à droite, Colette Couture, Aline Morin, Lorraine Couture, Irène Nogue, trois Soeurs Grises, Mary Ann Morrissette, Judy Bechal et Geneviève Morin.



Et sur cette photo l'on voit Mme Adonias Morin, une pensionnaire du Foyer, anciennement de Ferland, très heureuse d'être encadrée par ces deux charmantes guides, qui sont ses petites-filles: Aline et Geneviève Morin.

St-Brieux

Décès de Mme Fagnou

Mme Marie-Corentine Fagnou, est décédée le 2 novembre dans un hôpital de Saskatoon, à l'âge de 74 ans. Les funérailles et la sépulture eurent lieu le 4 novembre à St-Brieux. Le R. P. Joseph Rivard, P.S.M., officiait. Les porteurs étaient M. le Dr Lionel Lavoie, Albert et Alain Lavoie, Denis Mevel, Laurent Sénécal et Léon Fagnou, tous petits-fils de la défunte.

Mme Fagnou est venue de France au Canada en 1910 avec son premier époux, M. Jean Mevel. Celui-ci mourut en 1923. En 1924, elle épousait, en secondes noces, M. Michel Fagnou, qui la précéda dans la tombe en juillet 1955.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Yves Mevel, de St-Brieux, et Alain Fagnou, de Saskatoon; deux filles, Mmes A.-T. Lavoie (Ella) et Jean Assié (Agnès), toutes deux de St-Brieux; trois beaux-fils, Jean et Adrien Fagnou, de Pathlow, et Yves Fagnou, de St-Brieux; deux belles-filles, Mmes Léon Sénécal (Jeanne), de St-Brieux, et Rémi Assié (Marie), de Castlegar, C.-B.; 29 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants. Lui survit aussi un frère, M. Henri Kergoat, de France.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Baptêmes

Le 23 août: Connie Joan, fille de M. et Mme Alexander Kun. Parrain et marraine, Frank et Sylvia Mukkli.

Le 13 octobre: Gilles-Albert, fils de M. et Mme Robert Assié. Parrain et marraine, Albert et Doreen Antal.

Le 27 novembre: Odile-Jeannine, fille de M. et Mme Victor Nedellec. Parrain et marraine, Jean et Hortense Gueguen.

Çà et là

Mmes Sylvia Gallais et Edith Tétreault, ainsi que Mlle Eva Gauthier, ont assisté aux funérailles de M. Brown, de Saskatoon. Il était le beau-frère de Mlle Gauthier.

Mmes François Bergot et Lilianne Leroy ont passé quelques jours à Saskatoon, chez Mme Bachand. Celle-ci dit: "Bonjour à tous les gens de St-Brieux". Pendant qu'elles étaient chez Mme Bachand, elles ont assisté à la représentation des "Précieuses Ridicules" par les étudiants de St. Thomas More. Les noms de deux anciens élèves de l'école supérieure de St-Brieux étaient au programme. Il s'agit de Richard Bédard et de Rose-Marie Kruger, qui suivent des cours de médecine et de pédagogie respectivement.

Un bonspiel des Caisses Populaires du nord-est de la Saskatchewan eut lieu à Melfort le samedi 4 décembre. MM. Arsène Gallais et Paul Leroy, Mme Lorraine Perreault et Mlle Jeannine St-Amand ont formé l'équipe de St-Brieux.

Journée de l'A.C.F.C.

La journée de l'A.C.F.C. avait lieu le 28 novembre à la salle paroissiale. Il y eut adresse de bienvenue par M. Paul Leroy, président du comité paroissial de l'A.C.F.C. Puis, les chants furent exécutés par les filles du couvent, sous la direction de la Rév. Sr Adelaïde, maîtresse de chant et de piano. Vint ensuite la distribution des prix, trophées et prix spéciaux donnés par les Filles de la Providence.

Voici la liste des élèves méritants:

3e année: Jocelyne Creurer, 93% (grammaire, 99%); Léo Levasseur, 92 (composition, 97); Francine Thomas, 85 (grammaire, 95); Joseph Bourgault, 85 (composition, 97); Cécile Dubreuil, 83; Bernadette Creurer, 82 (grammaire, 92); Anne Creurer, 81 (composition, 95); Alain Guillet, 78; Jean Kernaleguen, 76.

4e année: Bernard Dubé, 84%; Yvonne Carfantan, 79; Bernard Ferré, 78; Adrien Perrot, 77; Marianne Carfantan, 73.

5e année: Cécile Creurer, 83%; Rita Bourgault, 79; Louis Perrot, 70.

6e année: Albert LeGatt, 92% (3e prix provincial); Mélanie Carfantan, 91 (5e prix provincial); Laurette Assié, 87; Denis Ferré, 86; Lorette Rudulier, 85; Hélène Rohel, 85; Marie Carfantan, 81; Gérard Coquet, 72.

7e année: Léonard Ferré, 90%; Lionel Ferré, 87; Alain Ferré, 84; Richard Coquet, 84; Anne Kernaleguen, 82; Thérèse Sénécal, 80; Bernadette Carfantan, 75; Gérard Bourgault, 71; Jeannette Gueguen, 70.

8e année: Joseph Kernaleguen, 84%; Paulette Thomas, 79; Valérie Carfantan, 77; Florence Martin, 73; André Assié, 72; Jeannine Assié, 72; Albert Rohel, 70.

9e année: Lilliane Gueguen, 81%; Lise Gaudet, 77; Lorraine Guillet, 75.

10e année: Jean Perrot, 79%; Lorette Klimek, 66.

11e année: Mariette Ferré, 85%; Céline Sénécal, 84; Rita Assié, 78; Aurilda Fau, 76; Rose-Marie Gallays, 70.

12e année: Lorraine Lavoie, 82%.

Il y eut ensuite les élections. Voici les élus au comité paroissial: MM. Paul Kernaleguen, Laurent Happ, Paul Leroy, Marcel Thomas, Joseph LeGatt, Théophane Ferré et Léon Sénécal, Mmes Thérèse Dubé et Lilianne Leroy. Ceux qui sont membres automatiquement sont les Rév. Mères Mélanie et Monique, le R. P. Rivard et M. Jean Guenguen, de Kermaria.

Les cotisations recueillies jusqu'à date sont de $107.00. Quête à la salle pour dépenses de l'après-midi: $31.00. En conclusion, le film très apprécié "La famille Trapp" fut présenté.

Malade

Prompt rétablissement à M. Jérémie Aubin, patient à l'hôpital Ste-Elisabeth de Humboldt.

Le député Crépeau nommé juge municipal à Laval

QUEBEC — Le premier ministre, M. Jean Lesage, a annoncé la nomination des deux premiers juges municipaux de la nouvelle ville de Laval.

Il s'agit de Me Maurice Lambert, 62 ans, qui agissait depuis 1963 comme juge municipal de la cité de Chomedey, et Me Jean-Baptiste Crépeau, 42 ans, député de Montréal-Mercier à l'Assemblée législative. Ils entreront en fonction le 4 janvier.

M. Lesage a souligné que la nomination comme juge du député Jean-Baptiste Crépeau, un ancien de la Saskatchewan et un ancien du collège Mathieu de Gravelbourg, rend "automatiquement" vacant son siège à l'Assemblée législative. C'est la deuxième vacance à l'Assemblée législative du Québec, l'autre ayant été causée par la démission de M. Antonio Talbot, ex-député unioniste de Chicoutimi, qui a annoncé sa retraite de la politique à la fin de la dernière session.

Enseignement du français dans une école de Calgary

CALGARY — Un programme pilote dans le cadre duquel des écoliers de Calgary reçoivent des leçons de français réparties sur une période de neuf ans, de la quatrième à la 12e année, pourrait donner en 1971 des diplômés de High School capables de converser couramment dans cette langue, affirme un éducateur.

M. Lowell L. Williams, chargé de la supervision de l'enseignement du français dans les écoles de la Commission scolaire, a affirmé dans une interview qu'il est tout à fait enthousiasmé par les résultats obtenus jusqu'à maintenant.

Sept des neuf cours sont en français élémentaire, mais le but est de progresser vers des cours plus difficiles, a-t-il dit.

Un Franciscain parle dans une université bouddhique

TOKYO (CCC) — Le R. P. Campion Lally, franciscain, né à South Orange, N.J., E.-U., a été fort surpris d'être invité à prendre la parole dans une Université bouddhique du Japon, et plus surpris encore du thème de sa conférence, dont le sujet avait été précisé lors de l'invitation qui lui fut adressée.

Le religieux, qui enseigne la théologie morale au séminaire St-Antoine de Tokyo, avait eu l'occasion de rendre service au "Club anglais" de l'Université Rhissô, fondée en 1904 et qui est la seule à appartenir à la secte bouddhique des Nichiren.

Or, bien qu'aucun membre du club ne soit chrétien, ils ont insisté pour étudier l'anglais au moyen de la Bible et du Nouveau Testament en particulier. C'est la raison pour laquelle le Père Campion fut invité à prendre la parole sur la Bible et la Littérature anglaise.

Quand il arriva, quel ne fut pas son étonnement de voir, parmi les affiches posant la question: "Qu'est-ce que le Bouddhisme", celle où sa conférence était annoncée. Il put constater également une magnifique exposition d'éditions variées de l'Ecriture Sainte, des cartes de la Terre Sainte, des photographies des parchemins de la Mer Morte, etc.

C'est pourquoi le Père, qui n'imaginait rien de tel, espère que cet intérêt encore vague pour la Bible amènera à une meilleure connaissance et à une compréhension accrue du christianisme.

La force ouvrière du Canada compte plus d'adolescents que jamais

OTTAWA — En 1946, un relevé du ministère du Travail avait révélé que la moitié des adolescents des deux sexes du Canada faisait déjà partie de la force ouvrière et que l'autre moitié était à l'école.

L'an dernier, seulement un adolescent sur trois travaillait ou se cherchait un emploi, tandis que les deux autres poursuivaient leurs études.

Cependant, même si cette tendance se continue, la force ouvrière du Canada compte plus d'adolescents que jamais auparavant, une situation qui a été entraînée par le taux de naissances élevé au cours des années qui ont suivi immédiatement la seconde guerre mondiale.

Un nouveau rapport sur l'embauchage des adolescents vient d'être préparé par l'Office national de la statistique et souligne cette brusque augmentation des jeunes gens au sein de la main d'oeuvre canadienne. Les personnes âgées de 14 à 19 ans constituent maintenant 10 pour cent de la main d'oeuvre canadienne qui s'élève à sept millions d'ouvriers.

Le chômage demeure un problème grave pour les jeunes gens.

Manque d'instruction et manque d'expérience

"Les personnes entre 14 et 19 ans ont une tendance à éprouver plus de difficultés à trouver un emploi que les personnes plus âgées," mentionne le rapport. "Le manque d'instruction ou le manque d'expérience sont deux raisons importantes de cet état de chose."

"Il existe aussi une tendance chez les jeunes à essayer plusieurs emplois avant d'accepter un emploi permanent."

Le mois dernier 7.3 pour cent des travailleurs adolescents étaient en chômage comparativement au taux national du chômage de 3.1 p.c. Au cours du mois d'octobre, alors que le taux du chômage était à son plus bas niveau depuis huit ans et qu'il s'établissait à 2.4 p.c., le chômage des adolescents n'en était pas moins à 6.6 p.c.

Le problème des adolescents est plus grand que celui des adolescentes. L'an dernier, une moyenne de 12.3 p.c. des adolescents sur le marché du travail ne pouvaient se trouver des emplois. La proportion des adolescentes au cours de la même période n'était que de 7.6 p.c.

La tendance à poursuivre les études plus longtemps a été cependant plus marquée parmi les garçons que parmi les filles au cours de l'année dernière.

Fluctuations entre les études et le travail

En 1946, le relevé indiquait que 60.5 p.c. des adolescents et 38.3 p.c. des adolescentes étaient déjà sur le marché du travail. L'an dernier, le pourcentage était tombé à 37.7 p.c. pour les garçons et 29.9 p.c. pour les filles.

Entre 1961 et 1964, le nombre des adolescents sur le marché du travail est descendu de 40.3 à 38.3 p.c. Parmi les filles, il a baissé de 32.3 à 29.9 p.c.

Mais au cours de la même période, les adolescents des deux sexes représentaient 17 p.c. de l'augmentation de la main d'oeuvre canadienne étant donné que leur nombre avait augmenté plus rapidement que n'importe quel autre groupe d'âge, révèle l'étude.

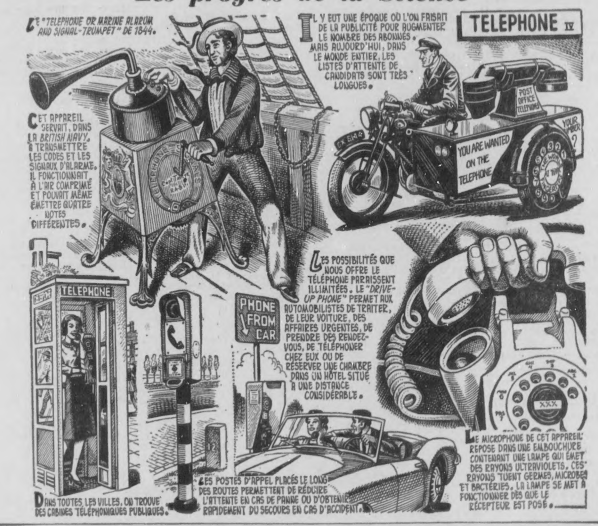


Quelle jolie prairie pleine de fleurs lesquelles sont toutes plantées en ligne droite. Yvonne en a déjà cueilli une quantité, mais combien? Solution: 367.

LE SAVIEZ-VOUS ?

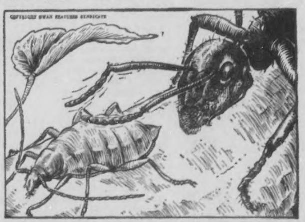


Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





Les fourmis de la forêt sont des "fermiers" achevés; leur bétail se compose de pucerons très peu disposés à lâcher sans plus les sucs doucâtres que les fourmis leur convoitent: il faut les "traire" dans la pleine acception du mot. Vous voulez suivre l'activité des fourmis qui s'acharnent à traire les pucerons . . . postez-vous a proximité d'une fourmilière, haute de 1, 50 m. environ, établie de préférence dans une chenaie. Munissez-vous d'une loupe! Nous sommes en été: les pucerons, très souvent mis en retraite hibernale par les fourmis qui leur aménagent des réduits faits de sable, d'herbes sèches et de branchages, se trouvent à nouveau sur les troncs d'arbres. La tête enfoncée dans l'écorce, ils sont absorbés dans la fabrication de sucs nouveaux dont ils font provision. Une à deux fourmis surveillent le troupeau. Elles empêchent l'approche d'ennemis éventuels ou d'intrus inopportuns. Elles font le contrôle de la "nationalité" des autres et prêtent leur assistance aux pucerons qui déménagent dès que le soleil chauffe trop fort.

Voici venir une fourmi spécialisée dans l'art de traire. Elle se met au travail en faisant preuve de grand zèle. De ses pattes elle tambourine l'arrière-train du puceron. L'intensité et la rapidité du rythme sont telles qu'on a de la peine à suivre. Le puceron ne se soucie nullement de ces activités, il continue à absorber calmement la sève de l'arbre. La fourmi s'arrête un instant, lorgnant de près sa "vache". Rien n'a dégouliné. Elle reprend le tambourinage, à un rythme presque désespéré. Finalement, le puceron soulève légèrement l'arrière-train: une gouttelette fine et mielleuse se dégage, la fourmi s'empresse de la lécher avidement. Elle passe à d'autres vaches qu'elle trait passionnément de la même façon. Finalement, elle s'en retourne au nid, hâtive, replète, pourvue d'une bonne réserve de sucs.

Les bonnes vieilles Recettes de l'Île d'Orléans

LES VIANDES

Le ragoût aux boules

Le ragoût aux boules se fait avec une livre de lard dans "les maigreries" (le maigre). On le hache et puis on fait cuire deux livres d'une viande quelconque — du boeuf, du veau du poulet — selon le goût. Quand cette viande est bien cuite, on la désosse et sépare par petits morceaux. Entre-temps, on assaisonne le lard avec une cuillerée à table d'épices mêlées, du poivre et du sel. Ensuite on prend une cuillerée à table du lard, qu'on roule entre les mains pour en former une boulette. Quand les boulettes sont faites, on les ajoute à la viande cuite, et couvre d'eau au moins deux doigts de plus que la viande. Puis on ajoute un oignon haché, et on fait bouillir. Quand le tout bout, on y met le "rôt" (roux) (composé de farine grillée et delayée avec de l'eau) et laisse mijoter un quart d'heure. On ajoute du sel et du poivre au goût.

Autrefois, le ragoût aux boules ne se mangeait qu'au jour de l'an et à Pâques; aujourd'hui on en mange quand le coeur vous en dit.

Les tourquières (tourtières) (tourtes)

On hache un morceau (4 à 5 livres) de lard frais, plutôt dans le maigre (le flanc). Autrefois, on hachait la viande sur le billot, à la main, et on dit que le goût était beaucoup meilleur, mais maintenant on la hache au moulin. On ajoute cinq ou six oignons d'une grosseur moyenne hachés. On mélange les deux avec les mains. On fait chauffer un chaudron, et y envoie la viande avec juste assez d'eau pour la faire bouillir. Quand elle est les trois quarts cuite (après une heure), on ajoute sept ou huit "patates pilées" (pommes de terre en purée), chaudes. On mélange avec du sel et du poivre au goût, et un peu d'oignon haché très fin.

Pour la pâte, il faut six tasses de farine, pour faire six pâtés, tamisée avec six cuillers à thé de "poudre à pâte" (poudre à lever), une cuiller à table de "soda à pâte" (bicarbonate de soude) et six cuillers à thé de sel. On brasse et on ajoute une demi-tasse de graisse et une demi-tasse de suif amollis ensemble. O travaille le mélange avec une fourchette. On ajoute la moitié lait et la moitié crème pour éclaircir la pâte, et pour donner une pâte plutôt tendre que dure (les trois quarts d'une tasse). On roule à trois lignes d'épaisseur. On met la pâte dans l'assiette, ajoute la viande à l'égalité de la croûte. On mouille le rebord de la croûte avec du lait. On met le dessus — le plus mince possible. On fait cuire dans un fourneau très chaud, dix à quinze minutes. On sort du fourneau et on a "un plat à mourir", un plat que l'on sert pour le réveillon après la messe de minuit.

Les grillades aux oeufs

On tranche les grillades de lard salé de deux lignes d'épaisseur. On les met dans la poêle et on les couvre d'eau. Lorsqu'elles sont cuites, on jette l'eau et on fait frire. Entretemps on casse les oeufs dans un bol et on les verse dans la graisse chaude. Si on le veut, on peut mettre les oeufs de différentes manières — les battre, par exemple, pour faire une omelette.

La sauce aux oignons

Quand on est jeune, on aime ça. C'est fait avec des grillades de lard salé — on tranche les grillades de lard et on les fait cuire cinq minutes dans de l'eau, puis on ôte cette eau et fait rôtir les grillades dans la poêle. Avec la graisse on met des oignons tranchés en rondelles, et de l'eau à l'égalité, avec un peu de sel. On les laisse bouillir une demi-heure ou trois quarts d'heure. Avec ça on mange des patates cuites dans de l'eau avec les pelures. C'est bien bon.

LES DESSERTS

Une vieille recette pour "Croccignoles"

une chopine de lait
six oeufs
trois "quarterons" de beurre
une demi-livre de sucre granulé
une demi-livre de cassonade
deux cuillers à thé de "poudre à pâte" poudre à lever)
une cuiller à thé de "soda" (bicarbonate de soude)
un petit verre de whiskey (c'est pour empêcher la pâte de boire la graisse).

On fait une pâte asez dure. On abat la pâte à un demi-quart de pouce. On la découpe soit en rond soit en carré avec deux incisions. On la met dans la graisse bien chaude (qui commence à fumer). On retourne quand le dessous est jauni, pour faire cuire les deux côtés. On sort et dépose sur un morceau de papier.

La tarte "à la pichoune" à la fourlouche ou à la bise)

deux livres de sucre d'érable haché
quatre tasses d'eau pour le faire fondre
une cuillerée à soupe de "cornstarch" (fécule de maïs) pour chaque tasse
un morceau de beurre (de la grosseur d'un jeune d'oeuf)
un peu (quelques graines) de muscat râpé.

Quand le sucre et l'eau bouillent, on ajoute la fécule de maïs, le beurre et le muscat en dernier. On laisse refroidir avant de mettre dans la croûte. On fait cette tarte sans ou avec couvercle de pâte.

LES VINS

Vin de raisin

1 gallon de raisins (les petits bleus)
2 gallons d'eau
10 livres de sucre
1 tasse de blé.

On met à l'eau tiède et brasse pour faire fondre le sucre. On laisse quarante jours, brassant tous les jours, dans un endroit tempéré — pas trop froid pas trop chaud — jusqu'à ce qu'il "bouille" (travaille). On coule et met dans des cruches, pas bouchées trop serré, car il force encore.

Vin de pissenlit

4 gallons de tête jaunes de pissenlit
4 gallons d'eau.

On laisse bouillir vingt minutes les têtes en petite eau. On coule dans une flanelle. On met ensuite treize livres de sucre, une livre de raisins secs hachés, une "galette' (tablette) et demie de "yeast Royal" (levain), un citron. On laisse fermenter quarante jours et ne bouche pas la cruche; on met seulement un linge dessus. Au bout de quarante jours, on coule et met en bouteilles.

Conseil canadien de la Sécurité routière

Faites cadeau d'une vie à Noël

Référence: Yves Mondoux

Pour celui qui croit tout avoir et entend conserver les choses ainsi le Conseil canadien de la sécurité routière suggère en guise de cadeau les articles suivants qui peut-être lui sauveront la vie et le protégeront contre les blessures corporelles:

Ceinture de sécurité: pour l'automobiliste dont la voiture n'en est pas munie.

Triangle rouge de préavertissement: pour les arrêts d'urgence en circulation.

Emblème des véhicules à traction lente: pour ceux qui conduisent un tracteur, une pelle mécanique ou autre véhicule à traction lente.

Les pare-gel: pour prévenir la buée et le givre sur les glaces latérales et arrière.

Pneus à neige et chaines: pour assurer une meilleure traction sur les surfaces givrées.

Articles divers: pelle à neige, lampe de poche, détecteur d'oxyde de carbone, balais à neige, gratte-givre, lames d'essuie-glaces neuves, serviettes industrielles pour essuyer les glaces, fusibles de rechange, phares de recul, réchauffeur préalable pour le moteur, dispositif de rappel pour les ceintures, cadran avertisseur pour indiquer les arrêts de repos, bon de vérification mécanique, bon de lavage pour la voiture, dispositif d'éclairage intermittent à quatre feux.

Le CCSR déconseille fortement les objets inutiles tels que les pendrioches qu'on accroche au pare-brise et qui entravent la vue du conducteur, les phares nouveauté qui distraient et confondent les autres usagers, et les sièges pour enfant qui ne peuvent être ancrés solidement pour la protection de l'enfant.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaisance pour grâce obtenue et pour demander une faveur. P.

JOYEUX NOËL 1965

Sur les sapins d'hiver, miroitent les étoiles
Semées un peu partout; dans le ciel glacial
Des bouffées de fumée forment de blanches volles
Sur le toit des maisons, au Noël matinal . . .

On ne voit plus, hélas, traineaux et carrioles
Qui glissaient bruyamment le long des grands chemins
Où les pieds des chevaux, levant la neige folle,
Battaient en staccato le rythme des grelots . . .

On a tout remplacé, les bonnets et les mantes,
La maison et l'église ont changé de décor.
Et pourtant c'est NOEL, la fête qui enchante,
La paix pour l'homme mûr, pour l'enfant, le trésor . . .

Car la Crèche est bien là, comme au jour de l'ETABLE
Où au froid Bethléem, naquit pour nous l'Enfant.
Approchons-nous donc tous près de ce Dieu aimable,
Que du coeur à la lèvre remonte un doux chant.

MANIE TOBIE.



Q. J'aimerais avoir votre opinion sur certains aspects de la vie d'aujourd'hui. (Je suis peut-être vieux jeu.) On ne pense plus à Noël comme à la belle fête de l'Enfant-Jésus. Les gens n'ont le temps que d'acheter des cadeaux et d'envoyer des cartes de souhaits afin de pouvoir ensuite se vanter d'en avoir envoyés ou reçus tel nombre. Et combien de ces cadeaux sont achetés à crédit? Que dire du mariage aujourd'hui! Pense-t-on un tout petit peu au sacrement qu'on recevra et aux droits et devoirs qu'il comporte? Il semble que, pour la plupart, les noces consistent à s'engouffrer dans les dettes pour faire les frais de belles toilettes, de banquet et de boisson. Tout s'ensuit, que dire maintenant des dettes contractées pour les funérailles. Les cercueils de grand luxe et les gerbes, couronnes, et que sais-je, de fleurs, etc. De moins en moins l'on songe à prier pour le défunt ou à offrir des messes ou des bouquets spirituels pour le repos de son âme. Pourtant, avec tout ce déploiement d'argent et de luxe, dans diverses circonstances, ces mêmes personnes ne peuvent payer leur légitime part à Dieu, aider aux missions ou aux pauvres. Où nous mènera un tel égoïsme? Certes, il faut des gens de toutes sortes pour faire un monde, mais ne croyez-vous pas que le matérialisme prend le dessus un peu partout? J'aime à vous lire. — **Vieux jeu.**

R. — Comme vous, chère Madame, je déplore les avances du matérialisme chez nous. L'esprit de sacrifice n'est plus développé, en général, comme il l'était autrefois, ni chez les jeunes, ni, malheureusement chez les parents. Quelles en sont les causes? Il faudrait des pages et des pages pour essayer de les trouver toutes, car elles sont multiples. De plus, il faudrait que ses pages soient écrites par des psychologues, des spécialistes en sciences politiques et économiques. Nous vivons dans un siècle où chacun recherche ses aises et son confort, ses amusements à n'importe quel prix ou au prix de n'importe quelles dettes. On a perdu le sens des valeurs réelles et on oublie trop souvent que c'est le bien-être spirituel qu'on a le devoir d'atteindre. Est-ce la puissance des différents moyens de faire de la publicité? Est-ce l'état d'incertitude et d'inquiétude du monde où nous vivons, je ne saurais le dire, mais on voit se marier des jeunes gens qui ne sont pas prêts à gagner leur vie et qui n'ont pas assez de maturité pour se rendre compte qu'ils se jettent dans un gouffre. Le luxe qu'on déploie pour les funérailles n'est que du paganisme. "Les prières" au salon mortuaire sont souvent de véritables défilés de modes et, comble du ridicule et du laisser-aller, on y voit même des dames en bigoudis. Une bonne dame de ma connaissance dit souvent que le monde est "à l'envers" et franchement, elle a raison. Un des gros bobos de notre temps est, je crois, l'extrême facilité avec laquelle on peut obtenir du crédit. Il est même question que les gouvernements fédéral et provinciaux fassent une enquête très sérieuse à ce sujet. L'économie du pays souffrirait beaucoup si celui-ci était trop restreint, mais elle n'en souffre que plus lorsqu'il ne l'est pas du tout. Il me semble que le montant qu'on puisse emprunter devrait être mesuré d'après celui que l'on peut remettre sans avarier son budget et qu'il devrait être utilisé pour des dépenses essentielles et non pour des voyages de plaisir ou des cadeaux de Noël ou de noces, etc. Si le peuple en général ne peut se montrer raisonnable, des restrictions lui seront certainement imposées.

Q. — Je ferai sous peu un long voyage en avion. Comme je n'ai jamais voyagé, j'aimerais savoir combien je devrai donner en pourboire aux personnes qui me serviront et aussi combien coûtent les repas à bord. Merci.

Ignorante.

R. — Je suis heureuse de vous dire que vous n'aurez aucun pourboire à offrir et que les repas sont servis gratuitement par les compagnies de transport aérien. On défend même au personnel d'accepter les pourboires. Bon voyage!

LOUISE.

Bulletin de la Banque Canadienne Nationale

L'ADOPTION

(suite)

Choix de l'enfant

Cet état d'anxiété que vivent les parents adoptifs pendant l'examen de leur demande ne fait que s'accroître lors du choix de l'enfant. Certains espèrent en une sorte de révélation. D'autres, sans aller jusque-là, recherchent cependant une attirance affective ou on ne sait quel élan, sans pourtant les trouver.

Quel lourd problème, en effet, que de choisir un enfant! Ce n'est pas une pièce de foire que l'on juge au poids ou du regard. Il faut faire sienne la part de risques inhérents à toute adoption. Qui pourrait garantir que tel enfant aura telles qualités ou telles aptitudes? Encore une fois, les parents véritables, eux-mêmes, ignorent tout des possibilités de l'enfant qui leur est donné.

Plus l'enfant est jeune, étroitement dépendant de sa mère, mieux il s'adaptera et plus il sera sensible à l'amour qu'il en recevra. Plus vite il acquerra les habitudes et les façons de vivre du foyer. Ce qui ne veut pas dire qu'un enfant plus avancé en âge soit inadaptable. Les statistiques font la preuve du contraire. En 1964, sur 1,068 adoptions autorisées par la Société d'Adoption et de Protection, on relève un total de 265 adoptions d'enfants de deux ans et plus.

L'adoption légale n'entrera en vigueur que lorsque parents et enfants se seront acceptés mutuellement. A cet effet, la loi prévoit une période de probation d'au moins six mois.

Education de l'enfant

Par l'adoption légale, les parents adoptifs ont, à l'égard de l'enfant adopté, les mêmes droits et les mêmes devoirs que ceux qui incombent aux parents à l'endroit des enfants nés de leur union. Dans un cas comme dans l'autre, le soin de l'éducation requiert amour, patience et dévouement, payés en retour, il est vrai, de grandes joies. Au point que les parents adoptifs en arrivent à oublier le fait que l'enfant est né d'une autre mère.

Le jour viendra où l'enfant adopté doit être instruit de ses origines. C'est là une tâche délicate dont les parents adoptifs s'acquitteront en toute sérénité, dans le calme, en choisissant leur heure. Cela devrait se faire assez tôt dans la vie de l'enfant pour que celui-ci, mis au fait, non seulement accepte sans troubles cette révélation mais ait aussi conscience de ce qu'il doit à ses parents adoptifs. A ce prix, ceux-ci n'en seront plus à craindre qu'une éducation accompagnée d'inévitables sanctions puisse leur aliéner l'affection de l'enfant.

Une autre erreur serait d'élever cet enfant seul et de lui accorder trop d'attention. Il est démontré qu'un enfant élevé avec des frères et soeurs s'éduque plus facilement. Au contact des autres, il apprend tôt à lutter et son apprentissage de la vie en est facilité.

Foyers nourriciers

Il existe en dehors de l'adoption légale, comme on sait, des "foyers nourriciers" où l'on accueille les enfants abandonnés ou affligés d'un handicap. Il s'agit toujours de familles généreuses qui portent un intérêt particulier à ces malheureux enfants. Empêchées qu'elles sont d'assumer financièrement la responsabilité d'une adoption pure et simple ou comptant déjà plusieurs enfants, elles n'en donnent pas moins à l'enfant qui leur est confié amour, éducation, sécurité, soins physiques, en échange d'une modeste rétribution.

Pour devenir "parents nourriciers", les conditions nécessaires sont pratiquement les mêmes que pour devenir parents adoptifs: qualités morales, amour des enfants, bonne entente au foyer, santé, logement convenable, âge minimum de 25 ans, enfin une expérience d'au moins trois années de mariage.

Grâce aux "parents nourriciers," les enfants sans famille s'élèvent et se développent dans un milieu normalement constitué. C'est dire combien la société est redevable à ces âmes généreuses qui ont l'insigne mérite de donner un bonheur véritable à des enfants qui, sans eux, grandiraient dans l'indifférence, sinon l'hostilité.



Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

CAPRICE À QUATRE VOIX

par SAINT-ANGE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 37

— Cher confrère . . . — il rit doucement — je n'ose plus vous appeler ainsi, c'est l'heure de vous montrer, votre femme et vous, tout à fait compréhensifs. Le moment n'est point aux crises de nerfs et aux enfantillages, mais à la joie . . . L'humanité échappe au plus grand risque qu'elle ait jamais couru. Maintenant, écoutez notre histoire. Je ne suis pas Calixte Lambercy, mais son frère jumeau, Ambroise . . . Non pas physicien, poète seulement. Nous nous aimons passionnément. Cependant, on ne nous voit jamais ensemble, car nous menons des existences totalement différentes. Valérie, elle, ne vous a pas abusés, elle est bien la fille de Calixte, par conséquent ma nièce.

"Mon frère, depuis quelque temps, était menacé. On cherchait à le circonvenir, à lui dérober des documents et peut-être même . . . à l'enlever.

"Il avait besoin d'un mois de répit, de travail constant, pour coordonner ses calculs, avec les recherches précédemment entreprises par les laboratoires, sous sa direction.

"En accord avec les services secrets, la substitution de personne fut d'abord opérée. A la fin de son cours au Collège de France, nous changeâmes de vêtements dans le vestiaire. Mon frère se dirigea vers ma retraite de Théméricourt et moi, je pris sa place."

Jubilant, Ambroise Lambercy fournissait avec complaisance un luxe de détails, pour se donner la revanche d'humilier ses adversaires.

— Le voyage au Portugal fut organisé. Nous y fûmes suivis et, le croiriez-vous, sur la plage du Guincho, ceux qui désiraient s'adjuger les bénéfices des travaux scientifiques, faillirent dérober le manuscrit de mon grand poème: "La Création du monde".

Ambroise, alors, commenta pour Valérie:

— Oui, pour ta tranquillité, je t'avais caché l'incident du Guincho. José Augusto a été mon complice.

— La publication de "La création du monde" fera moins de bruit que l'invention de mon frère.

Les Jenning, affaisés sur leurs sièges, ressemblaient à des pantins, dont l'animateur a cessé d'actionner les ficelles et qui reposent bras inertes, jambes molles.

Sir Reginald surmonta le premier cet accablement et reprit son air de grand seigneur.

— Concevez que nous avons quelque raison d'être surpris. D'abord, la découverte de votre frère, d'un point de vue scientifique, suscite mes réserves . . . mais passons . . . Permettez-moi de vous dire que votre duplicité, vis-à-vis de moi, vis-à-vis de ma femme est injustifiable.

Ambroise Lambercy une seconde interloqué, s'autorisa la raillerie.

— Mettez-vous à notre place, nous ne pouvions faire d'exception. Il nous fallait jouer le jeu, parfois difficile, j'en conviens.

— Cette substitution . . . risquait de vous entrainer loin. Y aviez-vous réfléchi?

M. Lambercy soutint l'éclat des yeux froids et répondit gravement, avec une simplicité non sans grandeur:

— Nous avions, Valérie et moi, pesé et accepté tous les risques.

Brusquement, sir Reginald se dirigea vers la timonerie. Il éloigna John et, dans un anglais rauque, lança des ordres.

Les voiles fasseyèrent. Virant de bord, le yacht changea de cap. D'autres voiles captèrent le vent et le Regina, tirant de longues bordées, cingla à nouveau vers les côtes, quittées quelques heures plus tôt.

Avec un flegme extraordinaire, sir Reginald daigna alors rassurer ses hôtes.

— Je profite d'une saute de vent pour vous ramener à Faro. Soyez satisfaite, dear Val, je m'excuse de n'avoir pu accomplir cette maneouvre plus tôt, à votre gré.

Pendant cette conversation, la métisse, silencieuse, pelotonnée sur son siège, avait déchiré son mouchoir.

Sir Reginald lui intima d'un ton sans réplique:

— Regagnez votre cabine, Diana. Cette migraine, qui s'abat d'ordinaire si brutalement sur vous, a l'air de vous éprouver.

Elle se leva comme un automate. Teint plombé, ongles entrant dans les paumes, elle passa devant eux, sans proférer un mot.

Le silence fut livré au dialogue de la vague et du vent. Aussitôt, Val et M. Lambercy se rendirent compte qu'il était intenable de demeurer en présence de Jenning.

Val s'adressa à lui.

— Après nos émotions, mon oncle et moi désirerions nous reposer dans la cabine mise à notre disposition.

L'Anglais s'inclina.

— J'allais moi-même vous demander de me retirer, je retourne à la barre.

Ils descendirent en hâte et, avant de se jeter sur leur couchette, ils s'étreignirent encore.

— Sauvés!. . . Sans cette miraculeuse annonce, nous étions perdus.

— Bien sûr, nous n'ignorions pas que ton père était sur le point d'aboutir, bien sûr, nous attendions la nouvelle chaque jour, mais là, vraiment, la Providence nous a tirés in extremis des griffes de nos ennemis.

— Notre étoile ne nous a pas abandonnés.

A ce mot d'étoile, Valérie revit sur les flots sombres, le feu de ce bateau, qui les avait suivis si longtemps dans la nuit.

* * *

La navigation de José Augusto, de M. Montclar et de Manuel, sur la barque de pêche Flor da Praïa, avait été anxieuse et sans histoire.

Après une interminable et vaine poursuite, ils avaient conclu qu'il leur était impossible de rejoindre le yacht. Les pêcheurs ne l'avaient pas caché.

— Il nous distance de plus en plus et encore, nous marchons, nous, à la voile et au moteur.

José Augusto, calé entre des casiers et des cordages, les yeux rivés sur les voiles qui diminuaient, jusqu'à ne plus être que plumes roulées au bord du ciel, répétait sans se lasser:

— N'abandonnons pas. Ayons la volonté de les poursuivre. Peut-être leur arrivera-t-il de réduire l'allure et nous les talonnerons de nouveau.

Le patron, bonnet à la main, de temps en temps, protestait.

— Il nous entraine trop loin. Ne pensez-vous par qu'il faudrait rentrer?

— Non, pas question. Est-ce la première fois que toi et ton équipage, passez la nuit en mer? Alors . . . Cap au sud-ouest, comme les autres.

Il s'agrippait à la haute proue, enveloppé de peau de mouton et, sans répit, il veillait. Son regard embrassait l'Océan.

Manuel s'était endormi à ses pieds sur des filets. M. Montclar fumait des cigares. Son exaltation tombée, il doutait de José Augusto. L'expédition lui apparaissait une extravagance dans laquelle il s'était laissé embrigader.

Lorsque, après de nombreuses heures, le Regina redevint visible, José Augusto poussa un hurlement.

— Le voici, nous le rattrapons.

Le patron, respectueusement, donna son avis.

— Le senhor se trompe. Je vois le feu vert et le feu rouge, c'est donc que le yacht revient vers nous.

— Comment? Pourquoi?

— Parce qu'il rentre, sans doute, au port.

— Ah! mon Dieu, si cela pouvait être vrai, comme je serais heureux de m'être trompé.

Cette fois, la conviction de M. Montclar fut faite. José Augusto avait été victime d'une imagination poussée au noir et délirante.

Il retourna s'asseoir à l'arrière de façon à ne point gêner les manoeuvres et alluma un nouveau cigare. Il souriait avec indulgence. Tout allait définitivement s'arranger.

Cependant, le yacht des Jenning louvoyait vers eux. On eût dit qu'un mouvement de balancier, à larges amplitudes, le promenait sur les flots, en ne cesant de le rapprocher.

José Augusto donna l'ordre de foncer vers lui, afin de l'observer de tout près, puis de virer de bord et de rentrer derrière lui à Faro.

Lorsque John et Shorty virent la voile latine et le foc de la barque droit sur eux, ils s'égosillèrent:

— Ohé! Ho! . . . Etes-vous fous?

Un coup de barre habile fit dévier, au dernier moment, l'étrave de la Flor da Praïa qui, à quelques brasses, glissa près du yacht et le dépassa.

Au gouvernail, sir Reginald, l'espace d'une seconde, avait cru, lui aussi, à l'accident. Sur le pont de la barque s'était dressé devant lui, comme une statue de marbre, José Augusto et il lui était apparu que cet homme aux bras croisés, qui n'était évidemment pas un pêcheur, scrutait le yacht avec suspicion.

Il appela Shorty, qui lui confirma les faits.

— Je ne sais ce que ces pêcheurs voulaient. J'ai eu l'impression qu'ils se lançaient à l'abordage. Un individu vêtu de blanc, genre touriste, les dirigeait. La collision a été évitée de justesse.

Il n'en fallait pas plus pour inquiéter sir Reginald.

Sur le bateau de pêche, l'équipage riait à gorge déployée.

— Ils ont eu très peur, les Anglais.

José Augusto, toujours anxieux, confia à M. Montclar:

— Je n'ai vu personne sur le pont, hormis l'équipage.

— Rien d'étonnant. La brise est fraiche. Les invités des Jenning dorment en paix dans leur cabine,tout comme Manuel, ici, à vos pieds, mais lui ne jouit certes pas du confort de nos amis.

Sur le Regina, le capitaine se préoccupait toujours de cette barque qui les avait mystérieusement croisés.

— Que fait-elle? Ne la perdez pas de vue.

Shorty répondit:

— Elle vire de bord et navigue derrière nous.

— Nous sommes surveillés, suspectés même.

Il prit aussitôt les dispositions pour le débarquement des Lambercy. La goélette ne pénétrerait pas dans le bassin. Shorty et John mettraient le canot à la mer et reconduiraient les passagers à quai, pour revenir rapidement à bord.

Entre-temps, la goélette aurait déjà fait demi-tour, prête à gagner le large. Cette évolution et ce départ devant être effectués avant que la barque de pêche ait pu elle-même entrer dans le bassin de Faro.

La Flor da Praïa fut suffisamment distancée et l'exécution de ce plan put s'accomplir.

A l'heure qui précède l'aube, le Regina stoppa dans l'avant-port.

Sur le pont, Ambroise Lambercy, un bras sur l'épaule d'une Valérie, blottie, frileuse, contre son oncle, remercia sir Reginald de "l'excellente croisière".

Avec un indéfinissable accent d'ironie et d'amertume mêlées, le physicien répondit:

— Ne me remerciez pas, le plaisir a été pour nous!

Et, très bas, il ajouta:

— Croyez-moi, dear Val, je suis heureux de vous ramener à terre.

— Nous aurions aimé saluer lady Diana, continuait Ambroise.

— Vous excuserez ma femme. Cette damnée migraine l'étend à demi-morte sur son lit.

— Nous aurons peut-être l'occasion de nous rencontrer encore! crut devoir ajouter M. Lambercy, qui, avec aisance poursuivait la comédie.

Cette fois, sir Reginald fut catégorique et cassant.

— N'y comptez pas, nous ne nous reverrons jamais.

Valérie était demeurée muette. Il s'inclina devant elle. Il perçut l'hésitation qu'elle avait à lui tendre la main et se détourna.

Déjà Ambroise entrainait sa nièce vers l'embarcation où les attendaient, doux comme des moutons, les assassins de l'homme à lunettes noires et chapeau tyrollien.

Lorsque la Flor da Praïa croisa à nouveau le Regina, chargé de volles, malgré le temps frais et la mer houleuse, la goélette cinglait vers sa destination inconnue, le pont balayé par les lames.

* * *

Toutes les barques, retour de pêche, ne cessaient d'accoster. Leurs feux luisaient comme des escarboucles, à contre ciel, déjà blanc. Leurs voiles brunes tombaient une à une.

Les pêcheurs hors des coques où luisait le grouillement argenté des sardines, sautaient à terre en tirant sur des filins.

Des enfants couraient sur le quai, avec des lanternes. Le brouhaha des voix était traversé d'appels et l'odeur de poisson frais se levait du port, comme une vague sournoise en train d'inonder la ville.

M. Lambercy et Valérie demeuraient figés dans le tohubohu d'arrivée. Ils regardaient le canot s'éloigner, le Regina finement gréé, virer sur lui-même, au milieu des tartanes plus lourdes.

Soudain, Ambroise se retourna vers sa nièce, il l'entendait sangloter à petit bruit.

— Chérie, chérie, il n'y a plus de quoi pleurer.

Elle gémit:

— Cette nuit a été abominable. Je me demandais si jamais nous reverrions la France et ceux que nous aimons. Jusqu'au bout, j'ai craint le pire, une dernière manigance machiavélique de ces gens capables de tout.

— Notre "prise" n'était d'aucun intérêt pour eux. Nous n'étions plus que des comparses inutiles et encombrants, dont ils devaient se débarrasser sans scandale.

— Libérés, nous pouvions les dénoncer.

— Quelle preuve fournir? Nous n'avons rien à leur reprocher. Ils n'ont pas eu le temps de se trahir.

— Diana, j'en suis certaine, nous aurait sacrifiés. Je l'entendais, dans sa cabine, étouffer des cris de rage.

— C'eût été avouer leur erreur. N'empêche, reconnut Ambroise avec un frisson rétrospectif, qu'à un moment donné, je ne donnais pas cher de nos petites personnes.

Il soutint Val par le bras.

— Viens t'installer dans la voiture.

— Je ne puis marcher jusque là. Je chancelle. Je vais m'asseoir sur ce banc. D'ailleurs, je serai dans l'impossibilité de conduire. Ne parlons plus, j'essaierai de ne plus penser à rien, de me laisser distraire par ce spectacle.

Devant eux, dans un couloir d'eau miroitante, ménagé entre deux embarcations, vint s'insérer doucement la Flor da Praïa.

Soudain, José Augusto, le bras plâtré, toujours en écharpe, le cheveu fou, les yeux exorbités, bondit sur le quai.

— Val, je vous retrouve enfin . . . Comme j'ai eu peur! Val qu'avez-vous?

Elle lui tendit les mains sans avoir la force de se lever.

— D'où venez-vous ainsi?

— Je vous imaginais en danger, j'étais parti à votre secours . . . Par malheur, le yacht des Jenning était plus rapide que nous.

Valérie contemplait José Augusto, avec tant de fervente intensité qu'elle ne prenait point garde à ses compagnons.

Ambroise Lambercy, lui, s'était levé, stupéfié surtout d'un face à face avec M. Montclar, qui, un doigt sur la bouche, lui faisait signe de se taire et de ne point troubler le dialogue des amoureux.

Manuel, lui-même muet, en serrant la main de son vieil ami, considérait le couple avec un sourire complice.

Cependant, le duo se poursuivait.

— Qui vous a averti du danger que nous courions?

— C'est une histoire que je vous conterai.

— Pourquoi avez-vous le bras en écharpe?

— Mon accident n'est qu'un épisode de l'histoire qu'il vous faut attendre, pourtant, je n'attendrai pas davantage, pour vous dire, Val, ce que vous savez déjà, ce que, depuis notre rencontre, tout en moi clame vers vous. Je vous aime, Val. Je vous aime. . .

L'aveu avait été fait d'une voix de plus en plus sourde, jusqu'à n'être plus qu'un chuchotis.

Valérie ferma les yeux. Autour d'elle, le port tournait avec ses mâts, les palmiers, les façades éclaboussées du soleil levant.

Incapable de résister à l'aveu, elle balbutia:

— Moi aussi, je vous aime, moi aussi, hélas!

Elle rouvrit les yeux.

M. Montclar s'était approché de M. Lambercy.

— Mais . . . mais vous n'êtes pas Calixte, vous êtes Ambroise. Je vous reconnais à ce signe que vous avez sur la joue gauche.

— Oui, cette petite tache que j'ai eu tant de mal à dissimuler à Alban, en prétextant une rage de dent, qui m'obligeait à me couvrir de compresses.

Valérie, cette fois se dressa, pleine de confusion.

— Vous, monsieur Montclar. Vous ici . . .

M. Montclar la prit dans ses bras.

— Ma petite Val, ne te trouble pas. Aime José Augusto, c'est ton droit. Alban s'est épris d'Amalia. Il est près d'elle, sans doute, depuis hier soir.

Ce fut au tour d'Ambroise Lambercy de manifester sa surprise.

— Je n'en suis plus à une émotion près. C'est extraordinaire, voici que je change de neveu. Alban ne m'en restera pas moins cher, mais j'avoue que j'ai un faible pour un certain "forcado".

M. Montclar s'informait déjà:

— Enfin, qu'est-ce qui justifie, mon cher Ambroise, votre présence ici et ces cachotteries qui m'ont l'air de friser le drame!

— Mes amis, nous avons une merveilleuse nouvelle à vous annoncer . . . et trop d'événements à vous expliquer. Un attroupement commence à se former autour de nous. Les terrasses de la posada seront plus propices à un épanchement général.

M. Montclar signifia discrètement de laisser Val et José Augusto monter dans la même voiture.

— Je ne pourrai conduire, murmura piteusement le garçon, en montrant son bras.

Elle lui sourit, heureuse.

— Croyez-vous que j'en suis devenue incapable? Je le ferai, avec certainement plus de prudence que vous!

* * *

Au soir, M. Montclar résolut d'appeler la senhora Lopes Coelho au téléphone, afin de lui rendre compte de sa mission et d'obtenir aussi des nouvelles de son fils.

Alban était bien arrivé.

M. Montclar annonça que José Augusto les avait précédés sur la route de Sao Bras de Alportel et qu'ils l'avaient recueilli après un accident peu grave. Il remit à plus tard de narrer, en détail, les causes de la péripétie et la dramatique poursuite du Regina.

La voix de la senhora Adelina chantonnait:

— Alors . . . alors . . . les amoureux sont réunis?

— Oui, je les vois, à ce moment même, au-delà de mon balcon, assis l'un près de l'autre sur un vieux mur de pierres grises. José Augusto a passé son bras valide sur les épaules de Valérie. Ils tournent le dos au chemin qui mène au moulin, dont virent les ailes roses dans le couchant. Un ânon s'approche d'eux, sans qu'ils s'en doutent, un doux ânon curieux. Son pelage est couleur de la colline aux herbes sèches. Les hirondelles croisent leurs vols au-dessus du couple . . . Mais, Adelina, que font nos amoureux, à nous?

Elle décrivit lentement, pour dissimuler son émotion.

— Je les vois aussi, assis sur les marches du jardin. Amalia, guitare sur les genoux, fredonne un fado. Au-dessus d'eux, martinets et hirondelles rayent le ciel d'opaline. Leur couple n'intéresse qu'un chat qui rôde dans les buis et le fado, qui monte jusqu'à moi, c'est l'un de ceux que je vous chantais jadis.

Entre l'Algarve et Lisbonne il y eut un silence.

— Je n'ose plus regarder, Adelina, je serais indiscret.

— Moi non plus. La guitare vient d'être déposée sur le gravier et Amalia noue ses bras au cou de votre fils . . . Je baisse les yeux. Etes-vous heureux, Philippe?

— Heureux qu'un vieux rêve refleurisse . . . Heureux comme ces enfants. Adelina, nous serons près de vous, demain et d'autre part, nous avons télégraphié au père de Val qu'il nous rejoigne à Lisbonne.

* * *

Quelques jours plus tard, les journaux annonçaient la défection d'un grand physicien anglais: Reginald Jenning.

Son yacht, abandonné au large du Maroc, avait été drossé sur les côtes. Le Regina était truffé d'un matériel complet d'espionnage, dont un poste émetteur-récepteur puissant. On supposa que les Jenning et leur équipage de quatre hommes avaient été recueillis, au large, par un mystérieux sous-marin auquel personne, jusque là, n'avait voulu croire.

Sir Reginald Jenning, poussé par sa femme d'origine chinoise, avait adopté les idéologies de l'Est et rallié le camp de Mao tsé-toung.

FIN

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 53—No 38

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 105, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 133-T.F.

ASSISTANTE INTENDANTE requise pour hôpital: 400 lits. Bilingue et dactylographe. Age: 30 à 40. Salaire: $190-$215. Cinq jours par semaine. Appelez directeur du personnel: 233-1411. 37-274-38C.

ON DEMANDE BONNE DACTYLO ayant quelques années d'expérience et excellente connaissance du français. Prière de signaler 942-6074 ou d'écrire à Entreprises de Margerie Ltée, 305, édifice Paris, Winnipeg 2. 38-285-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Possession: 1er février. Appartement propre, privé, 3 pièces. Poêle, réfrigérateur et lessiveuse. Antenne tous canaux. Nombreuses armoires. Stationnement disponible. Adultes de préférence. 865. Appeler M. T. Lonergan, CH 7-3004. 35-252-T.F.

A LOUER — Rue Provencher. Logis: 4 pièces. Propre. Entrée privée. Prélart, poêle et réfrigérateur. Electricité et plomberie séparées. Pour gens âgés ou couple qui travaillent. Signaler: CE 3-6667 après 5 h. 38-282-39C.

A LOUER — St-Boniface. Appartement très moderne: 3 pièces. Dans immeuble-apparteemnts le plus près possible de la Cathédrale. Construction la plus récente, entièrement électrique, à l'épreuve du feu, etc. Idéal pour couple semi-retiré. Visite sur rendez-vous seulement. Pour plus de renseignements, signaler: CH 7-3004. 34-232-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F.

Votre corsetière
SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion. Téléphone: 233-5490.

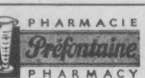
Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
276, avenue Taché
St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire


PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet

CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — Lorette, village. Maison: 3 chambres à coucher. Eau chaude et froide. Chauffage: huile. $30 par mois. S'adresser à J.-R. Peirier Realty, Ste 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9. Téléphone: 475-1876. 37-256-38C.

A LOUER — St-Boniface, 502, rue De la Morénie. Chambre meublée, facilités de cuisine, literie fournie. Pour personne qui travaille. Libre: 1er janvier. Signaler: CH 7-7146. 36-261-T.F.

A LOUER — Grande chambre avec véranda et pension. Conviendrait pour deux personnes. Signaler: 247-5404. 37-281-39C.

A LOUER — Norwood, rue Berry. 2 chambres non meublées, au 3e. Pour une ou deux personnes qui travaillent. Signaler: 247-9625. 38-286-39C.

A LOUER — Rue Ritchot. Appartement non meublé: 4 pièces. Privé. Usage de lessiveuse et sécheuse. Place de stationnement. Près parc Provencher. Signaler: CE 3-3976 ou 233-3871. 38-284-38C.

A LOUER — Maison meublée: 4 pièces. Poêle électrique, sécheuse. Chauffage: huile. Tout près de l'école et du magasin. Libre: 1er janvier. S'adresser à Mme Maria Marcoux, Lorette. Téléphone: 449. 38-283-38P.

A VENDRE — Restaurant valeur $6,000 pour $1,900. Propriétaire se retire. Ferait travail de réparation gratuitement si nouveau propriétaire paie les matériaux. Vaut la peine de s'informer. Signaler: SP 2-9610. 27-118-T.F.

A VENDRE — Comptoir frigorifique "Shaeffer", à dessus ouvert, pour nourriture congelée. 7' de longueur, 3 ans. $700. Comptoir réfrigérateur ouvert pour produits laitiers, 2 étagères, 8' de longueur: $600. Comptoir réfrigérateur pour viande, 8' de longueur: $200. Signaler: CH 7-7986 le jour, CH 7-3167 après 5 h. 37-277-38C.

A VENDRE — St-Boniface. Près écoles, maison: 7 pièces, stuc; portes et fenêtres en aluminium. 1er étage: grande cuisine, armoires finies bouleau naturel, plancher tuile, salon, salle à manger et solarium alignés. Planchers et finition chêne. Escalier et couloir, 2 étage, recouverts de tapis, 3 chambres à coucher: 2 grandeurs lits jumeaux, 1 grandeur lit double, toutes avec plancher chêne. Tuile céramique dans salle de bain. Sous-sol: murs finis, plancher tuile, douche, bassin et toilette. Chauffage: huile. $135. Taxe: $235 net. Se convertirait en duplex. Garage. Appeler CE 3-6126 ou s'adresser à 437, rue Des Meurons, entre 6 h. et 7 h. 30 p.m. 25-970-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Mall Center, Polo Park
Winnipeg 12

St-Norbert — Bungalow: 3 chambres à coucher. Salon et salle à manger en "L". Très belle cuisine finie acajou. Salle de récréation au soubassement complet. Chauffage: gaz. Entrée: ciment. Grand lot. Pelouse. Prix raisonnable.

St-Norbert — Maison: niveaux variés, 4 chambres à coucher. Poêle, sécheuse, laveuse de vaisselle et tentures. Etat neuf. Lot clôturé. Entrée en béton. $18,500.

St-Adolphe — Maison: 2 ans, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur dans salon. Tuiles dans les autres pièces. Soubassement complet. Chauffage: huile. Garage attenant. Considérerait échange sur maison de 3 chambres à coucher à St-Norbert.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
35-246-38C.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
35-255-38C.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

AVIS

L'archevêché de Winnipeg annonce que Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., a accordé pour l'archidiocèse de Winnipeg:

1) Une dispense générale de la loi d'abstinence pour les vendredis 24 et 31 décembre;

2) Une dispense générale de la loi du jeûne et de l'abstinence pour le jour de la Vigile de Noël.

Les fidèles ne sont donc pas tenus de jeûner ni de s'abstenir de viande le 23 ou le 24 décembre.

M. René Préfontaine quitte le Manitoba

M. René Préfontaine, jusqu'ici directeur des recheches et de l'information à l'Association des Commissaires d'Ecoles du Manitoba, vient d'accepter un poste au Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration à Ottawa. Il quittera le Manitoba à la fin de décembre.

Le départ de M. et Mme Préfontaine pour la capitale canadienne laissera un vide profond parmi les nôtres. L'on sait que M. Préfontaine s'est toujours signalé dans le domaine de l'éducation. Aussi a-t-il exercé tour à tour les fonctions de président de la commission du district scolaire consolidé de St-Pierre, de premier président de la division scolaire de la Rivière-Rouge, de membre du comité aviseur du Ministère provincial de l'Education. Il fut également secrétaire du comité exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, poste qu'il dut quitter lorsqu'il accepta la charge de directeur des recherches de l'Association des Commissaires du Manitoba.

De son côté, Mme Préfontaine a rendu d'immenses services dans la paroisse de St-Pierre. Elle était membre de plusieurs organisations et assumait, entre autres, la charge de directrice de la chorale. De plus, elle prenait une part active aux diverses fonctions d'associations culturelles.

La Suisse se mettrait à l'heure de l'oecuménisme

BERNE — Les articles d'exception de la constitution fédérale qui interdisent en Suisse l'ordre des Jésuites, ainsi que la création de nouveaux ordres religieux et de nouveaux couvents devront être abrogés. Ces articles sont "manifestement surannés et incompatibles avec les principes d'un Etat de droit moderne", a déclaré M. F. T. Whalen, chef du département politique devant le conseil des Etats (Chambre haute du parlement suisse).

M. Whalen, qui répondait à une interpellation d'un député catholique de Zoug, M. Lusser, a annoncé la conclusion prochaine d'une étude préliminaire sur ce problème, qui doit conduire à l'abrogation des articles dirigés contre les religieux. Ces articles avaient été introduits dans la constitution fédérale de 1848 à la suite de la guerre civile du "Sonderbund", qui avait opposé l'année précédente les cantons catholiques et les cantons protestants.

"L'esprit de compréhension entre les confessions s'est fortement développé au cours des dix dernières années", a souligné le chef du département politique, qui a cité "l'activité et l'exemple du pape Jean XXIII dont l'influence s'est perpétuée à travers le dernier concile . . ."

Le gouvernement prévoit donc, après conclusion des études préliminaires, procéder à une consultation approfondie des organisations politiques et confessionnelles du pays afin de sonder notamment l'opinion des milieux protestants. En même temps, serait entreprise une vaste campagne d'information. Ce n'est qu'à l'issue de cette consultation, au plus tôt dans deux ans, que l'on pourrait procéder au référendum populaire.

Dans son intervention, M. Whalen a indiqué que la Norvège, seul Etat démocratique qui ait connu avec la Suisse une interdiction de l'ordre des Jésuites, avait abrogé cette disposition peu après avoir adhéré à la convention internationale des droits de l'homme.

Meilleurs voeux de bonheur, de santé et de paix, à l'occasion de Noël et du Nouvel An.

STUDIO NAPOLÉON
Photographe officiel de La Liberté et le Patriote
253, rue Henderson
Winnipeg
Tél.: 533-2037

Pas de journal le 30 décembre

Selon la coutume annuelle, "La Liberté et le Patriote" ne sera pas publié la semaine prochaine, dernière semaine de l'année. Donc avis à tous les abonnés, lecteurs, annonceurs: pas de journal le 30 décembre.

Le premier numéro de 1966 paraîtra le jeudi 6 janvier.

LA REDACTION.


Le Grand Chevalier et les Officiers du **Conseil Provencher** des Chevaliers de Colomb offrent leurs meilleurs voeux pour un
JOYEUX NOEL
et une
SAINTE ANNEE
à tous leurs frères Chevaliers et à leurs familles.

Nos meilleurs voeux
pour un Joyeux Noël et une Bonne Année
Jeanne's Bakery
931, avenue Notre-Dame, Winnipeg Tél.: SPruce 4-2554
577, avenue Mountain, Winnipeg Tél.: JUstice 2-3110

Nos meilleurs voeux pour
Un Joyeux Noël et une Bonne Année
à tous nos clients et amis
LES DOCTEURS
Paul-Emile La Flèche
ET
Roland-G. La Flèche
DENTISTES
709, rue Sherbrook, Winnipeg Tél.: SPruce 5-5446


Meilleurs Voeux
de NOËL et du Nouvel An
CARRIÈRE REALTY
Joseph Carrière, prop.
289, rue Taché Tél.: 247-5204

A tous mes clients et amis je souhaite un Joyeux Noël et une Année de prospérité.
Pierre Pineau
ALEXANDER AGENCIES LTD.
10 - 155C — Polo Park Shopping Centre, Winnipeg
Téléphones: SPruce 5-8463 ou 453-1977

N. L. Brousseau Co. Ltd.
Meilleurs voeux de Joyeux Noël et de Bonne Année
à tous mes clients et amis
ERNIE BUCKO
CE 3-4574
ou
GL 3-0741

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

Rudy's Furniture
Plan achat-louage de téléviseurs
$8.00 et $10.00 par mois
Entretien de téléviseurs
7 jours par semaine
133, rue Marion
247-3752 ou 247-9074
En soirée: GL 3-1711

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés

A VENDRE

300 acres de terrain avec bâtisses. 12 milles au sud de la ville. Près rivière La Salle.

Ste-Anne — 189 acres de terrain, 140 en culture, avec bâtisses. Puits artésien, 25 bêtes à cornes, machinerie complète, foin et grains.

1½ mille au sud du village St-Adolphe. Près rivière. 6 acres de terrain, plus de la moitié en culture, le reste boisé.

11-689-T.F.

Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez LOUIS LE GAL
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe

Réception du Nouvel An

Son Exc. Mgr George B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, tiendra sa réception annuelle du Nouvel An le samedi 1er janvier 1966 au Collège St-Paul, au campus de l'Université Fort Garry, entre 2 h. 30 et 4 h. p.m.

Assisteront Son Excellence à cette réception: les vicaires généraux et le chancelier du diocèse, le curé de la paroisse St-Vital de Fort Garry et le recteur du Collège St-Paul.

Les Etats-Unis ferment leurs bibliothèques à l'étranger

WASHINGTON — L'agence d'information des Etats-Unis a fermé, pour raisons d'économie, ses bibliothèques à Londres, Paris, Bordeaux, Lyon, Strasbourg, Marseille et Tours, a-t-on annoncé à l'agence d'information.

Ministère des Travaux publics du Canada

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR ECOLE DE SIX CLASSES, TROIS LOGEMENTS POUR LE PERSONNEL ET ETANG D'EPURATION, BIG TROUT LAKE (Ont.), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 12 JANVIER 1966.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $125.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: L'architecte régional, 201, édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg 1 (Man.); l'ingénieur régional, case postale 350, Bureau de poste, Fort William (Ont.); et on peut les consulter à pièce C 705, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa; aux bureaux de poste de Red Lake, Sioux Lookout et Kenora (Ont.), ainsi qu'aux bureaux des "Builders' Exchanges" à Winnipeg et Fort William.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

BUREAU DES SOUMISSIONS DEPOSEES: Les sous-entrepreneurs des corps de métier de l'électricité, de la plomberie, du chauffage et climatisation présenteront leurs soumissions par l'entremise du Bureau des soumissions déposées de "Lakehead Trade Contractors Bid Depository", 230, Syndicate sud, Fort William, Ont., au plus tard à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le **MERCREDI 5 JANVIER 1966**, conformément au Document "Standard Canadian Bid Depository Principles and Procedures for Federal Government Projects", première édition, 22 mars 1963.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.

DPW-ARCH-65-123

UNITED GRAIN GROWERS LIMITED

Avis est par les présentes donné que United Grain Growers Limited s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une loi portant à $12,000,000 l'accroissement de son capital-actions, réparti en 550,000 actions classe "A" de la valeur au pair de $20.00 chacune, et 200,000 actions classe "B" (de sociétaire) de la valeur au pair de $5.00 chacune, lesquelles deux catégories d'actions (classe "A" et classe "B" (de sociétaire)) seront assujetties respectivement aux mêmes limitations et aux mêmes droits que les actions de mêmes classes émises jusqu'ici; et autorisant les administrateurs de la compagnie à déclarer, pour toute année budgétaire, un dividende additionnel d'un demi pour cent, ou multiples d'icelui, calculé sur la valeur au pair des actions classe "A", à même les bénéfices réalisés au cours de ladite année et disponibles aux fins de dividendes, selon que les directeurs le jugeront opportun, pourvu, toutefois, que tout tel dividende additionnel n'excède pas pour ladite année un et demi pour cent et que le taux de dividende prévu pour les actions classe "B" (de sociétaire) pour une année budgétaire ne soit pas inférieur au total du taux de dividende déclaré pour les actions classe "A" au cours de cette même année.

Daté de Winnipeg, Manitoba, ce trentième jour de novembre 1965.

UNITED GRAIN GROWERS LTD.,
Par ses Procureurs,
SWIFT, MACLEOD, DEACON, KIRBY & GREGORY,
505-286, rue Smith,
Winnipeg (Man.) 50-4

Oui, ce sera un Noël tout blanc!

Vous pouvez LOUER de L'ARGENT chez CRESCENT!

Vous pouvez célébrer un Noël tout blanc cette année, en ce sens que des ennuis financiers ne viendront pas masquer la joie des Fêtes. Louez l'argent qu'il vous faut pour vos dépenses supplémentaires.

Vous pouvez LOUER de $50 à $3,000 ou plus, pour une semaine, un mois, une année ou encore plus longtemps. Louer, c'est transiger à la moderne et Crescent, c'est la compagnie recommandée par des amis. Faites-le dès aujourd'hui. Appelez Crescent et dites simplement que vous désirez louer de l'argent.

MONTANTS TYPES

Montant	Conditions (Mois)	Paiements mensuels
$ 105.75	12	$10.00
395.42	20	24.00
710.65	24	36.00
1,014.07	30	42.00
2,016.00	36	77.00

Jusqu'à $3,000 et même davantage

Crescent Finance
Transigez à la moderne chez Crescent
G.-H. Desrosiers, gérant
129B, rue Marion — Tél.: 233-1426

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
Téléphone: 284-1443

ON DEMANDE

Institutrice ou instituteur pour l'école du village d'Otterburne. Années 3 et 4 à partir de janvier au 30 juin 1966, avec préférence de réengagement pour les années suivantes. Echelle de salaire déjà existante avec base de $3,050, plus expérience et qualifications. **S'adresser, soit au président, téléphone 343-12, ou au secrétaire à 343-3, Otterburne, Man.** 36-263-T.F.

LA COMMISSION DU DISTRICT SCOLAIRE DE STE-ANNE no 2379

demande un instituteur (trice) qualifié pour enseigner la 7e année. Devra commencer le 3 janvier 1966. Salaire d'après cédule en voie de négociation. **Appeler le principal de l'école à GArden 2-5505 ou écrire à la Secrétaire, District scolaire consolidé Ste-Anne no 2379, Ste-Anne, Man.** 37-279-38C.

ON DEMANDE

homme sérieux pour travail général au Village de Notre-Dame-de-Lourdes; devra aussi agir comme constable.

Pour plus de renseignements, s'adresser au soussigné, Tél.: no 22. Les demandes seront reçues jusqu'au 31 décembre prochain.

LE VILLAGE DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES,
par André-R. Fouasse, sec.-trés.

On demande

COMPTABLE BILINGUE avec expérience

Conditions favorables.

Ecrire mentionnant expérience, âge, statut marital, salaire désiré.

S'adresser à Boîte 272, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba.

La Coopérative de Consommation de

SOMERSET demande un gérant

Echelle de salaire, $350 à $425 par mois, avec bénéfices d'assurances, etc. Cours à bois, huiles et pétrole, charbon, quincaillerie. Trois employés à plein temps. Position disponible le 1er janvier 1966.

Les demandes doivent être faites par écrit au secrétaire,
Roger-H. Poiron,
Boîte Postale 173, Somerset, Man.

NIAKWA MOTOR HOTEL
RECEPTIONS ET BANQUETS
Souper dansant vendredi et samedi
mettant en vedette: The Candle Lighters
Tél: AL 3-1301
Chemin Ste-Anne et Route transcanadienne

Localité de choix sur l'ave Provencher
Grand édifice avec café et appartement de 3 pièces en avant.
Grand atelier de réparation à l'arrière.
Idéal pour boutique d'automobiles ou de pneus.
Doit être vendu, propriétaire ayant acquis une autre propriété.
PARK LANE REALTY LIMITED
Téléphone: WH 2-2855
ou appelez Wayne Link: VE 7-2536

A VENDRE

En Saskatchewan, dans un district canadien-français où nous trouvons un couvent et une école secondaire.

5 carreaux de terre évalués à $12,700.00. Bâtisses et 750 acres en culture. Sur grand-route. **Prix: $55,500.00.**

4 carreaux de terre évalués à $10,950.00. Bâtisses et 620 acres en culture. Un mille de grand-route. **Prix: $44,500.00**

3 carreaux de terre évalués à $7,900.00. 435 acres en culture. **Prix: $27,000.00.**

Ces trois fermes sont idéales pour père canadien-français désirant établir deux fils.

Normand Raymond, Tél.: 763-6061.
Sasko Real Estate and Insurance Ltd.,
324 Mitchell Block,
Prince-Albert, Sask.

NU-FASHION
STYLISTES DE BEAUTÉ
Permanentes des plus modernes
A rabais de **20%** AVANT NOËL

309, rue Donald Tél.: WH 2-7397
HERMAN BESSETTE, gérant